



RAPPORT ADMINISTRATIF ET COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2009





Versoix Centre-Ville, îlot nord, le 2 février 2009



Versoix Centre-Ville, îlot nord, le 4 décembre 2009

De nombreuses photographies montrant l'évolution des chantiers sur l'îlot nord en 2009 se trouvent sur le site www.versoix.ch

Illustrations de couverture :
plan des aménagements extérieurs proposés par AR-TER : Versoix Centre-Ville de jour, de nuit.

Avant propos du Conseil administratif

Chers citoyens, chères citoyennes,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des Communes, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport administratif et financier qui porte sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2009.

Le démarrage des travaux relatifs à l'îlot nord du projet Versoix Centre-Ville, qui a marqué le début de l'année 2009. L'inauguration du chantier ainsi que le dépôt de la première pierre organisés par la Fondation Saint-Loup-Vandelle, propriétaire des lieux, a eu lieu en juin en présence des Autorités de Versoix, des Conseillers d'Etat MM. François Longchamp et Mark Muller, ainsi que de nombreuses personnalités.

Ces constructions liées au périmètre de l'îlot nord ont pu voir le jour notamment grâce à une collaboration étroite entre la Commune et la Fondation. Dans ce périmètre vont apparaître, à terme, un EMS, des bâtiments d'administration, un immeuble de logements, une crypte multiconfessionnelle et la salle de paroisse rénovée et agrandie.

En ce qui concerne les deux autres périmètres de l'îlot nord et de l'îlot CFF, partie intégrante du plan directeur du réaménagement du plateau de la gare, le processus en vue d'acquiescer les autorisations de construire est en bonne voie, ce qui devrait permettre de démarrer les travaux dans leur continuité, courant 2010. Vont apparaître dans ces deux autres périmètres un hôtel, un parking, un centre commercial, des surfaces administratives ainsi qu'un bâtiment voué à des activités communales.

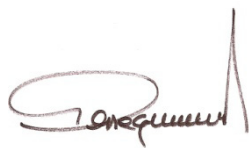
Les Autorités de Versoix entendent intensifier la présence culturelle dans le centre-ville en y intégrant la bibliothèque, un café-brasserie ainsi qu'une salle d'exposition polyvalente. A cet effet, dans sa séance du 22 juin 2009, le Conseil municipal de la Ville de Versoix a voté pour près de 17 millions de crédit afin de financer la construction de ce bâtiment ainsi que le réaménagement de l'Aula du Collège des Colombières.

En parallèle, un concours relatif aux aménagements du plateau de la gare a été piloté par la Commune en étroite collaboration avec ses partenaires, soit la Fondation Saint-Loup-Vandelle (îlot nord), la société HRS Real Estate SA (îlot sud), ainsi que le bureau ATON (îlot CFF), de manière à soigner particulièrement les espaces publics.

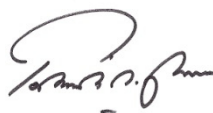
Le projet lauréat du concours qui a été choisi par le jury va répondre aux objectifs fixés, soit de rendre cet espace attractif pour la population versoisienne et d'en faire un lieu de vie convivial (voir couverture).

Les Autorités de Versoix suivent ces travaux de près, en collaboration avec leurs partenaires privés, et n'économisent pas leurs efforts de manière à ce que ce futur centre de Versoix soit une réussite et apporte entière satisfaction à ses citoyens.

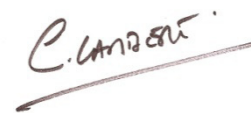
En conclusion, les Versoisien peuvent être fiers de leur Ville, bordée de forêts, du lac et de sa rivière, qui va bientôt disposer d'un centre urbain dynamique, de qualité et qui renforcera l'attractivité de Versoix.



Claude Genequand
Maire



Patrick Malek-Asghar
Conseiller administratif



Cédric Lambert
Conseiller administratif

AVANT PROPOS DU CONSEIL ADMINISTRATIF	1
TABLE DES MATIÈRES	2
LES ÉLUS	
Carte des quartiers de Versoix	4
LE CONSEIL ADMINISTRATIF	5
Population en 2009	6
LE CONSEIL MUNICIPAL	7
Le Bureau du Conseil municipal	7
Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2009	7
Représentations du Conseil municipal	8
Activités du Conseil municipal	8
Commissions permanentes	9
Les Fondations	9
LA MAIRIE	
SECRETARIAT GÉNÉRAL	11
Secrétaire Général : Frank Lavanchy	11
La mission du service	11
Administration communale (personnel fixe)	12
Administration communale (personnel auxiliaire)	13
Organigramme 2009	14
Etat civil	15
DICASTÈRE DE M. CLAUDE GENEQUAND, MAIRE	
STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS – CSV - ENVIRONNEMENT	16
Chef de service : Michel Armand-Ugon	16
La mission du service	17
Le STVE (Service des Travaux, Voirie et Environnement) en chiffres	18
STVE – Travaux	20
STVE - Voirie	22
STVE - Espaces verts	23
STVE - Centre sportif de Versoix (CSV)	24
STVE - Environnement	25
AMENAGEMENT, URBANISME ET TRANSPORTS	30
Chef de service : Christophe Kobler	30
Mission du service	30
Transports	30
Aménagement - Urbanisme	31
Statistique des dossiers « autorisations » pour l'exercice 2009	35
SPORTS	36
Chef de Service : Christiane Bernath	37
Sports	37

DICASTÈRE DE M. PATRICK MALEK-ASGHAR, CONSEILLER ADMINISTRATIF

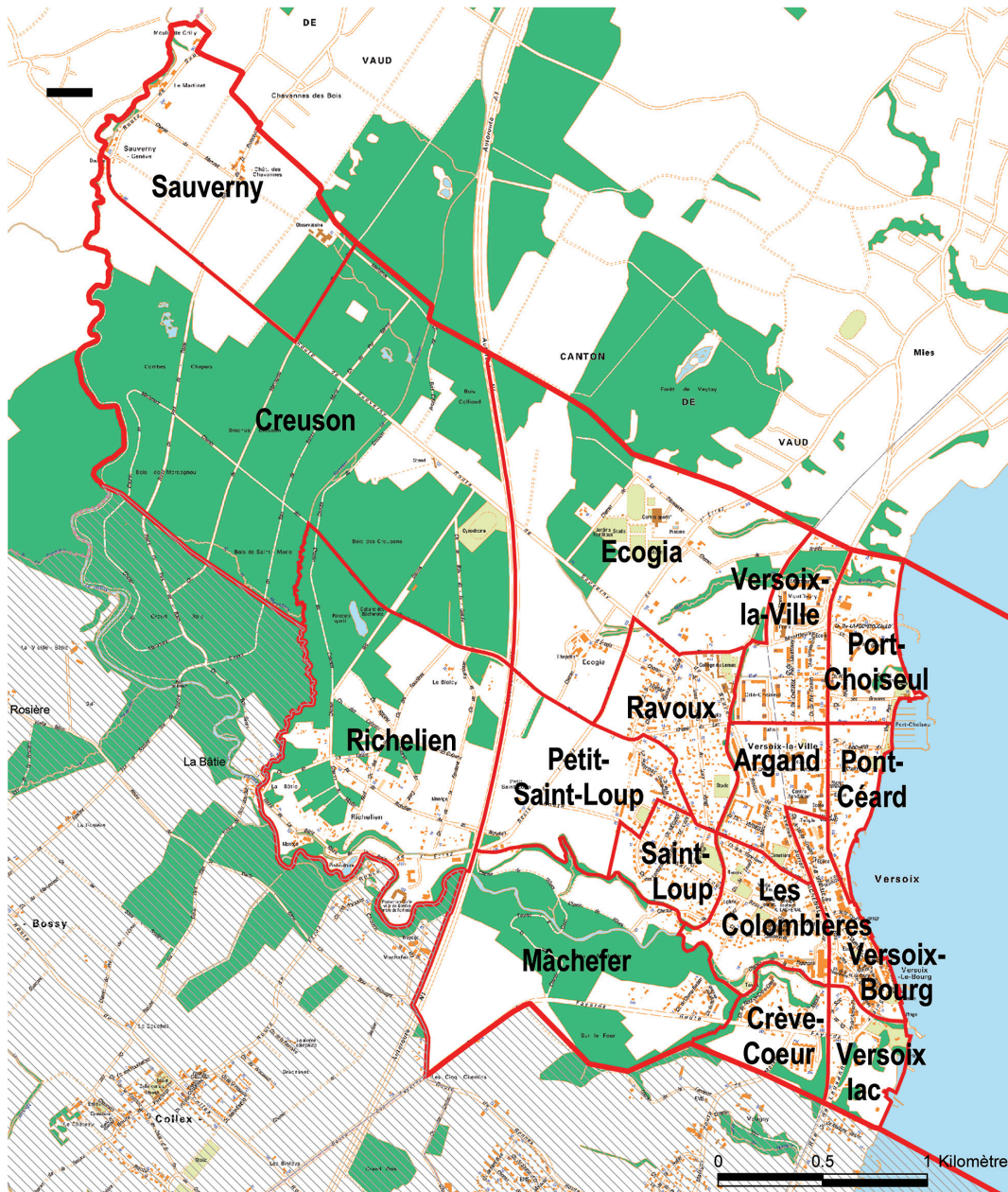
BÂTIMENTS	38
Chef de service : Alfred Trummer	38
La mission du service	38
Chantiers 2009	38
Versoix Centre-Ville	44
Dossier prévus pour 2010	47
Investissements	47
GÉRANCE ET INFORMATIQUE	48
Chef de service : Jean-Pierre Vulliet	48
La mission du service	48
Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance	48
Bâtiment communaux	49
Bâtiments scolaires	50
Centre sportif et piscine	50
Répartition des charges d'entretien pour l'ensemble des bâtiments	50
Location de salles	51
Informatique	51
FINANCES ET COMPTABILITÉ	52
Cheffe de service : Manuela Rabunal	53
La mission du service	53
2009 en chiffres	53
- Evolution charges et revenus	54
- Bouclement des comptes 2009	55
- Charges par nature	56
- Revenus par nature	57
- Détails des charges et revenus	58
- Fonctionnement par fonction	60
- Dette au 31.12.2009	61
- Tableau évolution dette	62
- Graphiques évolution dette ; hts ; dette/ht ; charges-revenus	63
- Bilans au 31 décembre 2009	64
- Crédits en cours	66
Rapport de la fiduciaire	68

DICASTÈRE DE M. CÉDRIC LAMBERT, CONSEILLER ADMINISTRATIF

SJS : SERVICE SOCIAL – JEUNESSE – SÉCURITÉ	69
Chef de Service : Christiane Bernath	69
Missions du service	69
Le Service social	70
Jeunesse	73
Sécurité	78
CULTURE ET COMMUNICATION	81
Chef de service : Pascal Clément	81
La mission du service	81
Affaires culturelles	82
Bibliothèque	85
Manifestations	86
Les Caves	88
Communication	90



Ville de Versoix



Source : OCSTAT-DCMO - 2005

Les élus

CONSEIL ADMINISTRATIF



Le 4 juin 2009.

De gauche à droite : M. Cédric Lambert, maire sortant, M. Patrick Malek-Asghar vice-maire, M. Daniel Ricci nouveau président du CM et M. Claude Genequand, nouveau Maire

Maire

M. Claude Genequand, parti libéral
élu au CM en 1999 et au CA en 2007
Aménagement, Environnement, Transports,
Espaces publics, Sports
(suppléant : M. P. Malek-Asghar)

Conseillers administratifs

M. Patrick Malek-Asghar, parti radical
élu au CM en 1994 et au CA en 2003 et 2007
Finances, Administration, Economie,
Bâtiments, Gérance, Développement durable
(suppléant : M. C. Lambert)

M. Cédric Lambert, parti PDC
élu au CM en 2004 et au CA en 2007
Social, Jeunesse, Sécurité,
Culture et Communication
(suppléant : M. C. Genequand)

Population résidante	Date	Versoix		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2009	13'022	100.0	457'628	100.0
Densité de population (habitants par hectare)		12.4	///	18.6	///
Population selon le sexe					
Hommes		6'298	48.4	220'751	48.2
Femmes		6'724	51.6	236'877	51.8
Population selon l'origine					
Genevois		4'044	31.1	161'739	35.3
Confédérées		3'452	26.5	116'504	25.5
Etrangers		5'526	42.4	179'385	39.2
dont Union européenne		2'872	22.1	115'568	25.3
Population selon le groupe d'âges					
0 - 19 ans		3'707	28.5	99'479	21.7
20 - 64 ans		7'752	59.5	286'967	62.7
65 ans ou plus		1'563	12.0	71'182	15.6
dont 80 ans ou plus		389	3.0	20'123	4.4
Variation annuelle totale de la population	2009	273	///	4'189	///
Naissances		110	///	4'540	///
Décès		77	///	3'195	///
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		240	///	2'844	///

Voir les graphiques de la répartition par groupe d'âges en page 10

CONSEIL MUNICIPAL

Le bureau du Conseil municipal

du 2 juin 2009 au 1^{er} juin 2010



Vice-président : M. Cédric Miche Président : M. Daniel Ricci Secrétaire : Mme Ornella Enhas

Conseil municipal 27 membres

Parti radical

	Année d'entrée
M. Urs Hurni	(dès déc.) 2009
M. Jérôme Laederach	2007
M. Jean-Marc Leiser	1998
Mme Myriam Marcuzzo	2008
M. Serge Pellaton	2003
M. Christophe Sudan	2007
M. Christian Varonier	2007
Mme Isabelle Zwigart	(jusqu'à déc.09) 1996

Parti démocrate-chrétien

	Année d'entrée
M. Jean-Jacques Busino	2007
M. Gilles Chappatte	2008
M. Radu Eftimie	2008
M. Jean-Pierre Piccot	1975
M. Daniel Ricci	2002
M. Ernest Wagner	1998

Parti libéral

	Année d'entrée
Mme Anne-Marie Gaillet	2008
Mme Nathalie Métrallet	(dès juin 09) 2009
M. Cédric Miche	2003
M. Gilbert Rumo	2007
Mme Doris Schneckeburger	2003
M. Jean-Louis Sonney	2003
M. Jacques Fritz	(jusqu'à juin 09) 1984

Parti socialiste

	Année d'entrée
Mme Ornella Enhas	2007
M. Patrice Marro	2003
M. Jean-Claude Rothlisberger	1999

Parti des Verts

	Année d'entrée
M. Sergio Mazzone	1991
Mme Margaret Richard-Mikel	2007
M. Yves Richard	2004
M. Jean-François Sauter	2007
Mme Marie-José Sauter	1994



Représentations du Conseil municipal

Ecole & Quartier

Mme Ornella Enhas
M. Jean-François Sauter

Musique Municipale de Versoix

M. Radu Effimie (dès le 28-1-2009)
M. Serge Pellaton

Les Mouflets

M. Yves Richard
Mme Anne-Marie Gaillet

Le Rado

M. Daniel Ricci
Mme Doris Schneckenburger

Activités du Conseil municipal

Rétrospectives des décisions du Conseil municipal

Pour la période administrative s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

Séance du 2 février 2009

- Crédit d'étude de Frs. 100'500,- : rénovation école Montfleury II
- Crédit de Frs. 422'100,- : giratoire route de l'Etraz/ch. du Biollay.

Séance du 6 avril 2009

- Présentation des comptes 2008
- Crédit de construction de Frs. 160'800,- : dépôt de Braille
- Fondation Communale de Versoix-Samuel May : immeuble Choiseul renouvellement emprunt
- Fondation Communale de Versoix-Samuel May : autorisation emprunt agrandissement Choiseul
- Fondation Communale de Versoix-Samuel May : autorisation achat ancienne gendarmerie.

Séance du 18 mai 2009

- Vote des comptes 2008
- Vote des crédits complémentaires (comptes 2008)
- Autorisation de construire DD 100'839, av. Louis-Yung 47 – dérogation du CUS
- Autorisation de construire DD 102'740, ch. des Colombières 31 – dérogation du CUS
- Pétition chemin Vandelle
- Election du Bureau du Conseil municipal.

Séance du 22 juin 2009

- Crédit de Frs. 40'000,- : installation caméras parking Bon-Séjour
- Crédit de Frs. 281'400,- : rénovation des courts de tennis au CSV
- Versoix Centre-Ville : vente des parcelles îlot sud à HRS Real Estate SA
- Versoix Centre-Ville : crédit de Frs. 13'350'000,- : achat d'un immeuble
- Versoix Centre-Ville : crédit de Frs. 3'381'500,- : achat de 70 places de parc
- Crédit de Frs. 2'311'500,- : rénovation école de Montfleury II
- Bon-Séjour : Comptes 2008
- Assermentation de Mme Nathalie Métrallet, Conseillère municipale en remplacement de M. Jacques Fritz.

Séance du 21 septembre 2009

- Comptes 2008 : Fondation Communale de Versoix-Samuel May
- Echange de parcelles Fayards/Scie
- Richelien : modification limites de zones
- Crédit de Frs. 136'114,- : étude route de Suisse
- Crédit de Frs. 211'000,- : travaux environnement
- Servitude cession d'un collecteur public à un privé.

Séance du 26 octobre 2009

- Présentation du budget 2010
- Présidence local de vote 2010
- Comptes 2008 : Fondation Crèche Fleurimage
- Comptes 2008 : FIVEAC
- Nouveau règlement sur les déchets
- Crédit de Frs. 270'000,- : achat véhicules et machines STVE.

Séance du 16 novembre 2009

- Vote du budget 2010 de la Crèche Fleurimage
- Vote du budget 2010 de la Ville de Versoix.

Séance du 14 décembre 2009

- Bouclements de crédits
- Préconsultation structure EVE
- Résolution parcelle 208 (dite « Hôpitaux » adjacente au CSV
- Assermentation de M. Urs Hurni, Conseiller municipal en remplacement de Mme Isabelle Zwigart.

Commissions permanentes

(situation au 31 décembre 2009)

Aménagement, urbanisme et transports

M.-J. Sauter (Présidente)
J.-M. Leiser (Vice-Président)
S. Mazzone, N. Métrallet, U. Hurni, J.-P. Piccot,
J.-C. Rothlisberger, G. Rumo, E. Wagner.

Bâtiments et gérance

C. Miche (Président)
D. Ricci (Vice-Président)
R. Eftimie, S. Mazzone, J.-C. Rothlisberger,
J.-F. Sauter, D. Schneckenburger, C. Sudan,
C. Varonier.

Culture et communication

S. Pellaton (Président)
J.-F. Sauter (Vice-Président)
J.-J. Busino, O. Enhas, R. Eftimie, J.-P. Piccot,
M. Richard-Mikel, D. Schneckenburger, C. Sudan.

Environnement et espaces publics

J.-C. Rothlisberger (Président)
D. Ricci (Vice-Président)
A.-M. Gaillet, S. Pellaton, J.-P. Piccot, M. Richard-
Mikel, J.-F. Sauter, J.-L. Sonney, C. Varonier.

Finances, administration et économie

G. Chappatte (Président)
C. Miche (Vice-Président)
R. Eftimie, J. Laederach, J.-M. Leiser, P. Marro,
Y. Richard, M.-J. Sauter, D. Schneckenburger.

Sécurité

J.-L. Sonney (Président)
C. Sudan (Vice-Président)
J.-J. Busino, A.-M. Gaillet, U. Hurni, P. Marro,
Y. Richard, J.-F. Sauter, E. Wagner.

Sociale, jeunesse

J. Laederach (Président)
Y. Richard (Vice-Président)
G. Chappatte, O. Enhas, A.-M. Gaillet, N. Métrallet,
D. Ricci, M.-J. Sauter, I. Zwygart.

Sports

J.-P. Piccot (Président)
P. Marro (Vice-Président)
J.-J. Busino, U. Hurni, M. Richard-Mikel, G. Rumo,
M.-J. Sauter, J.-L. Sonney, C. Varonier.

Développement durable

Y. Richard (Président)
S. Pellaton (Vice-Président)
G. Chappatte, O. Enhas, M. Marcuzzo, G. Rumo,
J.-F. Sauter, N. Métrallet, E. Wagner.

Les Fondations

(situation au 31 décembre 2009)

Fondation Communale de Versoix Samuel-May

Président du Conseil de Fondation :
M. P.-M. Salamin
Conseiller administratif délégué :
M. P. Malek-Asghar
Membres nommés par le Conseil municipal :
D. Ricci, J.-C. Rothlisberger, A. Susini,
R. Schneckenburger
Membres nommés par le C.A. :
P.-M. Salamin, N. Muehlematter, R. Lacroix, F. Ricci.

Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)

Président du Conseil de Fondation :
M. R. Schneckenburger
C.A. délégué : M. P. Malek-Asghar
Membres nommés par le Conseil municipal :
M.-J. Sauter, H. Enhas, J.-L. Sonney, C. Varonier,
E. Wagner
Membres nommés par le C.A. :
R. Schneckenburger, P. Schenker, H. Zanelli.

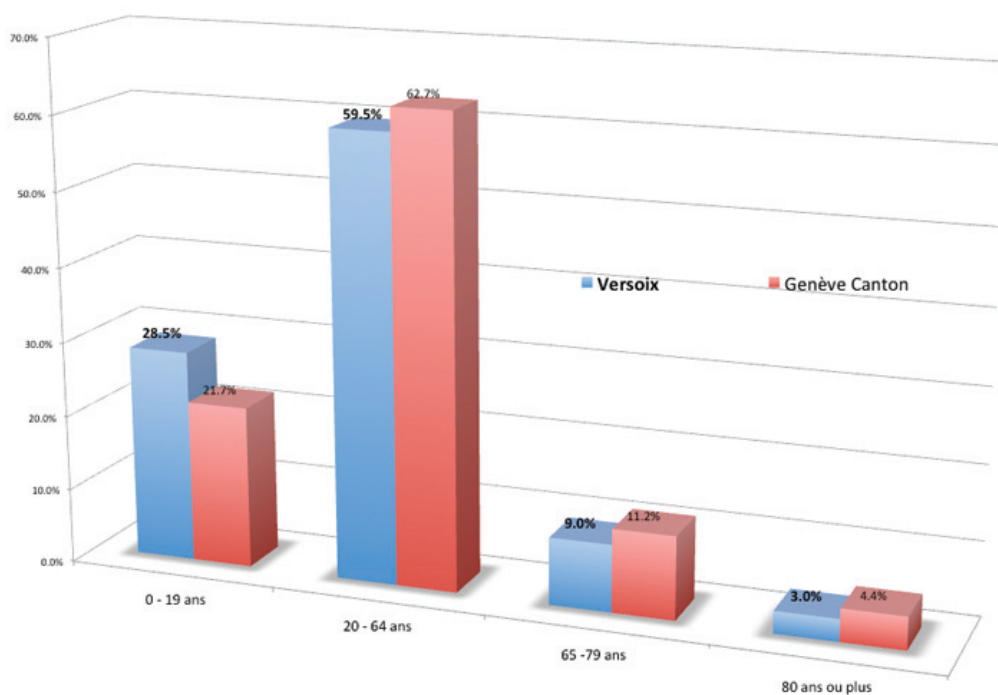
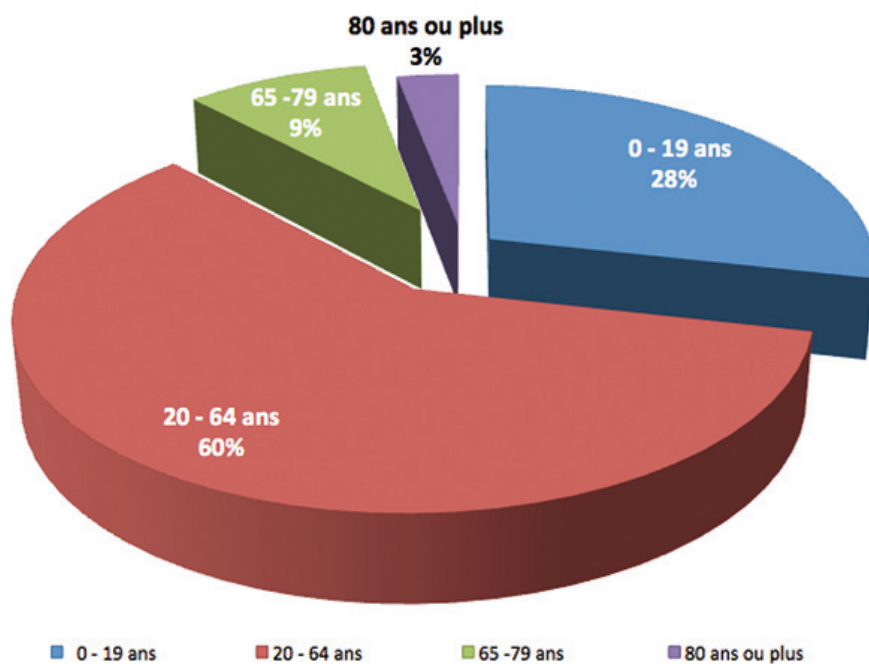
Fondation de la Commune de Versoix pour le logement et l'accueil des personnes âgées (Bon-Séjour)

Président du Conseil de Fondation :
M. C. Graber
C.A. délégué : M. C. Lambert
Membres nommés par le C.M. :
D. Schneckenburger, M.-L. Rageth,
J. Schneckenburger, R. Eftimie, J.-C. Rothlisberger
Membres nommés par le C.A. :
M. Pernet, C. Graber, S. Pellaton, C. Ricci.

Fondation de la Commune de Versoix pour la crèche (Fleurimage)

Président du Conseil de Fondation :
M. J.-C. Burdet
Directrice : Mme F. Rességuier
C.A. délégué : C. Lambert
Membres nommés par le CM :
O. Enhas, J. Susini, G. Chappatte, J.-C. Burdet,
M. Marcuzzo
Membres nommés par le C.A. :
J. Converset, E. Simeth Di Fortunato, S. De Meris.

Répartition de la population de Versoix par âge



Versoix a une population «jeune» par rapport à la moyenne du canton (données en page 6).

La Mairie

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire Général : Frank Lavanchy

Frank Lavanchy occupe cette fonction depuis octobre 2003

Collaborateurs : 1 assistante du Secrétaire Général
1 officière d'Etat civil
3 réceptionnistes - secrétaires
1 employée chargée des ressources humaines
2 employés administratifs
1 employée chargée de communication (dès l'été 2009)

La mission du service :

Secrétariat général

Le Secrétaire Général, en fonction des objectifs fixés par le Conseil Administratif, représente la direction des services communaux. Il participe à la planification, la préparation ainsi qu'au suivi des séances du Conseil Municipal.

Etat civil

Le service de l'Etat civil célèbre les mariages et enregistre les événements de vie survenus sur le territoire de la commune (naissance, reconnaissance en paternité, mariage, partenariat, décès, déclaration de nom suite au divorce). Il délivre les actes y relatifs ainsi que ceux du registre des personnes originaires de Versoix.

Ressources humaines

Les Ressources Humaines gèrent l'ensemble du personnel travaillant à l'administration communale, tant au niveau des engagements, des salaires, que des assurances sociales.

Réception

La Réception de la Mairie renseigne la population, par courriel, téléphone ou en direct à la Mairie durant les heures d'ouverture. Elle fait le lien pour l'élaboration des passeports et des cartes d'identité. Elle vend les médailles pour chiens, les cartes journalières CFF et CGN, comme d'autres objets tels cartes postales, livres, etc. Elle procède également à divers travaux administratifs.

Communication institutionnelle

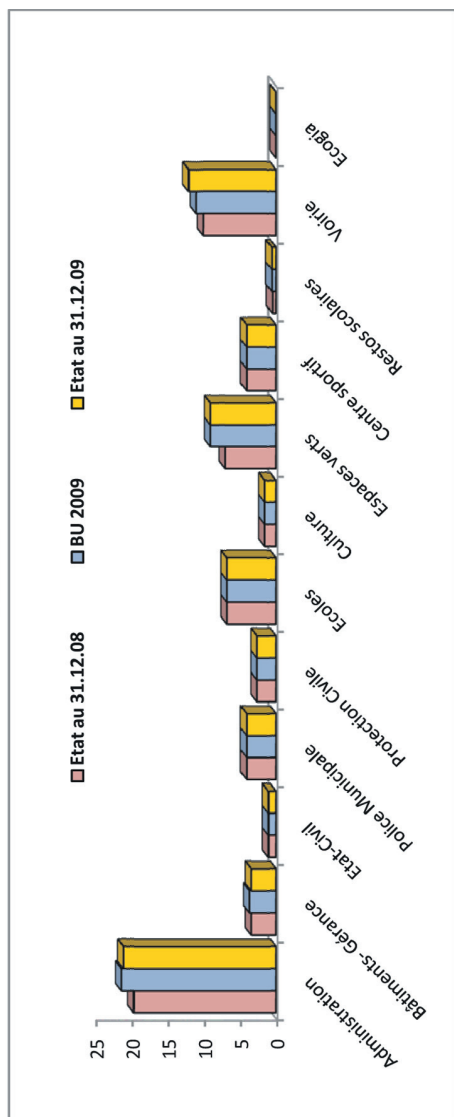
La communication institutionnelle est chargée de faire le lien avec les medias et journaux, tant sur le plan cantonal que communal. Elle tient à jour le site internet pour la partie officielle. Elle assure la communication interne de la Mairie.

Administration communale postes et personnes (personnel fixe)

Etat du personnel auxiliaire - salaires – du 1er janvier au 31 décembre 2009

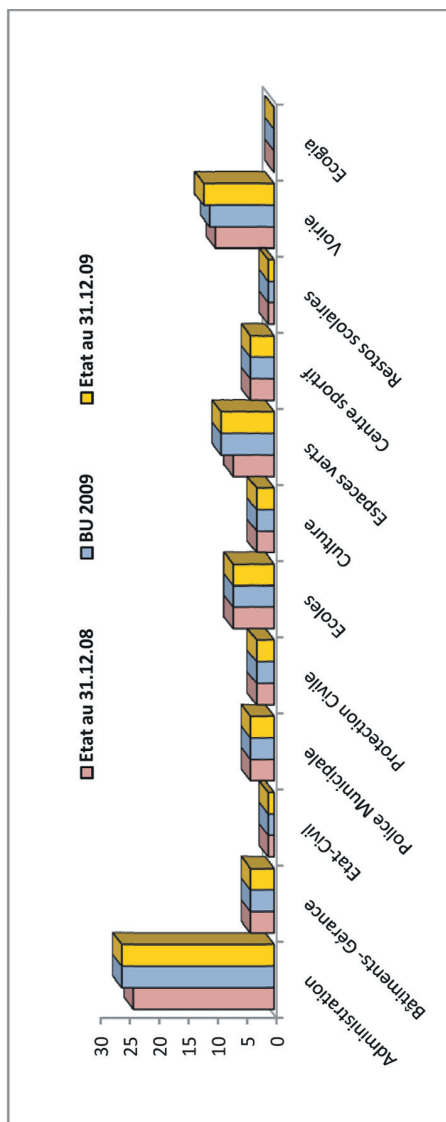
ETAT DU PERSONNEL FIXE EN NOMBRE DE POSTES

SERVICES	31.12.08	BU 2009	31.12.09
Administration	19.60	21.30	21.00
Bâtiments- Gérance	3.40	3.65	3.40
Etat-Civil	1.00	1.00	1.00
Police Municipale	4.00	4.00	4.00
Protection Civile	2.60	2.60	2.60
Ecoles	6.75	6.75	6.75
Culture	1.50	1.50	1.50
Espaces verts	7.00	9.00	9.00
Centre sportif	4.00	4.00	4.00
Restos scolaires	0.44	0.53	0.53
Voirie	10.00	11.00	12.00
Ecogia	0.00	0.00	0.00
Total	60.29	65.33	65.78



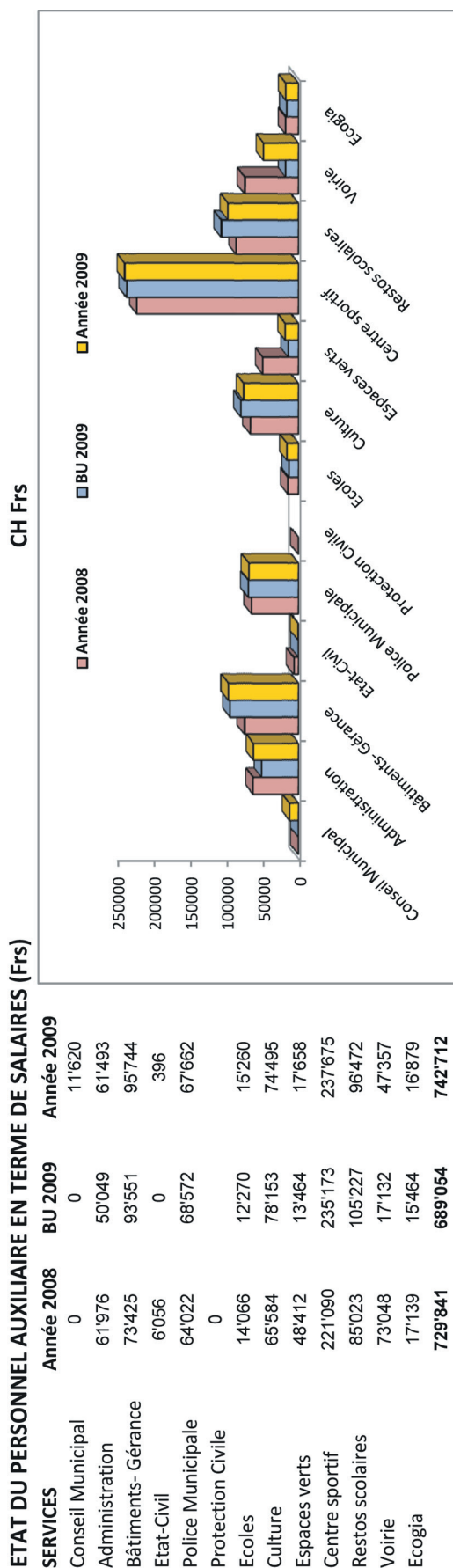
ETAT DU PERSONNEL FIXE EN NOMBRE DE PERSONNES

SERVICES	31.12.08	BU 2009	31.12.09
Administration	24	26	26
Bâtiments- Gérance	4	4	4
Etat-Civil	1	1	1
Police Municipale	4	4	4
Protection Civile	3	3	3
Ecoles	7	7	7
Culture	3	3	3
Espaces verts	7	9	9
Centre sportif	4	4	4
Restos scolaires	1	1	1
Voirie	10	11	12
Ecogia	0	0	0
Total	68	73	74



1 : Dans le cadre de l'élaboration du budget 2009, les autorités de Versoix ont validé les augmentations de postes suivants : 2 demi postes Administration (communication et comptabilité, 1 poste STVE et diverses augmentations de taux d'activité (aide sociale et informatique).
La différence entre le réel 2009 et le budget 2009 s'explique par l'ouverture d'un poste d'apprentissage à la voirie (+1), le gel de l'embauche d'un demi poste à l'administration(-0.5).

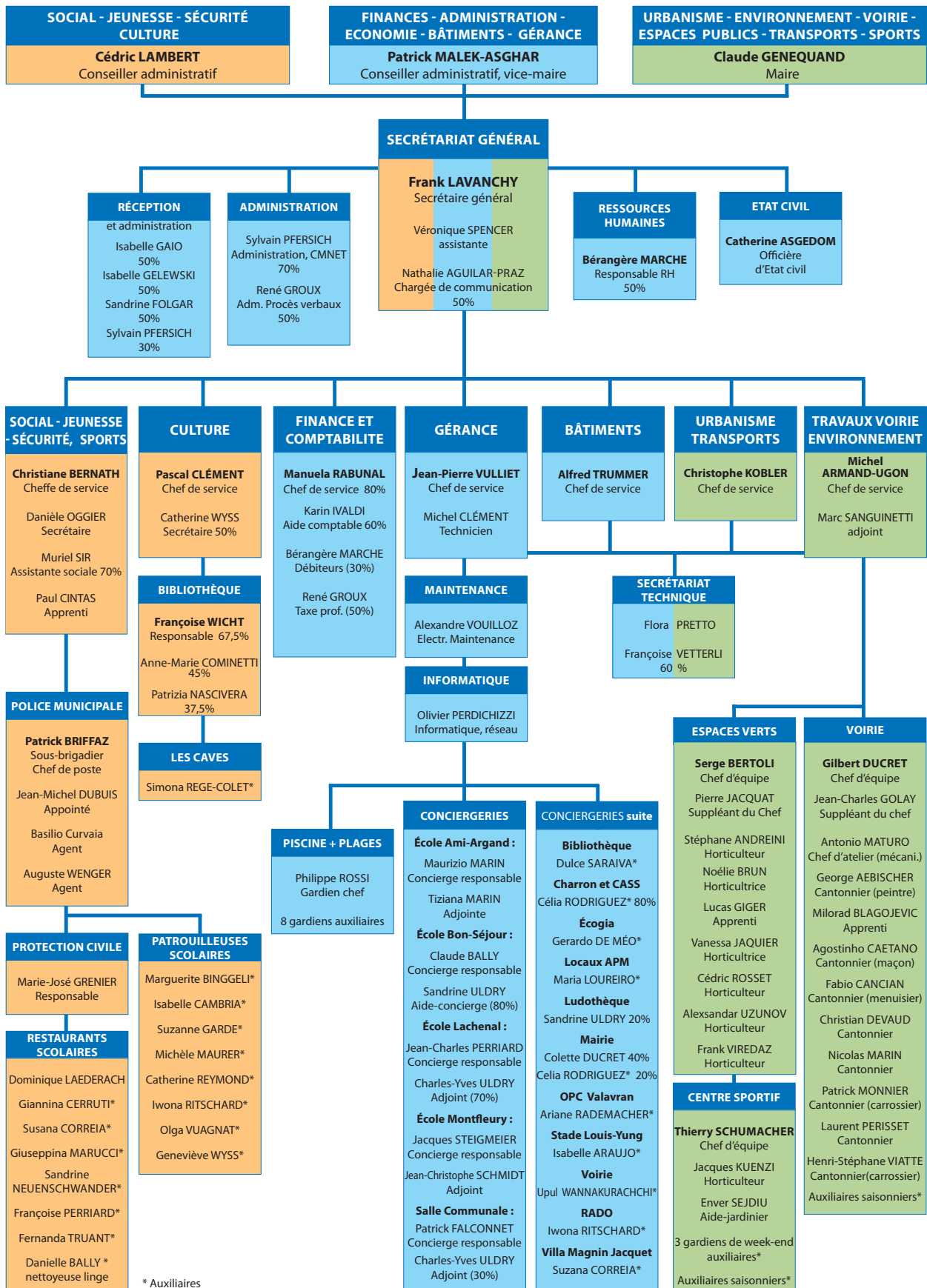
Administration communale (personnel auxiliaire) Mouvements de personnel



2 : L'écart entre le BU 2009 et le réalisé 2009 s'explique par le fait que des postes n'ont pas été repourvus (ou repourvus en cours d'année); ce qui a été compensé par des heures faites par des auxiliaires (administration et voirie).

LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU NIVEAU DU PERSONNEL DURANT L'ANNEE 2009 SONT RELEVÉS CI-DESSOUS :

SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES
Administration	1	0.50	Engagement communication
Administration	1	0.70	transfert Service social / administration
Administration	0	0.20	Augmentation temporaire tx activité pr remplacement malade
Espaces Verts	2	2.00	Engagement de 2 jardiniers budgétisés
Restos scolaires	0	0.09	augmentation du taux d'activité Restaurant scolaire
Voirie	2	2.00	Création poste apprentissage + engagement nouveau cantonnier

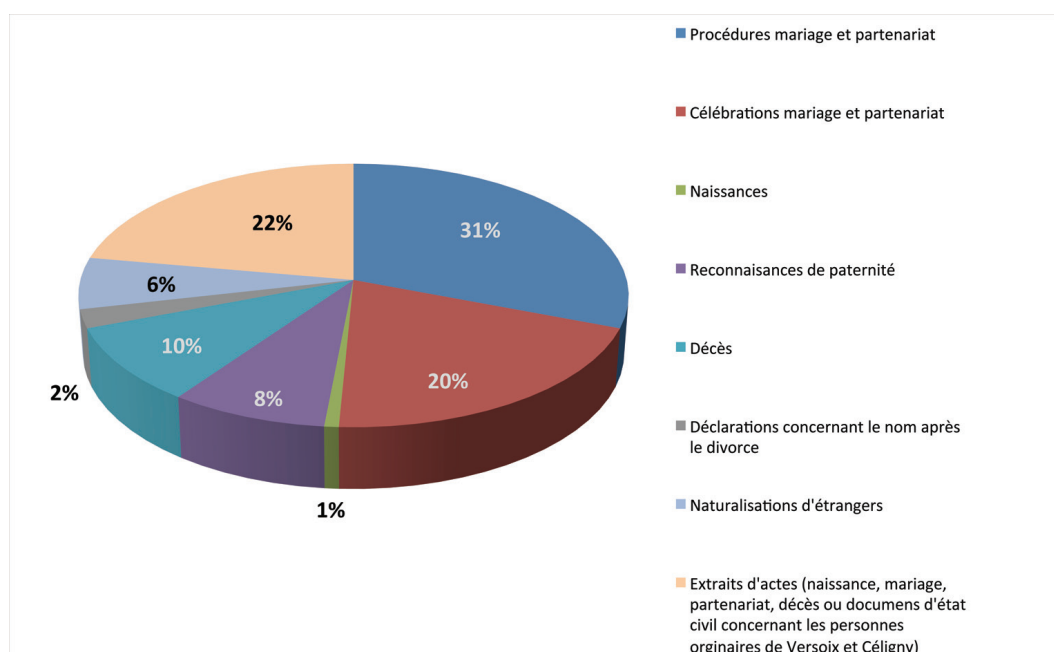


Etat civil

Le service de l'état civil de l'arrondissement de Versoix/Céligny a, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, traité et enregistré dans le système informatisé de l'état civil suisse «Infostar» :

Procédures de mariage et partenariat	61
Célébrations de mariage et partenariat	79
Naissances	2
Reconnaisances de paternité	22
Décès	37
Déclarations concernant le nom après le divorce	17
Naturalisations d'étrangers	100

Répartition du temps d'occupation pour les différents offices d'Etat civil



Durant cette période, **519 extraits d'actes** ont été délivrés (mariage, naissance, reconnaissance, décès, certificat individuel d'état civil, acte d'origine ou certificat de famille) concernant des personnes originaires de Versoix et Céligny.

Suite à un complément de formation demandé par la Confédération, notre préposée à l'Etat-civil, Catherine Asgedom, a obtenu le diplôme fédéral d'Officière d'Etat-civil.



Dicastère de M. Claude Genequand, Maire

Claude Genequand a occupé la fonction de vice-Maire jusqu'au 31 mai 2009, puis celle de Maire dès le 1^{er} juin 2009

STVE: TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS – CENTRE SPORTIF DE VERSOIX - ENVIRONNEMENT

Chef de service : Michel Armand-Ugon

Collaborateurs :

1 adjoint au chef de service

2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et Environnement

Voirie : 1 chef d'équipe, 9 cantonniers, des auxiliaires saisonniers

Espaces verts : 1 chef d'équipe, 1 suppléant, 6 horticulteurs, 1 apprenti, des auxiliaires saisonniers

Centre sportif : 1 chef d'équipe, 1 horticulteur, 1 aide-jardinier, des auxiliaires saisonniers

Les collaborateurs du Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (ci-après STVE) ont nettoyé, entretenu et embelli la Commune de Versoix tout au long de l'année 2009 grâce à leur efficacité et leurs multiples compétences.

Les diverses compétences professionnelles maîtrisées au sein du STVE sont mises au service de l'entretien de l'ensemble du domaine public non-bâti notamment pour les travaux d'horticulture, de paysagisme, de mécanique, de serrurerie, de carrosserie, de menuiserie, de peinture, de maçonnerie/génie civil.

Répartition du personnel STVE

Administration	2.5
Voirie	10
Atelier mécanique:	1
Espaces Verts:	8
Apprentis :	2
CSV	3
Total	26.5

L'année 2009 a été conjuguée au féminin et au masculin, puisque une deuxième horticultrice est venue rejoindre la seule femme du groupe des espaces verts; un nouvel horticulteur a également rejoint cette équipe.

2009 a aussi été caractérisée par la création d'une deuxième place d'apprentissage au sein de la voirie; cette place est occupée depuis le début du mois de septembre 2009 par un apprenti mécanicien en maintenance d'automobile.

La mission du service

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement gère l'ensemble des tâches liées à la gestion du domaine public. Ce service, dont tous les employés sont en contact direct avec la population a aussi pour objectif de répondre quotidiennement à diverses questions sur Versoix et sur le domaine public non-bâti versoisien.

Le service est divisé en plusieurs sous-services dont les tâches sont bien distinctes :

Les travaux :

de nombreux chantiers sont réalisés sur l'ensemble du territoire versoisien dans le but d'entretenir et d'équiper le domaine public ainsi que d'améliorer le confort et la sécurité des citoyens. Une grande partie d'entre eux sont effectués sur les chaussées, les forêts, les cours d'eau, les collecteurs ne sont pas en reste. Sans oublier la gestion de la défense incendie et de l'éclairage public.

La voirie :

les cantonniers s'affairent chaque jour afin d'entretenir la ville, ses chaussées, ses cours d'eau, son mobilier urbain, sa végétation, son cimetière, sans oublier l'entretien du matériel et l'ensemble du parc de véhicules communaux. Cette équipe s'occupe aussi de préparer les manifestations publiques et des nettoyages qui en découlent, des ensevelissements, sans oublier le service hivernal, ô combien apprécié par nos concitoyens.

Les espaces verts :

les jardiniers s'occupent entre autres de l'entretien des espaces verts communaux, de l'entretien de la végétation, des décorations florales, de l'entretien et de créations diverses comme les massifs floraux et des décorations des manifestations communales.

Le Centre Sportif (CSV) :

trois personnes entretiennent les terrains de sport (y compris le stade municipal) ainsi que tous les aménagements extérieurs du Centre Sportif.

L'environnement :

si une grande partie des tâches liées à l'environnement réside dans la gestion des déchets, avec notamment les différents points de récupération disséminés sur tout le territoire versoisien, il ne faut pas oublier que le respect de l'environnement consiste aussi à prendre soin des eaux, à améliorer la qualité de l'air et à diminuer des nuisances sonores.



Le STVE en chiffres

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (ci-après STVE) traite et comprend :

- 3 millions de francs de budget de fonctionnement (non compris salaires)
- 26 collaborateurs, dont 2 apprentis
- 9 auxiliaires ou temporaires (été, surveillants Centre sportif)
- 350'000 m² de domaine public (routes, chemins et parcs)
- 250'000 m² de domaine privé communal (écoles, cimetière, Centre sportif,...) entretenus par le STVE
- 640 points lumineux (éclairage public), non compris le cordon lumineux du quai (287 points).



1^{er} candélabre à LED de la Commune

300 m² de tente communale montés 17 fois/an



140 transports de matériel de fête
350 bacs ou massifs floraux



230 points d'eau pour la défense incendie (bornes incendie)



300 bancs et 150 tables pour les manifestations

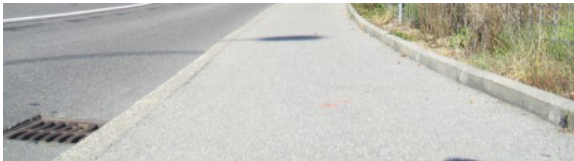


140 corbeilles à déchets + 40 caninettes



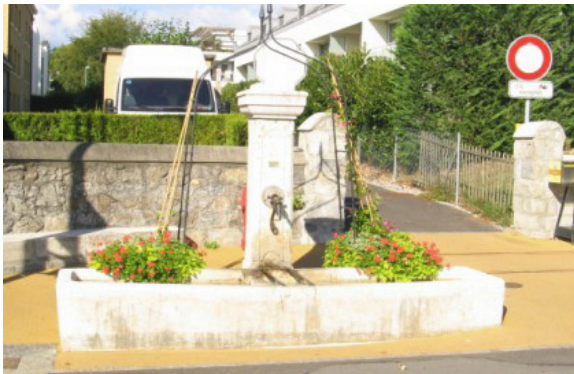
Quai de Versoix : bancs, corbeilles à déchets et caninettes

70 bancs publics
45 km de collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées
600 sacs d'eaux pluviales et 1100 regards



Chaussée, trottoir et sac d'eaux pluviales

35 km de routes (67 artères)
9 km de trottoirs
23 fontaines



Fontaine « Pré-Colomb »

20 arrêts ou abribus



Chemin de Pont-Céard : abribus + couvert à vélos

7 couverts à vélos
20 ouvrages d'art
(pontons, passages inférieurs, ponts)
6 cours d'eau communaux
10 points de récupération des déchets



Point de récupération de Lachenal

1 station de pompage d'eaux usées (Ecogia)
5 WC publics



WC publics de la Gare de Versoix

9 places de jeux



Parc Maurice-Ravel

Le STVE entretient aussi les domaines publics cantonaux suivants : la plage, l'aire de pique-niques de la cabane des bûcherons et la halte CFF de Pont-Céard

STVE – Travaux

Chantiers réalisés, en cours et à l'étude

En cours = crédit voté

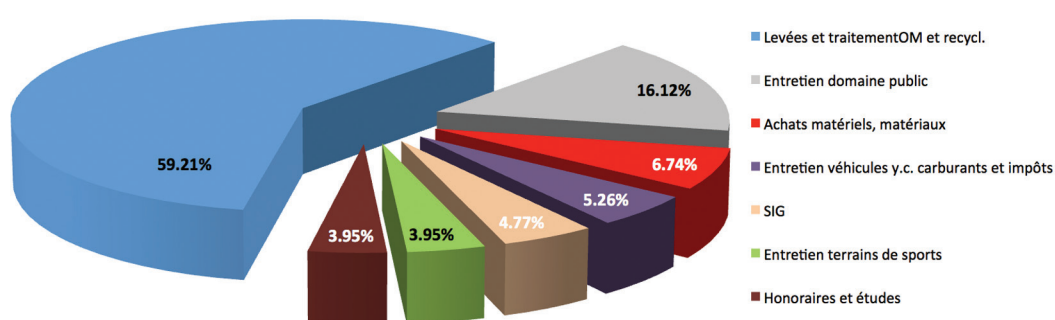
Les messages ayant permis le vote des crédits de construction auprès du Conseil municipal peuvent être consultés sur notre site www.versoix.ch (travaux).

Chantier	Travaux / Etude	Crédit	Coût au 31.12.2009	Subvention reçue	Situation
Quartier Versoix-la-Ville	Suite du Mail Voltaire, mise à ciel ouvert du bief, trottoir côté ch. du Pré-Colomb	930'000.-	630'000.-	430'000.-	Terminé
Carrefour route de l'Etraz/Saint-Loup	Construction d'un giratoire (66% Canton, 33% Commune)	275'000.-	295'000.-	0.-	Terminé
PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)	Etablissement du PGEE de Versoix	510'000.-	310'000.-	220'000.-	En cours
Av. Marc-Peter	Réaménagements routiers (Zone 30)	150'000.-	148'000.-	0.-	Terminé
Piste cyclable Malagny	Création d'une piste cyclable en limite de la Commune de Genthod à la route des Fayards	250'000.-	190'000.-	200'000.-	En cours
Piste finlandaise	Création d'une piste finlandaise dans les bois de la Fontaine (derrière le CSV)	112'000.-	85'000.-	0.-	Terminé
Ch. de Dessous-Saint-Loup	Réaménagements routiers: création trottoir et modérateurs de trafic	300'000.-	270'000.-	0.-	Terminé
Chemin de Pont-Céard	Réaménagements routiers: réfection complète du revêtement (phonoabsorbant) et modérateurs de trafic	360'000.-	320'000.-	0.-	Terminé
Av. De-Choiseul	Réaménagements routiers et réfection complète de l'avenue (Zone 20)	900'000.-	750'000.-	400'000.-	En cours
Concept décoration	Décorations lumineuses pour manifestations versoisiennes	220'000.-	190'000.-	0.-	En cours
Ecogia	Aménagements extérieurs de l'ensemble du site	730'000.-	640'000.-	25'000.-	En cours
Ch. Louis-Dégallier/av. Marc-Peter	Zone 30	410'000.-	405'000.-	0.-	Terminé
Av. Adrien-Lachenal	Etude de réaménagement	80'000.-	0.-	0.-	En cours
Carrefour route de l'Etraz/ch. du Biolay	Construction d'un giratoire (50% Canton, 50% Commune)	420'000.-	180'000.-	0.-	En cours
CSV courts de tennis	Rénovation des courts extérieurs	280'000.-	180'000.-	0.-	En cours
Travaux divers 2009	Divers aménagements: trottoir ch. Louis-Dégallier, rte de Saint-Loup, cabanes de pêcheurs, cheminement pédestre, etc.	210'000.-	95'000.-	0.-	En cours

STVE- Budget

Budget STVE 2009	
Levées et traitements des ordures et déchets recyclables:	CHF 1'800'000.00
Entretien domaine public:	CHF 490'000.00
Achats matériels, matériaux, engins et fournitures diverses:	CHF 205'000.00
Entretien véhicules, y.c. carburants et impôts:	CHF 160'000.00
SIG (fontaines, tableaux électr. manifestations, éclairage public:	CHF 145'000.00
Entretien terrains de sports	CHF 120'000.00
Honoraires et études	CHF 120'000.00
Total	CHF 3'040'000.00

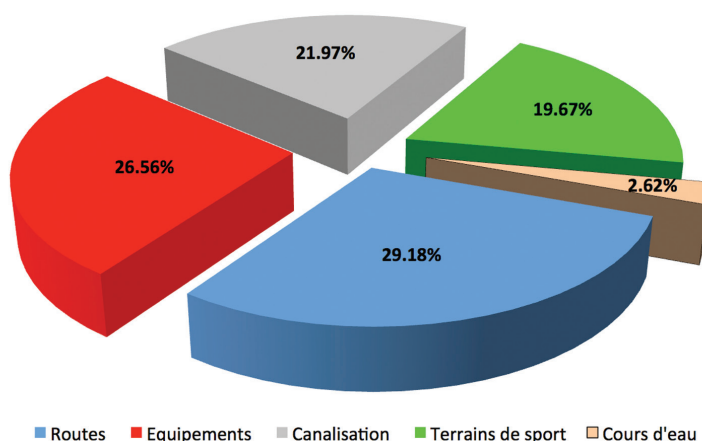
Répartition des coûts des principaux postes



Entretien du domaine public – répartition des frais

Entretien du domaine public - Répartition: frais tiers	
Routes (entretiens, aménagements, déneigement, réparations urgentes):	CHF 178'000.00
Equipements et mobiliers urbains (menuiserie, serrurerie, traitement végétations, défense incendie, éclairage public, WC publics):	CHF 162'000.00
Canalisation (entretiens, réparations urgentes):	CHF 134'000.00
Entretiens terrains de sport:	CHF 120'000.00
Cours d'eau:	CHF 16'000.00
Total	CHF 610'000.00

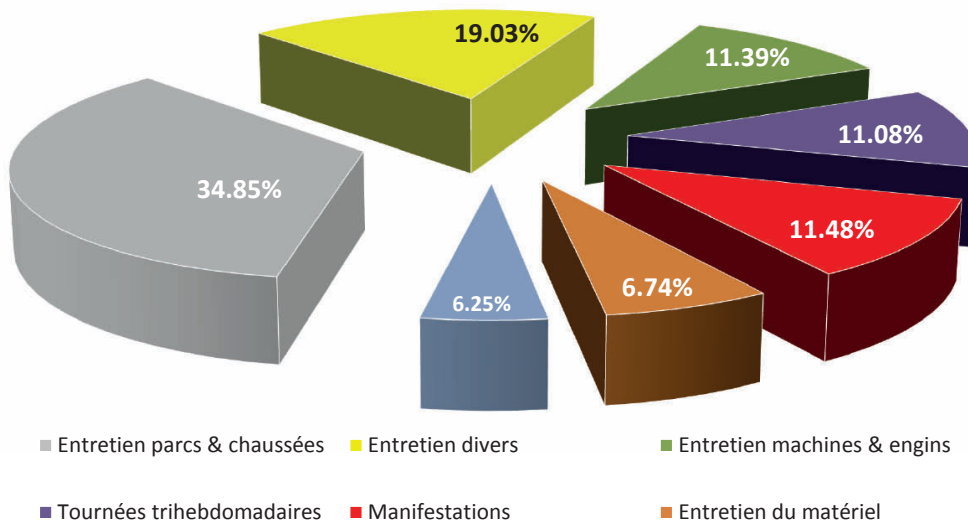
Entretien du domaine public - Répartition : frais tiers



STVE - Voirie

Répartition des activités

Entretien parcs & chaussées	Entretien divers							Entretien machines & engins	Tournées trihebdomadaires	Manifestations	Entretien du matériel	Divers & Bureau	Total global			
6'255.00	3'416.00							2'043.50	2'067.50	2'060.75	1'209.25	896.75	17'948.75			
34.85%	19.03%							11.39%	11.52%	11.48%	6.74%	5.00%	100.00%			
	Entretien cimetièrre	Entretien parcours sportif	Entretien cours d'eau	Entretien du dépôt	Déneigement	Entretien végétation	Travaux de menuiserie	Entretien du C.O.		Transports matériels manifestations	Tente communale	"Sapin de Noël"		Divers / Bureau	Votations	"Environnement"
	605.00	71.00	645.00	256.00	395.00	268.25	1058.75	117.00		1307.75	506.50	246.50		665.50	94.75	136.50
	3.37%	0.40%	3.59%	1.43%	2.20%	1.49%	5.90%	0.65%		7.29%	2.82%	1.37%		3.71%	0.53%	0.76%

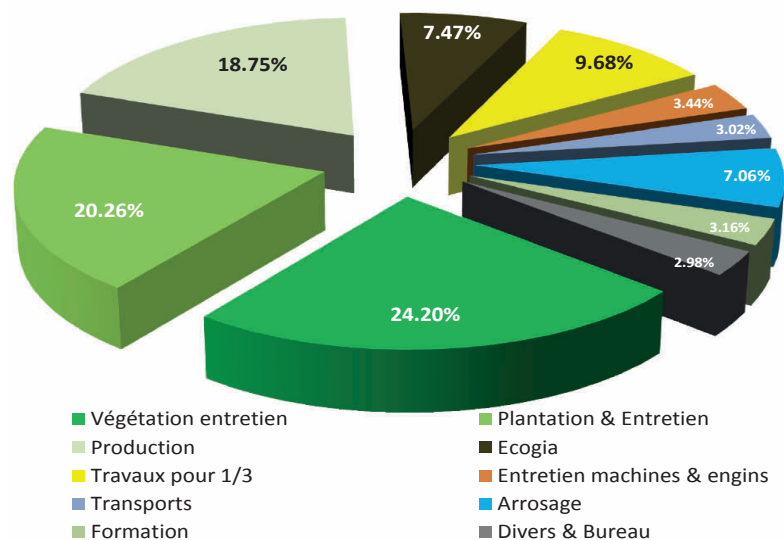


40 ans de service pour notre chef cantonnier M. Gilbert Ducret

STVE – Espaces verts

Répartition des activités

Végétation entretien (h)	Plantation & Entretien (h)	Production (h)	Ecogia (h)	Travaux pour 1/3 (h)	Entretien machines & engins (h)	Transports (h)	Arrosage (h)	Formation (h)	Divers Bureau (h)	Total (h)
3612.25	3024.75	2799.25	1114.75	1445.25	513.5	450.50	1'053.50	471.25	444.50	14'929.50
24.20%	20.26%	18.75%	7.47%	9.68%	3.44%	3.02%	7.06%	3.16%	2.98%	100.00%
Taille		Production atelier jardiniers				Pose et dépose des bennes				
Tonte		Production serre				Livraison				
Ramassage de feuilles		Braille				Achat				
Elagage						Courant (arbrustes et fleurs)				
						Ponctuel (gazon, haies, arbres et massifs)				
						Apprenti				
						Collaborateurs				
						SB				
1360.75		1317.25				208.25				
1266.75		1121.25				154.00				
437.00		360.75				88.25				
547.75						641.00				
9.11%		8.82%				1.39%				
8.48%		7.51%				1.03%				
2.93%		2.42%				0.59%				
3.67%						4.29%				
						2.76%				
						1.82%				
						1.11%				
						0.23%				



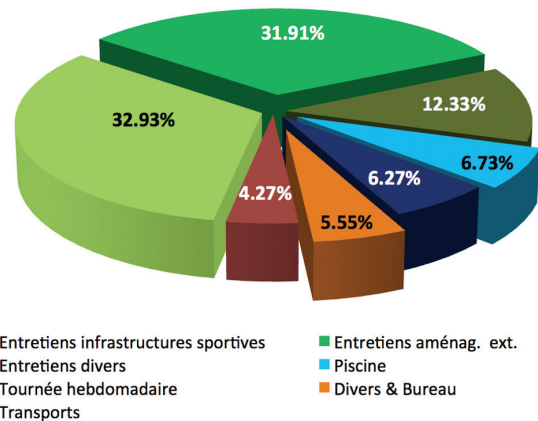
Parc de la Mairie sur orbite



STVE – Centre sportif de Versoix

Répartition des activités

Entretiens infrastructures sportives (h)		Entretiens aménagements extérieurs (h)		Entretiens divers (h)		Piscine (h)		Tournées hebdomadaires (h)		Divers Bureau (h)		Transports (h)		Total (h)																																				
1768.25		1713.50		662.25		361.50		336.50		298.00		229.5		5'369.25																																				
32.93%		31.91%		12.33%		6.73%		6.27%		5.55%		4.27%		100.00%																																				
Entretiens terrains en herbe	1185.75	22.08%	Entretiens aménagements extérieurs	1170.25	21.80%	Tailles et élagages	337.50	6.29%	Entretiens terrains	338.00	6.30%	Entretiens courts tennis extérieurs et intérieurs	264.50	4.93%	Entretien piste athlétisme	46.25	0.86%	Entretiens divers	662.25	12.33%	Entretiens divers	469.00	8.73%	Entretiens terrains synthétique	60.00	1.12%	Entretiens des canalisations et fosse	105.00	1.96%	Machines & Engins	469.00	8.73%	Entretiens beech-valley	13.00	0.24%	Matériels & Locaux	175.75	3.27%	Entretien piste finlandaise	75.75	1.41%	Travaux pour STVE	7.50	0.14%	Service de la Gérance	10.00	0.19%	Arosage pelouse	23.50	0.44%



Surveillance

115 jours de surveillance 2009	Nettoyage bacs chaussures entrée	Vidange corbeilles	Ramassage suite littering	Surveillance matches	Evacuation utilisateurs non-autorisés	Réquisition ASM / SDS / Gendarmerie	Rappel à l'ordre cyclistes	Demande de renseignements	Constat incivilité / Comportement violents joueurs	Présence "pocket bike" sur parking	Présence modèles réduits thermiques sur parking	Constat de "burn out" sur parking	Tournée contrôles vestiaires	Récupération objets trouvés	Intervention chien	Assistance médicale	Contrôle piste finlandaise
Statistiques 2009	71	135	117	161	142	4	140	191	13	0	6	4	154	115	44	7	72
Statistiques 2008	72	203	199	111	283	4	161	228	28	8	12	7	189	153	40		



Le Centre sportif en hiver

STVE - Environnement

Gestion des Déchets

2009 a confirmé, pour une sixième année consécutive, l'hypothèse selon laquelle le taux de recyclage annuel est effectivement situé autour d'un taux «plancher» moyen de 36%. L'année a donc bouclé sur un résultat légèrement supérieur à ce seuil avec un taux égal à 37.25%. Derrière certains chiffres qui pourraient confiner à une relative stagnation, se cache une réalité tout de même réjouissante. En effet, si le taux de recyclage à Versoix n'a pas encore atteint l'objectif des 40%, force est de constater que le nombre de kilos d'ordures ménagères par habitant diminue constamment (à l'exception de 2005), depuis l'an 2000, tandis que la masse des déchets recyclés progresse quant à elle régulièrement depuis 10 ans. N'oublions pas de signaler que la masse totale des déchets, n.c. les déchets de jardins, diminue pour la troisième année consécutive.

Tâches accomplies en 2009 :

Evolution et gestion des points de récupération (PDR)	
Renforcement des tournées mensuelles d'entretien	✓
Mesures concernant la gestion des déchets	
Projet conteneurs enterrés place du Bourg (suivi recours)	✓
Mois des déchets et de la propreté (mois de mai 2009)	✓
Pointages réguliers des levées déchets urbains auprès des entreprises	✓
Perception taxe forfaitaire annuelle déchets CHF 100.00 entreprises	✓
Approbation par CM du nouveau règlement communal relatif à la gestion des déchets	✓
Préparation passage pour 2010 de 3 à 2 levées hebdomadaires ordures ménagères	✓
Poursuite déploiement des caninettes	✓
Communication vers les habitants	
Marquage ponctuel par affiches des emplacements dépôts encombrants sauvages	✓
Exploration des différents modes communication potentiellement adapté à Versoix	✓
Campagne affichage contre déjections canines	✓
Création et distribution calendrier Voirie 2010	✓
Communication vers les entreprises	
Organisation 3 ^{ième} apéro dînatoire pour les concierges à Ecogia	✓
Tournée des concierges d'immeubles d'habitation privés	✓
Visite de l'ESREC des Chânats pour concierges d'immeubles d'habitation privés	✓
Envoi courrier informatif taxe forfaitaire annuelle CHF 100.00 pour les nouvelles entreprises	✓



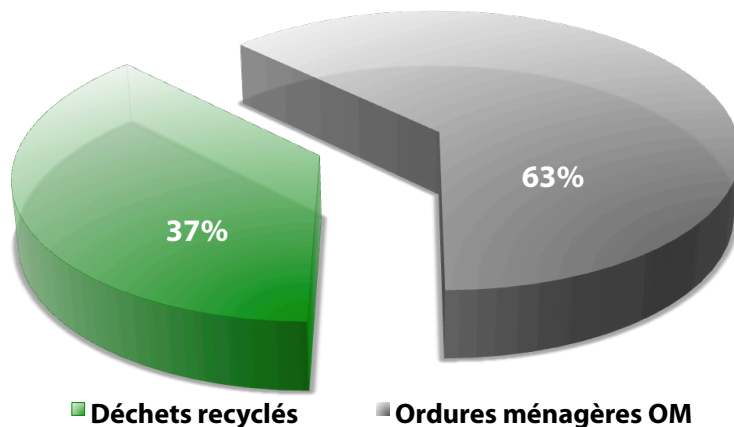
Statistiques des déchets en kilos pour l'année 2009 à Versoix

Nombre d'habitants 2009 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verres	Textiles	Autres déchets	Déchets verts	Total récupération	Ordures ménagères	Déduction OM Industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
12873	14540	68799	520195	32215	380730	41544	27790	793220	1879033	3359770	193860	3165910	5044943	37.25%
Kilos par habitants	1.13	5.34	40.41	2.50	29.58	3.23	1.91	61.62	145.97	260.99	15.06	245.93	391.90	37.25%
Proportion déchets recyclés	0.77%	3.66%	27.68%	1.71%	20.26%	2.21%	1.48%	42.21%						
Proportion types déchets	0.29%	1.36%	10.31%	0.64%	7.55%	0.82%	0.55%	15.72%	37.25%			62.75%		

	2009	2008
Taux de déchets recyclés sur la Commune de Versoix:	37.25 %	35.92 %
Quantité de déchets par habitant:	391.89 kg	411.01 kg
Quantité d'ordures ménagères issue de la consommation par habitant:	245.93 kg	263.38 kg
Quantité des déchets recyclés issue de la consommation par habitant (nombre moyen en 2008: 12'634):	145.96 kg	147.63 kg

Le taux de recyclage en 2009 a augmenté en rejoignant les taux de 2006 et 2007, alors que le nombre de kilos d'ordures ménagères par habitant a continué à baisser en 2009. L'attractivité de l'espace de récupération des Chânats (ci-après ESREC Chânats) à Bellevue a continué à exercer une importante influence sur le taux de recyclage versoisien (voir point 6.3 Annexe II). La masse totale des déchets récoltés en 2009, n.c. les déchets de jardins, est équivalente à celle mesurée en 2003.

Proportion de l'ensemble des déchets recyclés et OM (y.c. déchets organiques en 2009)



Point de récupération de Lachenal. Le respect n'est pas encore acquis par tous.

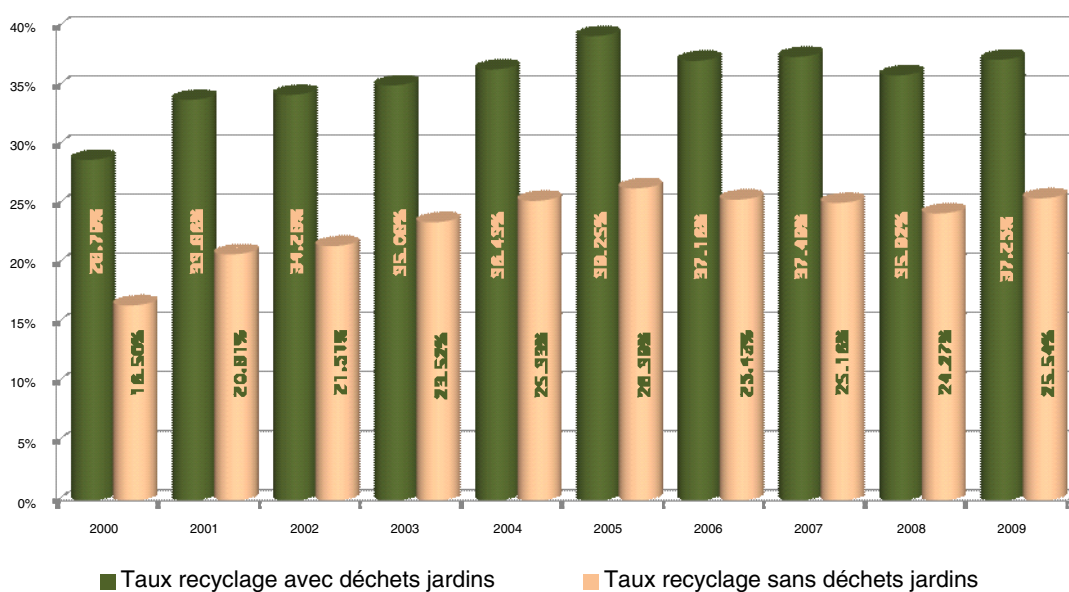
Statistiques comparatives des déchets 2000 – 2009 avec déchets de jardin

Année	Nombre d'habitant	Total déchets recyclés en to	Total Ordures Ménagères en to	Total déchets en to	Taux de recyclage	Kilos déchets recyclés par habitant	Kilos ordures ménagères par habitant	Total kilos déchets par habitant
2009	12'873	1'879.04	3'165.91	5'044.95	37.25%	145.96	245.93	391.89
2008	12'634	1'865.14	3'327.62	5'192.76	35.92%	147.63	263.39	411.01
2007	12'271	2'017.09	3'363.17	5'380.26	37.49%	164.38	274.07	438.45
2006	11'993	1'969.20	3'330.00	5'299.20	37.16%	164.20	277.66	441.86
2005	11'747	2'042.17	3'160.38	5'202.55	39.25%	173.85	269.04	442.88
2004	11'474	1'877.93	3'277.00	5'154.93	36.43%	163.67	285.60	449.27
2003	11'225	1'755.52	3'249.43	5'004.95	35.08%	156.39	289.48	445.88
2002	11'049	1'685.90	3'231.72	4'917.62	34.28%	152.58	292.49	445.07
2001	10'963	1'663.25	3'249.39	4'912.64	33.86%	151.71	296.40	448.11
2000	10'679	1'529.51	3'783.00	5'312.51	28.79%	143.23	354.25	497.47



Statistiques comparatives des déchets 2000 – 2009 sans déchets de jardin

Année	Nombre d'habitant	Total déchets recyclés en to	Total Ordures Ménagères en to	Total déchets en to	Taux de recyclage	Kilos déchets recyclés par habitant	Kilos ordures ménagères par habitant	Total kilos déchets par habitant
2009	12'873	1'085.83	3'165.91	4'251.74	25.54%	84.35	245.93	330.27
2008	12'634	1'066.24	3'327.62	4'393.86	24.27%	84.39	263.39	347.78
2007	12'271	1'130.87	3'363.17	4'494.04	25.16%	92.16	274.07	366.23
2006	11'993	1'135.40	3'330.00	4'465.40	25.43%	94.67	277.66	372.33
2005	11'747	1'132.96	3'160.38	4'293.34	26.39%	96.45	269.04	365.48
2004	11'474	1'111.83	3'277.00	4'388.83	25.33%	96.90	285.60	382.50
2003	11'225	999.51	3'249.43	4'248.94	23.52%	89.04	289.48	378.52
2002	11'049	885.90	3'231.72	4'117.62	21.51%	80.18	292.49	372.67
2001	10'963	853.83	3'249.39	4'103.22	20.81%	77.88	296.40	374.28
2000	10'679	747.51	3'783.00	4'530.51	16.50%	70.00	354.25	424.24

Evolution du taux de recyclage 2000-2009 avec et sans les déchets de jardin





Canton de Genève – Déchets urbains communaux 2008 (y.c. ESREC)

Nombre d'habitant	Ferraille + OREA	Papier	Verres	Divers (PET, Alu/fer blanc, textiles, piles, huiles et bois)	Déchets compostables (Cuisine et jardin)	Total déchets recyclés	Total Ordures Ménagères	Total déchets	Taux recyclage avec déchets cuisine et jardin	Taux recyclage sans déchets cuisine et jardin
 453'439	4'242.00	26'933.00	12'111.00	3'582.00	32'450.00	79'318.00	121'769.00	201'087.00	39.44%	23.31%
 12'749	154.70	643.10	414.10	100.00	1'047.80	2'359.70	3'320.00	5'679.70	41.55%	23.10%

Les espaces de récupération (ci-après ESREC) exploités sur le canton de Genève sont au nombre de trois : Chênats, Praille et Châtillon.

Canton de Genève – Déchets urbains communaux 2008 (sans ESREC)

Nombre habitantS	Ferraille + OREA	Papier	Verres	Divers (PET, Alu/fer blanc, textiles, piles, huiles et bois)	Déchets compostables (Cuisine et jardin)	Total déchets recyclés	Total Ordures Ménagères	Total déchets	Taux recyclage avec déchets cuisine et jardin	Taux recyclage sans déchets cuisine et jardin
 453'439	2'553.00	26'139.00	11'918.00	3'245.00	30'752.00	74'607.00	120'193.00	194'800.00	38.30%	22.51%
 12'749	53.00	530.00	372.00	100.00	799.00	1'854.00	3'320.00	5'174.00	35.83%	20.39%

Ce tableau permet de comparer pour l'année 2008 deux chiffres strictement comparables soit le taux de recyclage des déchets urbains communaux entre la Commune de Versoix et le canton de Genève, puisque les deux éléments de comparaison n'incluent pas dans leur calcul les tonnages issus des espaces de récupération.

Coûts engendrés par la levée et le traitement des déchets en 2009

Coûts globaux

	2007	2008	2009
Population moyenne (habitants):	12'271	12'634	12'873
Levées des ordures ménagères:	CHF 440'067.47	CHF 449'859.90	CHF 465'961.82
Levée des déchets recyclables:	CHF 235'798.06	CHF 224'154.03	CHF 222'391.88
Levées des déchets de jardin:	CHF 107'264.82	CHF 106'045.63	CHF 93'828.63
Traitement des ordures ménagères:	CHF 875'186.14	CHF 891'460.35	CHF 892'165.36
Traitement des déchets recyclables:	CHF 19'937.97	CHF 22'844.58	CHF 10'965.52
Traitement des déchets de jardin:	CHF 90'724.56	CHF 78'590.55	CHF 80'076.20
	CHF 1'768'979.02	CHF 1'772'955.04	CHF 1'765'389.41

Coûts par habitant

	2007	2008	2009
Population moyenne (habitants):	12'271	12'634	12'873
Levées des ordures ménagères:	CHF 35.86	CHF 35.61	CHF 36.20
Levée des déchets recyclables:	CHF 19.22	CHF 17.74	CHF 17.28
Levées des déchets de jardin:	CHF 8.74	CHF 8.39	CHF 7.29
Traitement des ordures ménagères:	CHF 71.32	CHF 70.56	CHF 69.31
Traitement des déchets recyclables:	CHF 1.62	CHF 1.81	CHF 0.85
Traitement des déchets de jardin:	CHF 7.39	CHF 6.22	CHF 6.22
	CHF 144.16	CHF 140.33	CHF 137.14

Déchets urbains des entreprises

Revenus générés par le traitement des déchets

	2007	2008	2009
Population moyenne (habitants):	12'271	12'634	12'873
Traitement des déchets recyclables:	CHF 59'858.20	CHF 71'616.60	CHF 50'433.70
Taxe forfaitaire annuelle déchets	CHF 20'301.80	CHF 37'191.80	CHF 35'691.80
	<u>CHF 80'160.00</u>	<u>CHF 108'808.40</u>	<u>CHF 86'125.50</u>

Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets ordinaires (déchets urbains d'entreprises) de CHF 100.00 en 2009

Nombre de sociétés assujetties au paiement de la taxe forfaitaire annuelle 2009 de CHF 100.00 pour la production de déchets en petite, voire très petite quantité, ou difficilement quantifiable :	319
Nombre de sociétés ayant un accord particulier avec la Mairie de Versoix, sous forme d'un forfait annuel.	8
Nombre de sociétés dont les déchets sont levés et facturés par Transvoirie SA :	91
Produit de la taxe forfaitaire annuelle déchets:	CHF 35'691.80
Tonnage global des entreprises versoisiennes	
Masse totale des déchets urbains levés auprès des entreprises versoisiennes en 2009 :	440'710 kg

Ce tonnage correspond à la masse (246'850 kg) des déchets urbains levés, en dehors des jours de levée dédiés aux ménages privés (soit le mardi et le jeudi) auprès des entreprises versoisiennes contractuellement liées avec notre sous-traitant Transvoirie SA, additionné au tonnage (193'860 kg) des déchets urbains levés auprès des entreprises le même jour que les ménages privés.

Le tonnage de 440'710 kg correspond au 13.92 % du tonnage des déchets urbains communaux produits par les ménages privés versoisiens et incinérés en 2009.



AMENAGEMENT, URBANISME ET TRANSPORTS

Chef de service : Christophe Kobler

Le nouvel urbaniste est engagé le 1^{er} août 2009 en tant que Chef du Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, en remplacement de M. Pascalis.

Collaborateurs : 2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et Environnement

Mission du service

Par définition, le service a la mission de la construction de la Ville.

Concrètement, il est en charge de la planification et de la gestion du territoire communal au moyen des différents « outils » à disposition tels que le plan directeur communal, les plans directeurs de quartier, les plans localisés de quartier, etc. Il travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat comme la Direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT) et représente (techniquement) la Commune dans les dossiers cantonaux ou supra cantonaux (plan directeur cantonal, plan sectoriel, projet d'agglomération, etc.). Il pilote toutes les études communales d'aménagement et s'occupe des autorisations de construire en vue de la rédaction des préavis communaux. Le Service renseigne la population sur les lois et règlements en vigueur en matière d'aménagement et de construction.

Transports

Pétitions

En février 2009, le Conseil municipal est informé de la dépose de 3 pétitions concernant les transports

Une première, munie de 23 signatures, intitulée « Usagers des trains ».

Une seconde, munie de 118 signatures, « Trains régio-express en direction de Lausanne qui ne s'arrêtent plus à Versoix ». Ces deux pétitions sont renvoyées au Conseil administratif et reprises à la Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et des transports.

La troisième pétition concerne les excès de vitesse à la route de Saint-Loup. Cette dernière est renvoyée à la Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et des transports.

CGN

Après de nombreuses négociations ayant engendré des remous dans le canton, les bateaux s'arrêteront bien à Versoix en 2009. Il y aura 4 bateaux par jour du 12 avril à la mi-juin, puis 6 bateaux jusqu'en septembre.

Motion

Le 6 avril 2009, le Conseil municipal est saisi d'une motion concernant la création d'une ligne de bus nord-sud en direction du canton de Vaud et de l'aéroport. Elle permettrait, d'une part, de desservir Chavannes-Centre, Sauvigny et, d'autre part, de relier l'aéroport puis Blandonnet assurant la correspondance avec le tram de Meyrin.

Cette motion est renvoyée au Conseiller administratif délégué.

Transports généralités et résolutions

Le Conseiller administratif délégué aux transports continue de faire pression sur le Département du Territoire pour avoir des trains à la demi-heure jusqu'à minuit. Sa démarche est encouragée le 26 octobre 2009 par une résolution émanant des membres de la Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et des transports.

Transports – budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement lié aux transports a permis de poursuivre la politique active en matière d'améliorations qualitatives des transports publics.

Celle-ci se compose de 4 axes principaux :

Le financement de prestations complémentaires concernant la ligne V notamment une amélioration de la cadence aux heures de pointe.

Le financement, avec les communes voisines, du prolongement de la ligne 53 jusqu'à Machéry permettant une liaison en direction de l'aéroport.

Le financement des lignes Noctambus (au prorata des habitants) permettant de rejoindre Versoix au-delà des horaires habituels.

L'impression et la distribution d'un horaire spécifique à Versoix comprenant les trains et les bus.

Aménagement - Urbanisme

Versoix Centre-Ville

A l'instar de 2008, 2009 est une année riche pour le dossier Versoix Centre-Ville.

C'est tout d'abord le démarrage des travaux de l'îlot Nord qui concrétise les nombreuses démarches réalisées jusqu'ici. Ainsi en mars 2009, le commencement des travaux implique la première modification de l'avenue J.-F.-Deshusses. Les travaux de l'îlot Nord avancent rapidement notamment en ce qui concerne les démolitions.



En avril, les travaux liés au chauffage à distance débutent, il faudra compter environ 6 mois pour la réalisation complète de ce chauffage utilisant l'eau du lac.

L'avenue J.-F.-Deshusses est maintenant définitivement fermée à la circulation motorisée.

Le 22 juin 2009 est une date importante pour Versoix Centre-Ville, le Conseil municipal vote ce soir-là la délibération « Versoix Centre-Ville vente des parcelles îlot Sud à HRS Real Estate SA ». Outre la vente proprement dite, cette délibération concerne également l'échange de parcelles avec compensation financière entre la coopérative Le Carillon, la Poste et la Ville de Versoix, ainsi que le remaniement du domaine privé communal et du domaine public communal avec cession au domaine public cantonal. Cette délibération permettant de poursuivre le projet de Versoix Centre-Ville est votée à l'unanimité des membres présents (23 votants). Le détail de ces modifications parcellaires est contenu dans le tableau de mutation n°45/2008 établi par M. J.-C. Wasser, géomètre officiel, le 9 juin 2009.

« ESPACE CULTUREL VERSOIX »

PROPOSITION DE CONTRE-PROJET À L'INITIATIVE DU VRAC



Esquisse du contre-projet «Espace culturel Versoix»

Un autre objet est présenté ce même soir, il s'agit d'un « crédit de CHF 13'350'000.- destiné à l'achat d'un immeuble situé dans le périmètre Versoix Centre-Ville îlot Sud (PLQ n°29 574) » dans le but d'y aménager un espace culturel et des surfaces administratives et commerciales. Cette délibération répond à la volonté de la Commune de créer un centre ville convivial ouvert à la population, à la culture et aux commerces. Elle concrétise la convention signée entre la Ville de Versoix et la société HRS Real Estate SA, validée le 6 février 2006 par le Conseil municipal. Le contre-projet « Espace culturel Versoix » voté par le Conseil municipal dans sa séance du 15 décembre 2008 et plébiscité par votation populaire le 17 mai 2009 implique directement l'achat de cet immeuble. Une très large majorité du Conseil municipal a accepté cette délibération.

Enfin, toujours au cours de cette séance, le Conseil municipal se penche sur un « crédit de CHF 3'381'500.- destiné à l'achat d'un parking de 70 places dans le périmètre de Versoix Centre-Ville îlot Sud (PLQ n°29 574) ». Cette délibération obtient l'unanimité du Conseil municipal.



Pose de la «première pierre» de l'EMS de St-Loup le 10 juin 2009

Concours

En juin 2009, la Commune de Versoix et ses partenaires lancent un concours-commande d'avant-projet intitulé « Aménager un espace de vie ». Nous savons maintenant par expérience que les espaces collectifs ouverts sont une des clés de la réussite d'un projet. C'est particulièrement vrai pour Versoix Centre-Ville où trois projets majeurs privés sont en cours d'élaboration. Ils découlent de trois PLQ distincts, ainsi ces trois opérations nécessitent un « socle commun » constitué par un projet des aménagements extérieurs garantissant cohérence, qualité et exemplarité. Dans cette optique, cinq bureaux sont invités à concourir. Il s'agit de : La Touche Verte, Hüsler Paysagiste, AR-TER, Paysagegestion, In Situ. Ces cinq bureaux ont rendu un projet dans les délais et l'ensemble des dossiers a été jugé recevable.

Le jugement du concours a lieu le 6 octobre 2009. Chaque concurrent est invité à présenter son projet au jury. A l'issue des délibérations, c'est le bureau AR-TER avec son projet « A l'ombre de la Treille » qui est désigné lauréat du concours.

La mise en place d'un élément structurant affirmé est jugée particulièrement pertinente dans ce contexte. Le traitement des différents espaces et usages au moyen d'esplanades clairement définies semble également judicieux. La redéfinition du chemin J.-B.-Vandelle est ambitieuse, elle règle la problématique de la continuité de ce chemin au droit de l'avenue J.-F.-Deshusses. Ce projet offre un concept clair : la mise en place d'un cheminement piétonnier qui traverse l'ensemble du site surmonté d'une treille, les différents usages viennent s'accrocher le long de cet axe, jouant le rôle de trait d'union du futur quartier, au moyen d'esplanades permettant d'accueillir les différentes données du programme, l'esplanade de la gare susceptible d'accueillir la tente communale, le belvédère constitué d'un platelage bois offrant une vue imprenable sur le lac, la cour espace situé entre l'immeuble de logement et l'EMS. Le traitement du chemin J.-B.-Vandelle est particulièrement apprécié par le jury et les experts puisqu'il permet une continuité sans effet de baïonnette de ce tronçon.

La qualité du rendu participe également au fait que ce projet se distingue nettement des 4 autres. Voir plan général (en couverture).



Cheminement
avec
belvédère

Dérogations de l'Indice d'Utilisation du Sol liées à des autorisations de construire

Le 18 mai 2009, deux autorisations de construire sont présentées au Conseil municipal, car elles nécessitent une dérogation de l'Indice d'Utilisation du Sol (IUS). Un indice situé entre 0,25 et 0,4 demande une délibération et un vote du Conseil municipal.

L'autorisation DD 100 839 obtient une dérogation pour un IUS de 0,259.

La dérogation IUS de 0,267 liée à la DD 102 740 est refusée notamment à cause de surfaces ambiguës en sous-sol du point de vue de l'habitabilité.

Echange de parcelles La Scie-Fayards

Le 21 septembre 2009, le Conseil municipal vote à l'unanimité la délibération intitulée « Echange de la parcelle n°7078 sise à Versoix chemin du Molard d'une superficie de 1164 m² propriété de l'Etat de Genève contre la parcelle n°1159 sise à Versoix chemin de La Scie d'une surface de 647 m² propriété de la Ville de Versoix, sans compensation financière ». Celle-ci est le résultat de négociations menées par le Conseiller administratif délégué à l'urbanisme et les Conseillers d'Etat en charge du territoire et des acquisitions foncières (DT/DCTI). Cet échange est particulièrement intéressant pour la Commune de Versoix, car cela lui permet de devenir propriétaire de la parcelle accueillant l'Agorespace des Fayards, ainsi la Commune cessera de verser un loyer pour cette surface. En devenant propriétaire de la parcelle n°1159, l'Etat de Genève accroît sa maîtrise foncière et fait un pas de plus vers le développement du quartier dit de La Scie. A terme, la Commune de Versoix bénéficiera de la venue d'entreprises dans ce secteur.

Richelien – modification de limites de zones

Le 21 septembre 2009, le Conseil municipal vote la délibération relative au « préavis municipal concernant le projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la Commune de Versoix (création d'une zone sportive) à l'avenue de Richelien ». Il s'agit en fait de ce que l'on appelle communément un toilettage de zone, à savoir la mise en conformité par modification de zone par rapport à l'affectation réelle de la parcelle.

La parcelle en question accueille un manège. Cette modification (passant de zone agricole en zone sportive) permettra à cette activité de perdurer, voire de se développer en respectant la législation en vigueur.

Etude de la route de Suisse

La délibération « crédit de CHF 136'114.- destiné à financer l'étude du réaménagement et la réfection de la route de Suisse et des places attenantes » est votée à l'unanimité le 21 septembre 2009. Ce projet d'envergure revêt une importance capitale pour la Ville de Versoix. C'est une occasion unique d'améliorer l'image de la Commune par rapport aux utilisateurs de la route de Suisse et d'offrir aux Versoisens un véritable « espace rue » convivial et ouvert à tous les modes de transport. Il s'agit d'un travail de requalification de plusieurs kilomètres qui traitera de la création d'espaces publics, de la modération du trafic en termes de vitesse et d'amélioration phonique.

PLQ Les Fayards

Le PLQ dit « des Fayards », situé entre la route de Suisse, la voie CFF et la route des Fayards, est voté par le Conseil d'Etat le 30 novembre 2009.



Pose de la conduite d'eau pour le chauffage à distance. En direction de Versoix Centre-Ville

Parcelle n°208 dite « Aux Hôpitaux » (adjacente au Centre Sportif de Versoix)

La résolution « Soutien aux démarches relatives à la modification des limites de zones au droit de la parcelle n°208 feuille 48 du cadastre de la Ville de Versoix » est votée à l'unanimité le 14 décembre 2009. La parcelle n°208 jouxte le Centre Sportif de Versoix, elle figure dans le Plan directeur communal comme un espace susceptible d'accueillir un agrandissement des installations sportives. Pour ce faire, cette parcelle doit changer de zone d'affectation, passer de zone agricole en zone sportive. Cette délibération a pour but de soutenir une démarche de modification de zone dite « d'initiative communale ». Le processus est relativement complexe puisqu'après consultation des services de l'Etat, une deuxième résolution devra être votée par le Conseil municipal, cette dernière demandera de manière définitive et avec un exposé des motifs conséquent la modification de zone. Cette délibération déclenchera un projet de loi du Conseil d'Etat. Après enquête publique, le Conseil municipal préavisera le texte, enfin le projet de loi sera soumis au vote du Grand Conseil (avec possibilité d'oppositions). Compte tenu des projets potentiels du centre sportif, il est important de démarrer cette procédure en 2009.

Statistique des dossiers « autorisations » pour l'exercice 2009

(soit du 01.01.2009 au 31.12.2009)

	2007	2008	2009
préavis donnés par la Commune	89	96	71
préavis favorables	69	76	59
préavis défavorables	20	20	12

En ce qui concerne les 59 préavis favorables accordés par la Commune, le DCTI nous a suivis 47 fois et a donné 3 avis contraires. Les 9 dossiers sans réponse du DCTI sont soit trop récents ou alors concernent souvent de grosses affaires encore à l'étude.

Au sujet des 12 préavis défavorables, le DCTI a donné 3 avis contraires. En ce qui concerne les 9 dossiers sans réponse, ce sont pour certains des dossiers ayant demandé des compléments en fonction desquels la Commune a donné un préavis favorable par la suite, pour d'autres ce sont simplement des dossiers trop récents pour lesquels le DCTI n'a pas encore statué.

Le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports



Mars 2009, îlot
nord de Versoix
Centre-Ville:
démolition
de la
Maison Giroud



*Renaturation de la Versoix secteur canal des Usiniers.
Cérémonie marquant la fin des travaux le 3 avril 2009.
Claude Genequand à gauche et Cédric Lambert (Maire à ce moment) à droite
en compagnie de Robert Cramer, Conseiller d'Etat.*



*Inauguration des parcours sportif Helsana le 17 octobre 2009,
dont le départ des 3 parcours se trouve au Centre sportif*

SPORTS

Chef de service : Mme Christiane Bernath

Les subventions

Tous les clubs entourant des jeunes reçoivent une subvention ordinaire annuelle de CHF 700.- ainsi qu'une subvention complémentaire appelée « Mouvement Juniors » de CHF 100.- par jeune versoisien.

Pour 2009, le total des subventions ordinaires et du mouvement « juniors » s'élève à CHF 112'800.-.

Les réalisations

La Mairie et la Commission des Sports ont continué de travailler à l'élaboration ou à la révision des conventions avec les différents clubs sportifs.

Le 17 octobre 2009 a eu lieu l'inauguration des parcours Helsana de 5, 10 et 15 Km.

Ainsi, Versoix est la seule commune qui propose à ses habitants :

- un parcours Vita,
- une piste finlandaise et
- trois parcours Helsana.

La réflexion sur la réfection des vestiaires du terrain de football situé à l'avenue Louis-Yung, qui sont en très mauvais état, a commencé. Le travail se poursuivra en 2010 avec, nous l'espérons, une réfection importante !

Patrick Malek-Asghar a occupé la fonction de Conseiller administratif jusqu'au 31 mai 2009, puis celle de Vice-Maire dès le 1er juin 2009.



Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar, Conseiller administratif, vice-Maire

BÂTIMENTS :

Chef de service : Alfred Trummer

Collaborateurs :

2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des transports et des Travaux, Voirie et Environnement

La mission du service

Le Service des bâtiments s'occupe de l'entretien et de la rénovation des bâtiments de son parc immobilier. Ces tâches comprennent :

- Suivi relatif à la construction des nouveaux bâtiments communaux pour la Ville de Versoix.
- Suivi des diverses discussions relatives à la commission des bâtiments.
- Suivi des besoins et des demandes pour tous nouveaux bâtiments communaux.
- Proposition de mandataires pour les réalisations de bâtiments communaux.
- Contrôle des demandes et du programme des bâtiments.
- Elaboration des demandes de crédits relatives aux nouvelles constructions pour les commissions et le conseil municipal.
- Suivi des mandataires dans le cadre des nouvelles constructions pour la Ville de Versoix.
- Suivi des réalisations de bâtiments communaux et établissement des décomptes finaux.

Chantiers 2009

Villa Magnin/Jacquet, rebaptisée ville Argand

Après une dizaine de mois de travaux, la réfection de ce bâtiment a été terminée et c'est à la fin juin 2009 que ces locaux ont été remis aux utilisateurs. Le sous-sol a été remis à la « Société des samaritains » et le rez-de-chaussée, 1er étage et les combles aux Activités parascolaires. Initialement le 1er étage était prévu pour l'ouverture d'une antenne du Service médico-pédagogique, mais ce dernier a renoncé pour le moment à s'y installer, raison pour laquelle cet étage a été mis à disposition, à titre précaire, aux Activités parascolaires.



EVE - Espace de vie enfantine



Depuis septembre 2008, les travaux de construction de ce bâtiment se poursuivent. Cette construction est des plus complexes, de type « Minergie » le chauffage est assuré par des dalles actives et une installation à double flux. Ce type de chauffage est composé de serpentins noyés dans le béton des dalles. Cette technique demande mise en œuvre d'une grande précaution afin de s'assurer d'aucune fuite. Des panneaux solaires sont prévus en appoint pour l'eau chaude sanitaire et également pour le chauffage. Les façades avec une importante épaisseur d'isolation extérieure et panneaux de protection assurent une parfaite enveloppe thermique.

Un important travail est opéré entre le bureau d'architecte, le groupe de travail représentant les utilisateurs et le responsable des bâtiments pour la définition des diverses décisions et les choix à suivre au fur et à mesure de l'avancement de cette réalisation.

Réfection de l'éclairage de l'école de Bon-Séjour

En automne 2008 le remplacement de l'éclairage des classes, couloirs et locaux annexes avaient été réalisés. Ces travaux ont été achevés dans le courant des vacances scolaires de février avec le remplacement de l'éclairage de la salle de gymnastique et la remise aux normes de l'ensemble de l'éclairage de secours. Ces travaux permettront une importante économie d'énergie électrique et d'entretien courant.



Réfection de la toiture de la ferme et de la grange d'Ecogia

Faisant suite aux crédits votés à cet effet dans le courant de l'hiver 2008-2009, les travaux de réfection de la toiture de la ferme ont été achevés. Ainsi les toitures ont été isolées et la couverture reposée avec une récupération partielle des anciennes tuiles. La réfection des crépis des façades a également été réalisée. Une part de ces derniers ont été préservés, à la demande du Service des monuments et des sites, du fait qu'ils datent de la construction de ces bâtiments.



A la suite de ces travaux, la réfection de la grange s'est engagée. Celle-ci, en raison d'un état dégradé des murs, a nécessité le suivi d'un ingénieur spécialisé pour la maçonnerie et d'un autre pour la charpente. L'objectif principal de ces travaux étant de réaliser cette rénovation tout en préservant la globalité de l'authenticité de ce bâtiment datant de la fin de 17^{ème} - début 18^{ème} siècle.

Ces travaux se sont réalisés conformément à cet objectif et un maximum d'éléments, tant pour la maçonnerie que pour la charpente, ont été préservés dans leur état original. L'on peut actuellement admirer ce bâtiment avec ses crépissages de façade à base de mélange d'agrégat et de chaux dont la teinte évolue selon le temps beau ou pluvieux, sec ou humide.

Reconstruction d'un dépôt couvert au chemin de Braille

Lors des travaux de démolition des anciens dépôts de la voirie à la route de Saint-Loup constitués de plusieurs volumes, la halle située côté Jura (orangerie) construite en charpente métallique a été démontée soigneusement. Les divers éléments ont été numérotés et stockés au Centre Sportif pour une réutilisation ultérieure.

Pour la reconstruction de cet hangar sur le terrain de Braille, une autorisation de construire a été déposée en 2003. Cette première demande a été refusée par la Police des Constructions du fait que ce terrain était en zone agricole. Dans un deuxième temps, une demande de déclassement a été présentée au Canton en 2006, au vu du déclassement de la parcelle sise en face destinée aux forains et de la mise en conformité du terrain de Braille. En 2007, le Canton approuve le projet de modification des limites de zone, soit la zone agricole passe en zone de développement 4B affectée à de l'équipement public. Cette évolution a permis une réactivation de ce dossier et l'acceptation de cette autorisation de construire (DD 98 837 – 09.09.2008).

Un crédit de construction de CHF 160'800.- présenté à cet effet au Conseil municipal a été accepté le 6 avril 2009.

Ce projet prévoit un tri des éléments de cette charpente et un remontage sur le terrain de Braille. Pour répondre aux besoins du Service des travaux, de la voirie et de l'environnement, trois travées sont prévues :

Travée 1 : pour l'entreposage des terres sèches préparées et stérilisées pour les platebandes. Cette travée sera ouverte sur le devant, le mur du fond et les murs latéraux en maçonnerie jusqu'à une hauteur de 2,5 m. permettant l'appui de la terre.

Travée 2 : il s'agit de la travée centrale, plus large, permettant de stocker à l'abri le matériel et le bois. Cette travée est réalisée en maçonnerie dans sa partie basse, soit jusqu'à une hauteur de 1 m. et un bardage est prévu jusqu'à 2,50 m. de haut.

Travée 3 : fermée par une porte de garage récupérée sur l'ancienne charpente, elle servira à l'entreposage de matériel et outillage de maçonnerie. Egalement avec un mur en maçonnerie jusqu'à 1 m. de hauteur et un bardage en partie haute jusqu'à 2,50 m. de haut.

Au-dessus de 2,50 m. et jusqu'à la toiture située à une hauteur de 3 m. environ, une bande translucide est prévue pour permettre un éclairage naturel dans le fond de ce dépôt.

La toiture est prévue de faible pente, en tôle avec un chéneau à l'arrière pour récolter les eaux de pluie. La descente EP est prévue avec un raccordement sur une citerne de récupération des eaux pour le lavage des outils ou autres. Le trop-plein de cette citerne sera raccordé à la canalisation EP.

Une alimentation électrique n'est pas envisagée dans un premier temps, mais quelques tubes seront posés en attente en vue d'un branchement lorsque la parcelle voisine (forains) sera alimentée.

Une dalle en béton armé sera coulée sur la totalité de la surface du sol permettant de supporter et de résister à des travaux, comme la coupe de bois à l'abri des intempéries.

Une zone de transition en stabilisé est prévue sur la partie avant ainsi qu'un écoulement pour les eaux de ruissellement.

Cette réalisation a été lancée dans le courant de l'automne pour une mise à disposition de cet hangar dans le courant de l'hiver 2009/2010

Le remontage de la charpente récupérée a présenté des difficultés, mais les serruriers ont su faire face à ce puzzle et l'enveloppe du hangar a pu être terminée pour la fin 2009. Les travaux de finitions seront réalisés en 2010.

Stade Louis-Yung



L'état de vétusté de ce stade a impliqué le lancement d'un débat au sujet de son avenir et des besoins de ce stade, tant pour le football que globalement au niveau communal.

Ainsi depuis le début de l'année, la commission des bâtiments s'est attelée à analyser cette question et diverses hypothèses ont été chiffrées par le service des bâtiments afin de permettre une décision. Parmi les variantes, les trois principales ont été estimées : il s'agit pour la première d'une réfection simple, pour la deuxième une démolition et une reconstruction en éléments préfabriqués et pour la troisième d'une démolition et d'une reconstruction traditionnelle. Les divers partis ont été invités à donner leur position au sujet de l'avenir de ce stade avec comme objectif une décision pour le début de l'année 2010.

Réfection de l'école Montfleury 2

Début février 2009 une demande de crédit d'un montant de CHF 100'500.- est proposée et votée par le Conseil municipal pour la réfection de ce bâtiment.

Réalisé en 1986 par le bureau d'architectes P. Sartorio avec M. Joseph Martinoli collaborateur, ce bâtiment était venu compléter les besoins en locaux scolaires engendrés par la construction de logements dans le quartier de Montfleury. En effet, ce secteur s'est fortement développé entre les années 70 et 90. Tout d'abord, l'école de Montfleury 1 a été bâtie et ouverte pour la rentrée scolaire de 1972, puis l'école de Montfleury 2 a été terminée pour la rentrée de 1986, soit un peu plus de dix ans après. L'aménagement de cette dernière est conçu pour des classes de division élémentaire allant de la 1^{ère} enfantine à la 1^{ère} primaire.

Ce bâtiment est composé :

- de quatre classes,
- d'une salle des maîtres,
- d'une salle de rythmique,
- d'une salle de projection,
- d'une infirmerie utilisée actuellement pour des activités parascolaires,
- de locaux techniques et de rangement.

La particularité de l'architecture de l'école Montfleury 2 vient de son intégration centrale semi enterrée entre plusieurs tours d'habitations et de sa toiture composée de verrières permettant un maximum d'éclairage naturel dans les locaux.

Petit clin d'œil : lors de la rénovation de l'ancien pont de la Coulouvrenière à Genève, une colonne a été récupérée et posée en décoration dans le préau de cette école.

Depuis sa construction en 1986, aucune rénovation n'a été effectuée sur ce bâtiment, ainsi tous les matériaux de finition et d'aménagement datent de sa mise en service. Par conséquent, ils sont tous usagés et cette usure dépasse l'entretien courant.

Les moquettes sont usées et les teintes délavées, malgré les nettoyages importants et réguliers. Les revêtements de murs de la salle de rythmique en « coco » se décollent et se décousent. Le parquet de cette salle est blanchi par le soleil et se soulève également à certains endroits fortement exposés.

Les ferrements des armoires et meubles encastrés sont usés et des réglages ne sont plus possibles. La mécanique des fenêtres coulissantes est aussi fatiguée rendant l'ouverture et la fermeture difficiles.

Certaines peintures sont en très mauvais état et doivent être refaites, tout comme celles de la structure des préaux couverts.

L'étanchéité des toitures est également fusée ; ces dernières années plusieurs infiltrations d'eau ont dû être réparées en urgence, des décollements sont visibles.

Du point de vue technique, bien que ces installations datent des années 80, des améliorations permettant des économies d'énergie sont possibles tant au niveau du chauffage que pour les consommations électriques impliquant aussi la climatisation.

Les verrières, qui fournissent un éclairage naturel appréciable, sont aussi la source d'effet de serre surchauffant certains locaux et les rendant inutilisables selon les conditions météorologiques, ce qui implique la mise en fonction de la climatisation. Cette installation très gourmande en électricité pourrait être remplacée par la conjugaison d'une ventilation naturelle, d'un rafraîchissement des locaux alimenté par l'air frais des vides sanitaires situés sous ce bâtiment et de la pose de protections solaires extérieures sur les verrières.

Les éclairages des classes sont rudimentaires et alimentés par une seule commande par salle ; leur remplacement contribuerait aussi à une nette réduction de la consommation électrique, comme à l'école de Bon-Séjour.

Enfin, le mobilier des classes est usé. Les enseignantes ont fait part aux services communaux du besoin de renouveler l'ensemble des pupitres, chaises et tables.

En conclusion, ce bâtiment nécessite une réfection globale à court terme permettant d'importantes améliorations techniques et, par conséquent, de fortes économies énergétiques.

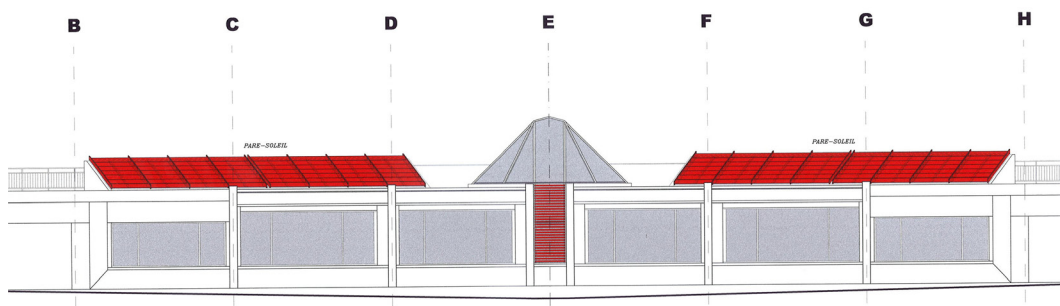
Cette demande de crédit d'étude est destinée à élaborer un avant-projet englobant :

- un diagnostic général de l'état du bâtiment et des nécessités de réfection,
- un contrôle des subventions possibles dans le cadre de ce type de travaux,
- un contrôle des possibilités éventuelles d'agrandissement du bâtiment,
- l'autorisation de construire,
- le devis estimatif destiné à proposer des choix et à voter un crédit pour la réfection de ce bâtiment, comprenant des propositions techniques en adéquation avec la recherche d'économies d'énergie.

Faisant suite à cette analyse une demande de crédit de réfection est proposée. Le 22 juin 2009, le Conseil municipal vote un crédit de CHF 2'311'500.- pour la réfection de ce bâtiment.

En plus d'une réfection des finitions et d'une rénovation globale du bâtiment et de la toiture, l'étude de ce projet a été axée sur les possibilités d'amélioration énergétique de ce bâtiment. Ainsi les bureaux d'ingénieurs ont fourni des calculs au sujet des possibilités d'amélioration tant au niveau climatique, chauffage et conditionnement d'air, qu'au niveau électrique avec les éclairages des locaux.

REFECTION ECOLE MONFLEURY 2			DOSSIER EXECUTION	322-103	
Commune: Versoix	Propriétaire:	Parcelle:	Date: 08.04.2009	COUPE FACADE	Echelle: 1/100
Adresse: 544 Grand-Monfleury	COMMUNE DE VERSOIX	5833			



Pour la partie climatique. Le but fixé est une régulation de la température sans consommation d'énergie. Ce problème est bien connu de la part des thermiciens et, par analogie avec d'autres constructions ainsi qu'avec un contrôle par le calcul, les mandataires ont proposé la conjugaison de plusieurs mesures permettant de réguler la température intérieure des locaux :

Un système d'ombrage sur les « sheds » assuré par des pare-soleil permettant au rayons de pénétrer lorsqu'il est bas comme en hiver et de faire de l'ombre lorsqu'il est haut, au zénith comme en été. Un équilibrage de la surface vitrée sur la verrière centrale avec la pose d'ouvrant sur la partie haute des sheds et de la verrière afin de permettre l'évacuation de l'air chaud lors de l'ensoleillement. La pose de verre, antisolaire, limitant l'effet de serre. Un système de ventilation double flux, permettant un rafraîchissement avec échangeur récupérant l'air frais des vides sanitaires en été.

Le remplacement des toiles de stores des classes par des toiles d'une efficacité supérieure. Grâce à ces travaux, par canicule, une température inférieure de 5 degrés à la température extérieure a été calculée.

Pour la partie électrique, le remplacement de la totalité des luminaires par ceux de nouvelle technologie permet d'une part une économie importante de consommation et, d'autre part, une prolongation de la durée de vie des tubes et de leurs agrégats. En complément et avec un système RIB, l'informatique permet une gestion modulable et rationnelle de toutes les commandes électriques permettant par exemple une ouverture automatique des ouvrants sur les verrières dès une température préétablie.

Le remplacement du mobilier scolaire a également été inclus dans ce crédit, ainsi que la réfection des menuiseries fixes.

L'autorisation de construire a été obtenue dans le courant de l'été et les travaux sont programmés dans le courant des vacances scolaires 2010, pour une mise à disposition des locaux à la rentrée des classes à la fin août 2010.

Versoix Centre-Ville

C'est au début des années 60 que le plan directeur de Versoix est élaboré.

A cette époque, la Mairie était située face à la gare de Versoix. Les terrains de la place de la Gare étaient, pour une partie, propriété de la Commune de Versoix et, pour l'autre partie sur laquelle était édifié le café de l'ancien Buffet de la Gare, propriété des CFF; le solde appartenait à des privés, notamment à la famille Alessi.

La valeur stratégique de cet emplacement au centre de Versoix, à proximité immédiate de la gare et en surplomb du lac, avait, il y a des décennies, déjà retenu l'attention de nos prédécesseurs qui y avaient construit ces infrastructures. Aujourd'hui c'est un flux d'environ 3'000 personnes par jour qui utilisent ce secteur.

En 1963, le plan directeur de Versoix est adopté par le Grand Conseil. Dès lors, divers études et travaux sont lancés sur la Commune, notamment dans ce secteur. Ainsi, en 1973-1974, l'ancienne Mairie et l'ancien Buffet de la Gare sont démolis, seule la barrière en fonte côté gare existe encore.

Les échanges fonciers liés à cette opération sont à l'origine de la création de la Fondation Versoix-Centre aujourd'hui rebaptisée Fondation Communale de Versoix-Samuel May.

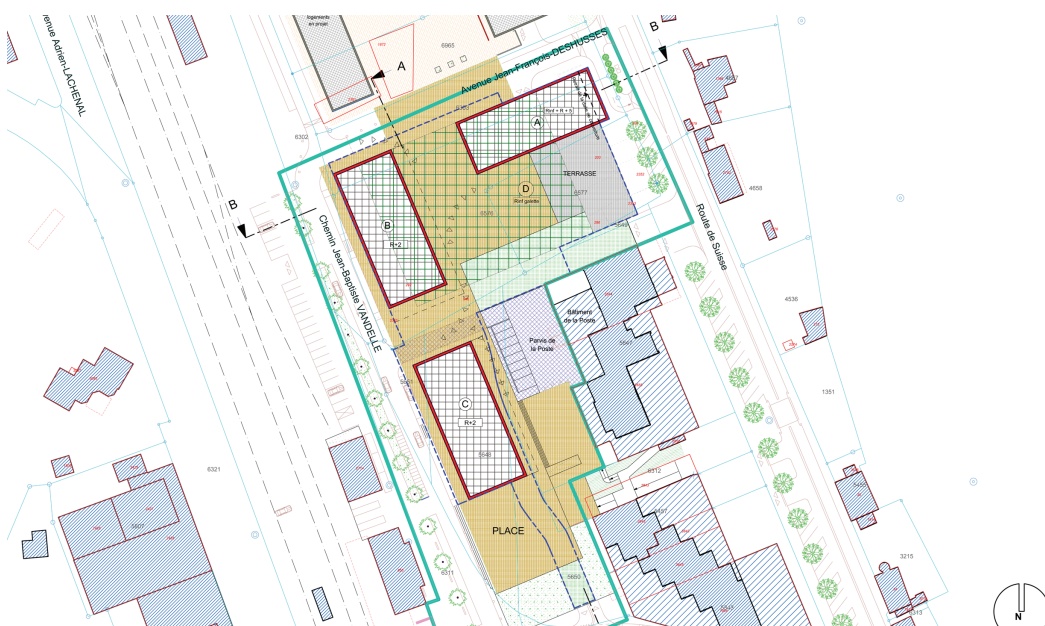
S'ensuit la construction des immeubles de la rampe de la Gare, du Carillon et de la Coop le long de la route de Suisse. Cependant, le secteur de la place de la Gare est resté en l'état durant ces 35 dernières années.

Les Autorités, tant cantonales que communales, bien conscientes du potentiel de ce secteur lancent, pour son développement, une série d'études dès 2000 pour aboutir en 2004 à élaborer les PLQ de l'îlot Nord et de l'îlot Sud, puis à un affinement du programme des constructions sur chacun de ces secteurs.

Les échanges fonciers nécessaires à cette opération sont dégrossis et successivement réglés avec notamment la soulte du Nartex votée le 27 février 2007.

Les PLQ sont acceptés par le Conseil municipal :

- PLQ Nord n° 29'573-541 et CFF n°29'572-541 le 25 juin 2007
Les travaux de l'îlot Nord ont été entrepris par la Fondation Saint-Loup Vandelle. Ils ont été autorisés et sont en cours depuis le 2 février 2009, avec la construction d'un EMS, un immeuble de logements, une crypte et la réfection de la cure.
- PLQ Sud n° 29'574 le 23 juin 2008.
Ces PLQ ont permis aux divers propriétaires de lancer les opérations de constructions.



Immeuble C

En 2006, une initiative pour la création d'un centre culturel est lancée par un comité baptisé le « VRAC », celle-ci est approuvée par le Service cantonal des votations en septembre de cette même année.

En octobre 2007, le Conseil mu ».

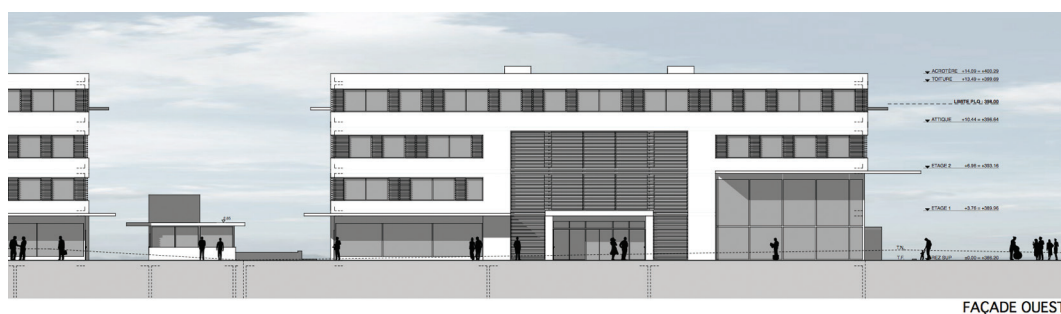
En juin 2008, le Conseil municipal déclare recevable cette initiative « Créons au cœur de Versoix un lieu de Rencontre, d'Art et de Cinéma » mais décide de refuser le programme de celle-ci et vote un crédit d'étude afin de mettre au point un contre-projet.

Avec l'aide de mandataires, un contre-projet est élaboré et est accepté par le Conseil municipal le 15 décembre 2008. Le principal point opposant le VRAC à ce contre-projet est l'intégration ou pas de deux salles de cinéma évaluées non rentables d'un point de vue fréquentation.

Ce contre-projet a été accepté par la votation du 17 mai 2009.

L'entreprise générale HRS Real Estate SA a engagé une opération sur l'îlot sud pour valoriser ce périmètre. L'un des immeubles était à vendre, une offre a été faite à la Commune pour répondre à cette votation. Celle-là a abouti à un crédit de CHF 13'350'000.- voté le 22 juin 2009 par le Conseil municipal pour l'achat de l'immeuble situé en face de la gare baptisé « immeuble C ».

Les autorisations de construire de l'îlot Sud ont été déposées en juillet 2009.



La typologie de cet immeuble est en cours d'étude et a abouti au programme suivant :

Sous-sol -2 (rez-2)

Surface de stockage pour les étages supérieurs, notamment pour la bibliothèque et les salles d'exposition, et pour l'espace « rencontre » prévu au rez-de-chaussée.

Sous-sol -1 (rez-1)

Un parking de 25 places. De la surface de stockage pour les étages supérieurs, notamment pour l'espace « rencontre ».

Rez-de-chaussée

Un espace « rencontre » composé d'un café avec petite restauration et d'un hall polyvalent, et des commerces avec vitrines donnant sur la rue et sur la place.

1^{er} étage (rez+1)

La bibliothèque, un hall polyvalent, une salle d'exposition sur mezzanine et une autre adjacente.

2^{ème} étage (rez+2)

Une zone bibliothèque et une zone dite bureaux qui sera mise en location au gré du preneur.

Attique (rez+3)

Bureaux ou surface polyvalente au gré du preneur.

L'étude se poursuit dans le but de démarrer les travaux à fin 2010

Versoix Centre-Ville – achat de 70 places de parking à proximité de la place de la gare

Les travaux engagés dans le secteur du centre de Versoix impliquent une forte diminution des places de parking en surface. Plusieurs facteurs accentuent encore ce phénomène.

En effet depuis 20 ans la population a considérablement augmenté mais en revanche les infrastructures publiques ont peu évolué. Par exemple, lors de manifestations, le parcage des véhicules pose souvent problème et, le samedi, les alentours des magasins COOP et Migros sont saturés par le trafic des voitures, car les automobilistes ne trouvent pas à se parquer et restent stationnés en deuxième position.

L'augmentation du nombre de trains entre Genève et Versoix encourage la population à prendre les transports en commun ; toutefois, pour que cette démarche soit efficace, il est également nécessaire de permettre le parcage des véhicules à proximité de la gare. Aujourd'hui, la plupart des personnes qui utilisent le train garent leur véhicule sur les hauts de Versoix, dans la zone villas.

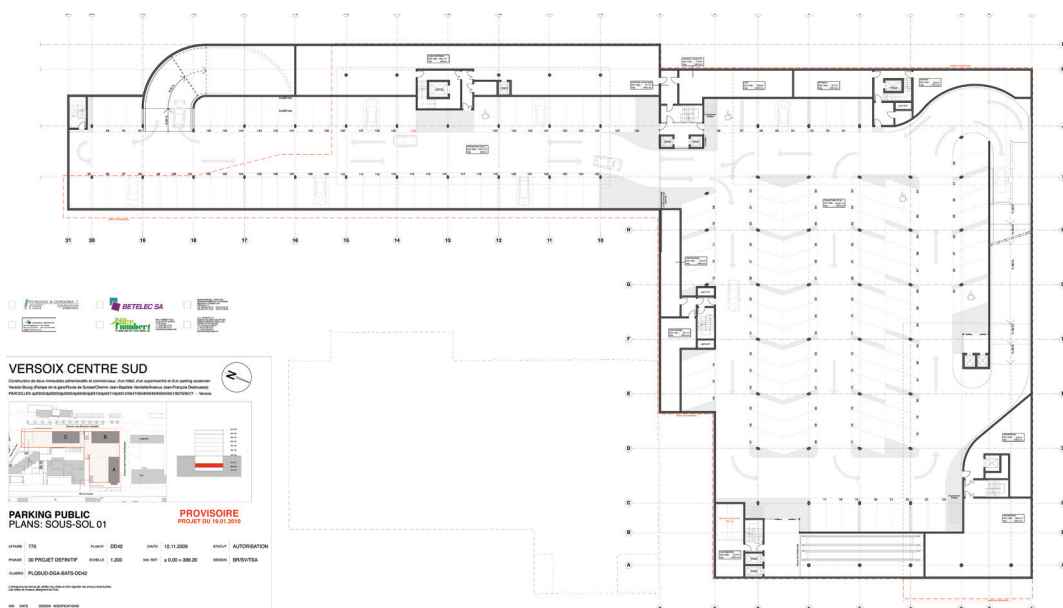
Enfin, le développement du centre de Versoix implique, avec la construction de plusieurs bâtiments, une diminution des places de parking en surface ; une compensation est par conséquent nécessaire.

Le choix stratégique de cet emplacement au centre de Versoix, à proximité de la gare, des commerces et du futur centre culturel est particulièrement important. Ces raisons ont fortement contribué à l'établissement d'une convention sur les échanges fonciers entre la Commune de Versoix et la société HRS Real Estate SA, afin de permettre les remaniements parcellaires indispensables à la finalisation et au développement du centre de Versoix. Cette convention a été validée par le Conseil municipal le 6 février 2006 et signée le 8 mars 2006 par la société de construction (HRS Real Estate SA).

D'autre part, le plan localisé de ce secteur dit PLQ Sud N°29'574, périmètre défini par le chemin J.-B.-Vandelle, la route de Suisse, la rampe de la Gare et l'avenue J.-F.-Deshusses, a été préavisé favorablement par le Conseil municipal lors de sa séance du 23 juin 2008.

Ces différentes démarches démontrent la volonté de permettre la réalisation de ce projet de grande envergure. De fait, la société HRS Real Estate SA a intégré, dans le secteur du PLQ Sud, trois immeubles (2 administratifs, dont 1 pour la création d'un centre culturel communal, et le 3ème destiné à un hôtel). Un parking de 300 places est prévu sous ce complexe ; 70 sont réservées pour la Commune de Versoix, probablement au troisième niveau.

Ainsi un crédit de CHF 3'381'800.- a été proposé et voté pour cet achat lors du Conseil municipal du 22 juin 2009.



Crypte

Les travaux de construction de la crypte sont en cours, les plans ont évolué : deux chambres mortuaires sont prévues avec un hall d'entrée et des sanitaires. Les travaux de gros œuvre sont prévus pour 2010 avec une mise à disposition de ce nouveau service au printemps 2011.

Dossiers prévus pour 2010

- Suivi des variantes de construction ou de réfection du stade Louis-Yung
- Fin des travaux de reconstruction d'un hangar au terrain de Braille
- Suite du dossier réfection de l'école Montfleury 2
- Versoix Centre Ville, suite des dossiers « immeuble C » et « parking »
- Réfection de l'Aula du CO des Colombières
- Suite du dossier de réalisation « EVE »
- Suite du dossier de réalisation de la crypte
- Finalisation de la réfection des toitures de la grange d'Ecogia

Investissements

Les investissements concernant les principaux travaux et études pour les bâtiments et installations techniques entrepris dans le courant de l'année 2009 sont les suivant :

Pour les bâtiments neufs :

- Versoix Centre Ville « immeuble C » : CHF 13'350'000.-
- Versoix Centre Ville « 70 place de parking » : CHF 3'381'800.-
- Dépôt de Braille : CHF 160'800.-

Pour les transformations et réfection

- Réfection de l'école Montfleury 2 : CHF 2'300'000.-

Pour les études

- Etude pour la réfection de l'école Montfleury 2 : CHF 100'500.-

soit un investissement total de CHF 19'293'100.-

Le budget de fonctionnement, compte 08.000.318.14, se boucle avec des dépenses pour un total de CHF 5'465.45 et un solde de 24'534.55.

Une treille pour cheminer dans Versoix Centre-Ville (AR-TER)



GÉRANCE ET INFORMATIQUE

Chef de service : Jean-Pierre Vulliet

Collaborateurs :

- 2 secrétaires communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et environnement.
- 1 technicien
- 1 électricien
- 1 informaticien
- 10 concierges
- 1 gardien-chef plage et piscine
- 18 auxiliaires

La mission du service

Le service de la Gérance s'occupe de la maintenance des bâtiments communaux, de la gestion et de l'entretien de la piscine et de la plage Port-Choiseul, de la location des salles et du matériel communal ainsi que de l'informatique.

Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance

- la Mairie :
 - bâtiment principal,
 - l'annexe Jura,
 - les locaux loués au 20, route de Suisse.
- la Salle communale Lachenal
- la Maison du Charron
- le Centre de voirie
- les écoles :
 - Lachenal
 - Bon-Séjour
 - Ami-Argand
 - Montfleury 1et 2
- l'Ancienne école Courvoisier, maintenant occupée par le RADO.
- Versoix-la-Ville 9, ancien RADO maintenant occupé par le RADI, les cuisines scolaires de Montfleury et le parascolaire.
- la villa Argand anciennement appelée Magnin-Jacquet
- les locaux du CASS de Versoix
- la bibliothèque communale
- le centre sportif de La Bécassière
- la piscine de Versoix
- le stade Louis-Yung
- la villa au 8, route de Saint-Loup, sous mandat de régie
- la villa Ferrier au 4, chemin Ami-Argand, sous mandat de régie
- le bâtiment de la plage de Port-Choiseul
- la buvette de Port-Choiseul, sous mandat de régie
- les abris de protection civile (Colombières et Argand)
 - les locaux de stockage et d'archives
 - locaux de stockage des Colombières
 - local de l'électricien communal aussi aux Colombières
- le parking de bon séjour
- Ecogia :
 - la ferme,
 - la chaufferie,
 - le logement du concierge,
 - la salle multifonction,
 - la serre,
 - l'ancienne aumônerie, sous mandat de régie
 - le bâtiment ISDC appelé château
 - le bâtiment appelé annexe à l'ISDC
 - le bâtiment Barn occupé aussi par l'ISDC

Pour ce qui est du futur, le parc immobilier de la commune évolue constamment et croît d'une part en fonction des bâtiments transformés et d'autre part selon les nouvelles constructions projetées. Nous pouvons citer comme exemples le nouvel Espace de Vie enfantine (EVE) en cours de réalisation, (ouverture en 2010) la crypte, également en cours de réalisation (mise à disposition 2011) et qui seront intégrés dans le portefeuille des immeubles sous gestion du service de la gérance.

Bâtiment communaux

La reprise importante de l'entretien général des bâtiments se poursuit et des axes de gestion plus pointus se mettent en place comme par exemple :

L'établissement d'un plan quinquennal évolutif permettant de fixer les priorités d'actions à entreprendre dans le domaine de l'entretien courant ou en travaux spéciaux devant faire l'objet d'investissements.

L'élaboration d'une liste chiffrée des charges fixes par bâtiment, outils permettant ainsi d'avoir une vision plus précise sur la gestion des budgets.

Dans la même direction, une mise à jour de la liste des bâtiments a été effectuée afin d'avoir une vue plus précise du parc existant et a surtout permis de mettre au concours le portefeuille d'assurance « bâtiment et commerce ». Cette mise en soumission permet de réaliser des économies appréciables sur ce poste dans le budget 2009.

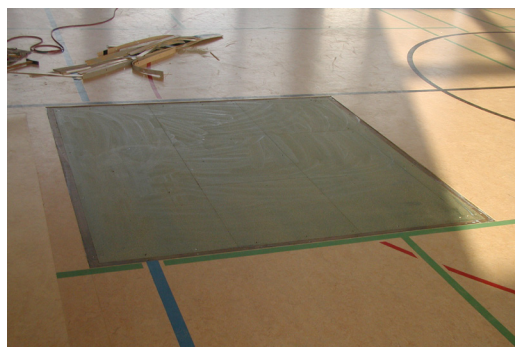
Contrairement à 2008 qui fut une année calme, l'année 2009 aura généré son lot de surprises :

A ECOGIA, la dalle recouvrant la fosse à purin s'est affaissée sous le poids d'un véhicule agricole et fort heureusement sans conséquence grave.

Cela a engendré, hormis la réalisation d'une nouvelle dalle, la consolidation globale de toute la structure de cette fosse. Travaux conséquents ayant nécessité le mandat d'un ingénieur civil pour le dimensionnement et le calcul statique de la dalle et des murs ainsi que de la soumission. L'organisation ainsi que le suivi des travaux ont été assurés par le service de la gérance.



A la salle communale, les affaissements du plancher de la salle de gym se poursuivent. Le phénomène est malheureusement dû à un problème structurel datant de la construction. Des réparations régulières et onéreuses s'avèrent nécessaires. Ce point a été intégré au plan quinquennal et une étude sera réalisée en 2011 afin de régler définitivement ce problème.



Hormis l'entretien courant d'autres travaux ont été réalisés :

A la salle communale, la pose d'un escalier métallique extérieur pour faciliter l'accès à l'arrière scène.



Le suivi d'exécution de la pose des caméras de surveillance du parking de Bon-Séjour pour le compte du SSJS.

Un « nouveau » bâtiment est venu s'ajouter à la liste des biens. La villa Argand, anciennement appelée Magnin-Jaquet, a subi une lourde transformation sous la direction du Service des bâtiments. Elle est maintenant gérée par le Service de la gérance et est mise à disposition du Parascolaire ainsi que des Samaritains.

La villa sise au 8 de la route de Saint-Loup a été mise en location, après étude, chiffrage et suivi des travaux effectués par le service de la gérance. La gestion administrative et technique de ce bien est confiée à une régie.

A Ecogia, dans le bâtiment de l'Aumônerie, le logement du rez a été libéré. Un projet de remise aux normes de confort actuelles a été élaboré et inclut le chiffrage afin de le présenter au vote du conseil municipal. Les travaux seront exécutés en 2010 et la mise en location suivra.

En terme de locaux loués à des tiers par la mairie, une nouvelle surface a été acquise au sous-sol du garage des Colombières (ex local de la compagnie 1602).

Dans le domaine du vandalisme, un travail de sensibilisation a été effectué, conjointement entre les APM et les TSHM. Cette action semble avoir porté ses fruits car le montant dépensé pour les actes de vandalisme s'élevait à CHF 42'000.- en 2008 et a été ramené à CHF 28'000.- en 2009.

Bâtiments scolaires

Hormis l'entretien courant, cette année s'est avérée calme pour nos établissements.

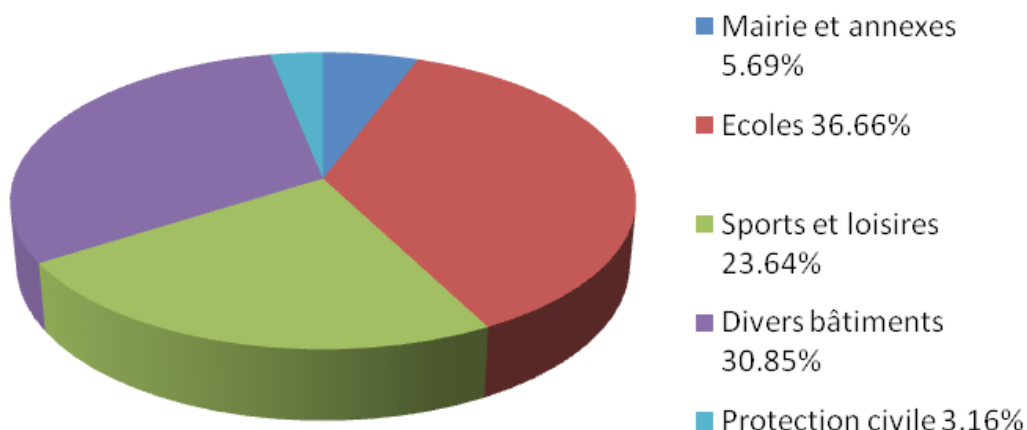
Une exception tout de même à l'école de Bon-Séjour où la production d'eau chaude a cédé de manière imprévue, ce qui nécessite son remplacement de suite, sans dommages pour les utilisateurs.

Centre sportif et piscine

Là aussi que du courant. A signaler l'entretien spécifique de la halle de tennis qui s'effectue tous les deux ans avec le remplacement des ampoules, contrôle et réparations des aérochauffeurs, gros nettoyage des superstructures et du sol.

Mais la grosse surprise vient de la piscine. En effet, avec la météo clémente, nous avons eu une forte augmentation de fréquentation : en 2008 nous avons enregistré 33'145 entrées et, en 2009, c'est 38'665 personnes qui ont pu profiter de nos infrastructures. Soit une augmentation de 5'520 personnes (+17 %).

Répartition des charges d'entretien pour l'ensemble des bâtiments

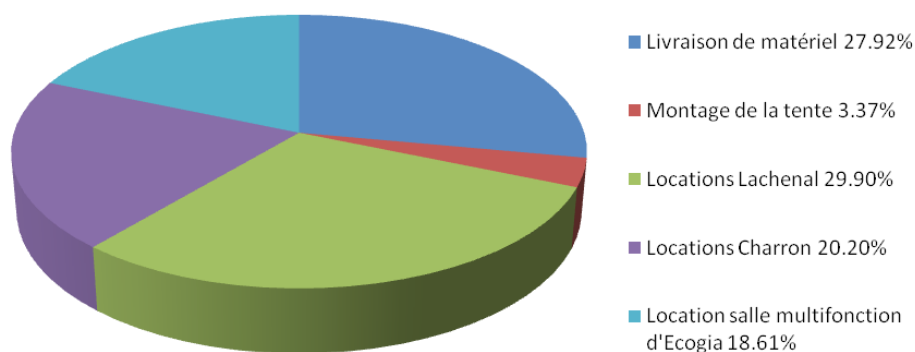


Location de salles

Location de salles et livraisons	2008	2009	variation
Livraison de matériel	76	141	85.5%
Montage de la tente	18	17	-5.6%
Locations Lachenal	121	151	24.8%
Locations Charron	72	102	41.7%
Loc. salle multifonctions d'Ecogia	92	94	2.2%
Total	379	505	33.2%

Cette année marque une augmentation du nombre de journées de locations de nos salles et de livraisons de matériel. Augmentation globale se chiffrant à 62 locations (+21.75 %). Pour ce qui est des livraisons de matériel et du montage de la tente communale effectués par nos collègues du STVE, c'est 65 livraisons supplémentaires (+86.6%) et 1 montage de moins (-5.5 %).

Globalement, les locations et livraisons se répartissent de la manière suivante :



Informatique

Depuis 2006, le réseau ainsi que l'infrastructure et le nombre de postes de travail a sérieusement évolué et augmenté. Nous comptons à cette époque 43 postes de travail, 35 imprimantes, 6 photocopieuses et 2 serveurs le tout répartis sur 5 sites (Mairie, Voirie, APM, CSV et bibliothèque).

En 2009, c'est 67 postes de travail (+24), 8 serveurs (+6), 44 imprimantes (+9), 10 photocopieuses (+4) sur 8 sites (Mairie (+1), Voirie, APM, Salle communale Lachenal (+1), Bon-Séjour (+1), CSV et bibliothèque).

Cette augmentation n'est pas prête de s'arrêter. En effet, à l'horizon 2011 il est prévu 21 postes, 3 serveurs et diverses imprimantes supplémentaires.

En parallèle aux différents projets et maintenance courante il a été réalisé :

- Le tirage de la fibre optique pour le raccordement du bâtiment de la voirie et de la salle communale

- Réaménagement de l'infrastructure électrique, informatique et téléphonique du bureau du CSV ainsi que la pose d'un rack (armoire) pour la sécurité des appareils. La refonte de la sécurité du réseau informatique de la bibliothèque.

- L'installation d'un réseau WiFi au charron pour la salle des commissions et du conseil municipal ainsi que dans les caves de Bon-Séjour.

- La mise en place de deux NAS (espace de stockage en réseau) pour le serveur de la bibliothèque et pour le serveur de la Mairie en redondance pour les sauvegardes.

- La mise en place et configuration de différents postes de travail, nouveau ou déjà existants, pour le nouveau personnel et les nouveaux besoins.

- +5 photos et 2 tableau



Construire les finances pour financer les constructions!

SERVICE FINANCES ET COMPTABILITÉ

Cheffe de service : Manuela Rabunal

Collaborateurs :

Aide comptable, fournisseurs et liquidités : Karin Ivaldi (60%)

Responsable salaires, débiteurs et caisse : Bérengère Marche (30%)

Rôle du contribuable, aide administratif : René Groux (50%)

La mission du service

Le service comptable et financier est en charge de :

Comptabilité

l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement

la tenue de la comptabilité générale

la gestion du bouclage et la publication des comptes

la gestion de la trésorerie et de la dette communale

la gestion des débiteurs et du contentieux

la saisie et le paiement des factures fournisseurs

le paiement des salaires aux collaborateurs

Taxe professionnelle

de la gestion du rôle des contribuables

de la production et de la perception (en collaboration avec la ville de Genève)

2009 en chiffres

Budget 2009

Charges :	CHF	29'418'382
Recettes :	CHF	29'453'846
Excédent :	CHF	35'464

Compte 2009

Charges :	CHF	28'520'810
Recettes :	CHF	29'822'072
Excédent :	CHF	1'301'262

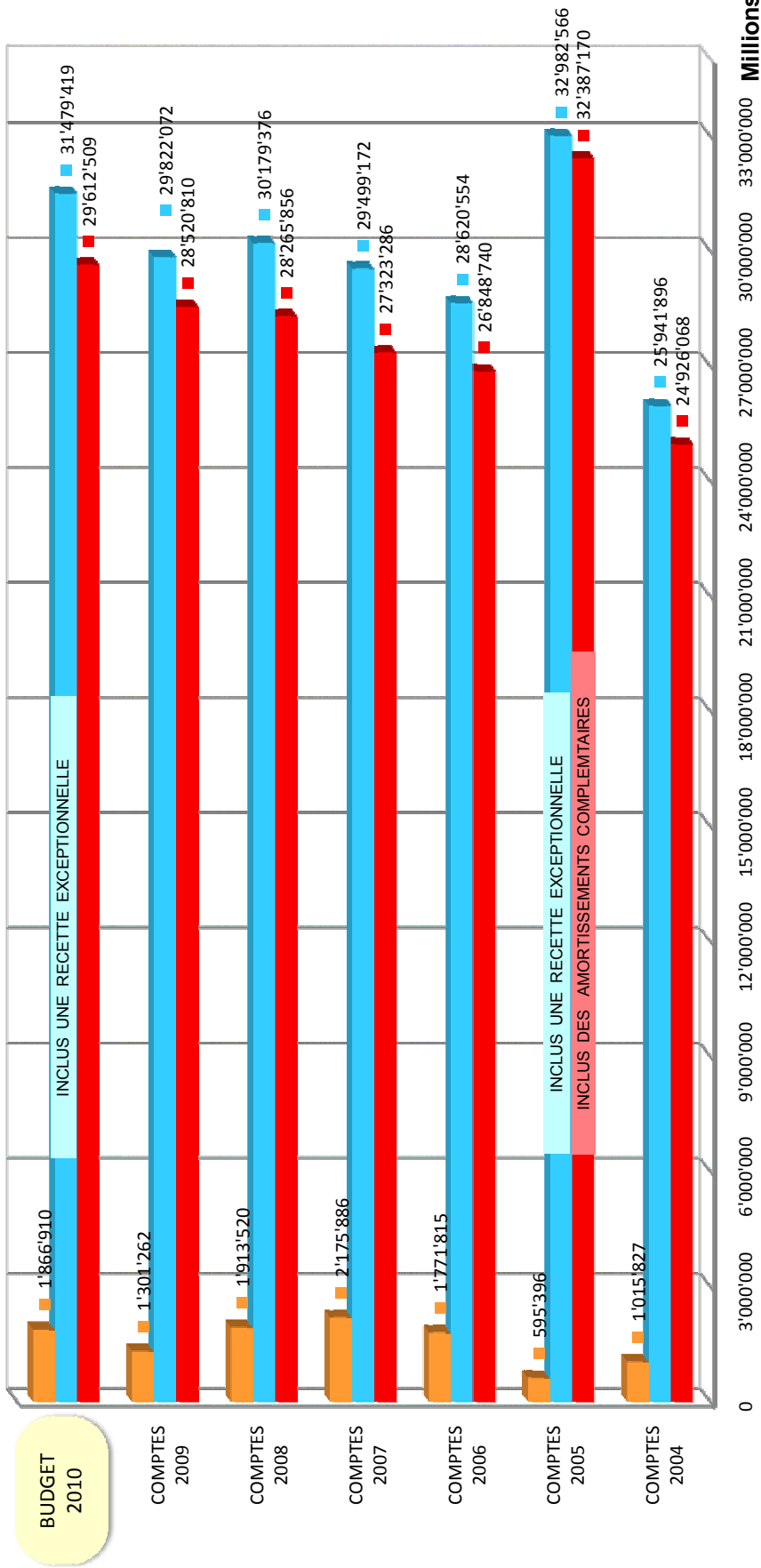
Budget 2010

Charges :	CHF	29'612'509
Recettes :	CHF	31'479'419
Excédent :	CHF	1'866'910

Evolution charges et revenus

EVOLUTION DES CHARGES, DES REVENUS ET DU RESULTAT DEPUIS L'ANNEE 2004

Exercices
comptables



	COMPTES 2004	COMPTES 2005	COMPTES 2006	COMPTES 2007	COMPTES 2008	COMPTES 2009	BUDGET 2010
RESULTAT DE L'EXERCICE	1'015'827	595'396	1'771'815	2'175'886	1'913'520	1'301'262	1'866'910
Total des REVENUS	25'941'896	32'982'566	28'620'554	29'499'172	30'179'376	29'822'072	31'479'419
Total des CHARGES	24'926'068	32'387'170	26'848'740	27'323'286	28'265'856	28'520'810	29'612'509

Boucllement des comptes 2009

Compte de fonctionnement (90)

Charges	23'901'516.52	Revenus	29'822'071.83
Amortissements	4'619'293.75		
Excédent de revenus	1'301'261.56		
	29'822'071.83		29'822'071.83

Investissements nets (910)

Investissements	6'523'718.73	Subventions d'investissements et autres recettes	400'000.00
		Augmentation des investissements nets	6'123'718.73
	6'523'718.73		6'523'718.73

Financement (911)

Augmentation des investissements nets	6'123'718.73	Reprise des amortissements	4'619'293.75
(*) Excédent de financement		Reprise de l'excédent de revenus	1'301'261.56
		(*) Insuffisance de financement	203'163.42
	6'123'718.73		6'123'718.73

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement	203'163.42	(*) Excédent de financement	
Report au bilan	5'019'293.75	Report au bilan	6'523'718.73
Augmentation de la fortune nette	1'301'261.56		
	6'523'718.73		6'523'718.73

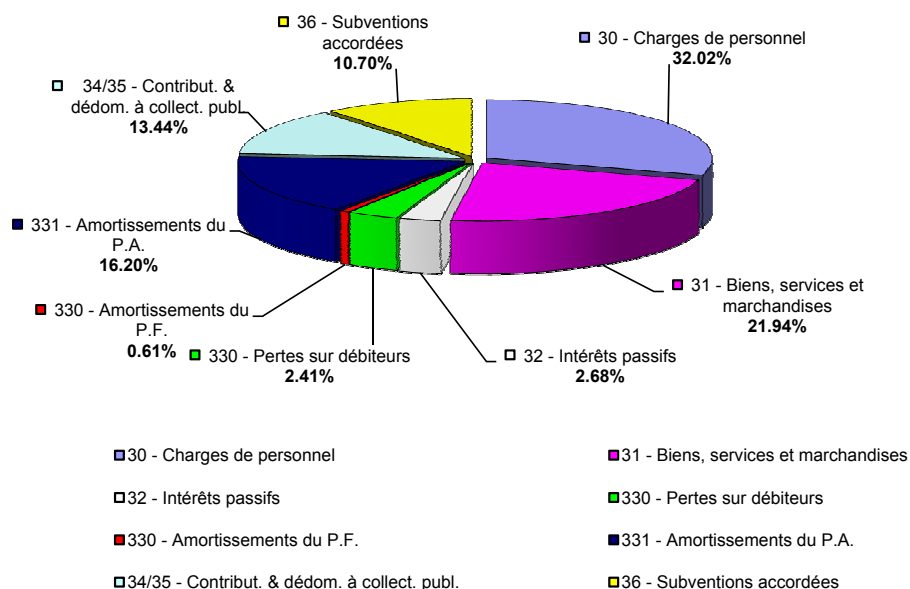
(*) Selon qu'il y ait "Excédent" ou "Insuffisance" de financement du compte d'investissements 2009

Charges par nature

DETAIL PAR NATURE DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2009

NATURE	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2009	COMPTES 2009	Variation BU-CPTE %	Répartition des Charges %
30	Charges de personnel	9'115'611.05	9'133'526.11	0.20	32.02
31	Biens, services et marchandises	6'928'986.00	6'256'166.08	-9.71	21.94
32	Intérêts passifs	1'100'000.00	765'010.60	-30.45	2.68
330	Pertes s/débiteurs	428'346.00	686'122.65	60.18	2.41
330	Amortissements du P.F.	174'500.00	174'500.00	0.00	0.61
331	Amortissements du P.A.	4'687'391.00	4'619'293.75	-1.45	16.20
34	Contributions à d'autres collectivités	318'564.00	314'646.26	-1.23	1.10
35	Dédommagements à collect. publiques	3'464'734.00	3'518'719.02	1.56	12.34
36	Subventions accordées	3'200'250.00	3'052'825.80	-4.61	10.70
TOTAL		29'418'382.05	28'520'810.27	-3.05	100.00

REPARTITION DES CHARGES 2009



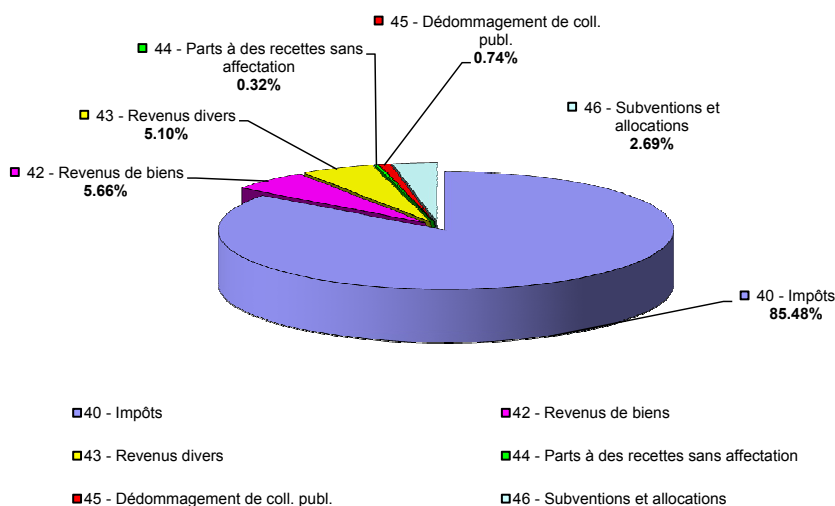
Revenus par nature

DETAIL PAR NATURE DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2009

NATURE	REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2009	COMPTES 2009	Variation BU-CPTE %	Répartition des Revenus %
40	Impôts	25'556'541.00	25'492'427.15	-0.25	85.48
42	Revenus de biens	1'500'305.00	1'687'754.63	12.49	5.66
43	Revenus divers	1'239'100.00	1'522'023.40	22.83	5.10
44	Parts recettes & contribut. sans affectat.	95'000.00	96'664.30	1.75	0.32
45	Dédommagements de collect. publiques	223'900.00	221'032.35	-1.28	0.74
46	Subventions et allocations	839'000.00	802'170.00	-4.39	2.69
TOTAL		29'453'846.00	29'822'071.83	1.25	100.00

RESULTATS EXERCICE **35'463.95** **1'301'261.56** **0.00**

REPARTITION DES REVENUS 2009



DETAIL DES RECETTES FISCALES

NATURE	REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2009	COMPTES 2009	Variation BU-CPTE %	Répartition des Recettes fiscales %
400	Impôts sur le revenu et la fortune	21'797'844.00	21'886'361.45	0.41	85.85
401	Impôts sur le bénéfice et capital	426'651.00	512'425.20	20.10	2.01
406	Impôts divers	20'000.00	24'260.50	21.30	0.10
408	Fonds de péréquation financière	2'887'046.00	2'424'719.00	-16.01	9.51
409	Taxe professionnelle communale	425'000.00	644'661.00	51.68	2.53
TOTAL		25'556'541.00	25'492'427.15	-0.25	100.00

Détails des charges selon nature

REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	REVENUS	
		BUDGET 2009	COMPTES 2009
400	Impôts sur le revenu et la fortune	21'797'844.00	21'886'361.45
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	426'651.00	512'425.20
406	Impôts sur les chiens	20'000.00	24'260.50
408	Fonds de péréquation financière intercommunal	2'887'046.00	2'424'719.00
409	Taxe professionnelle communale	425'000.00	644'661.00
420	Intérêts bancaires	10'000.00	17'396.63
421	Créances du patrimoine financier	0.00	3'694.45
422	Capitaux du patrimoine financier	41'000.00	53'861.25
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	422'222.00	427'524.00
424	Gains comptables sur placements du patrimoine financier	0.00	160.90
425	Prêts du Patrimoine administratif	83'205.00	82'620.00
426	Participations permanentes du patrimoine administratif	28'550.00	109'163.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	915'328.00	967'554.75
429	Autres revenus	0.00	25'779.65
430	Contribution de remplacement	0.00	17'980.25
431	Emoluments administratifs	110'000.00	140'107.65
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	462'600.00	478'511.74
435	Ventes de marchandises	376'400.00	414'574.50
436	Dédommagements de tiers	207'100.00	369'636.75
437	Amendes d'ordres	80'000.00	96'664.46
439	Autres contributions	3'000.00	4'548.05
441	Part à des recettes cantonales	90'000.00	96'664.30
444	Contributions cantonales	5'000.00	0.00
451	Dédommagements et participations cantonales	0.00	13'540.00
452	Dédommagements et participations communales	223'900.00	207'492.35
460	Subventions de la Confédération	0.00	0.00
461	Subventions cantonales	46'000.00	45'000.00
469	Autres subventions, Fonds d'équipement communal	793'000.00	757'170.00
	TOTAL	29'453'846.00	29'822'071.83

Détails des revenus selon nature

CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	CHARGES	
		BUDGET 2009	COMPTES 2009
300	Autorités et commissions	346'394.65	346'326.85
301	Traitement du personnel	6'953'107.75	6'819'296.70
303	Assurances sociales	558'582.45	536'404.01
304	Caisse de pensions et de prévoyance	751'282.45	856'647.45
305	Assurance-maladie et accidents	373'395.75	351'198.70
306	Prestations en nature	8'000.00	7'830.50
307	Prestations aux pensionnés	60'848.00	39'991.75
308	Personnel intérimaire	0.00	106'822.05
309	Autres charges de personnel	64'000.00	69'008.10
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	214'000.00	210'845.30
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	230'500.00	197'758.81
312	Eau, énergie, combustibles	1'128'300.00	921'071.30
313	Achat de fournitures et de marchandises	811'280.00	819'429.39
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'600'000.00	1'413'254.73
315	Entretien d'objets mobiliers par des tiers	191'000.00	153'144.04
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	441'200.00	448'968.75
317	Dédommagements	159'100.00	144'649.83
318	Honoraires et prestations de service	1'987'000.00	1'775'055.73
319	Frais divers	166'606.00	171'988.20
320	Engagements courants	0.00	589.20
321	Intérêts passifs dette à court terme	0.00	0.00
322	Dettes à moyen et long termes	1'100'000.00	764'421.40
323	Dettes envers des tiers	0.00	0.00
329	Autres intérêts passifs	0.00	0.00
330	Patrimoine financier	602'846.00	860'622.65
331	Patrimoine administratif amortissements ordinaires	4'687'391.00	4'619'293.75
332	Amortissements complémentaires PA	0.00	0.00
346	Compensation financière aux communes françaises	318'564.00	314'646.26
351	Dédommagements versés au canton	2'752'478.00	2'811'141.27
352	Dédommagements versés aux communes	712'256.00	707'577.75
362	Subventions accordées aux communes	0.00	0.00
363	Subventions accordées aux institutions communales	235'350.00	208'361.85
365	Subventions accordées aux institutions privées	2'515'600.00	2'439'196.00
366	Personnes physiques	289'000.00	278'667.95
367	Etranger	160'300.00	126'600.00
	TOTAL	29'418'382.05	28'520'810.27

Fonctionnement par fonction

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (Classification fonctionnelle)

FONCTION	LIBELLES	BUDGET 2009		COMPTES 2009	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	162'800.00		120'043.95	
02	Conseil administratif, maire et adjoints	31'5030.75		312'192.90	
05	Administration générale	3'803'762.00	75'000.00	3'756'738.69	183'610.84
08	Immeubles du patrimoine administratif	1'966'334.20	207'760.00	1'879'818.25	212'886.00
09	Autres charges et revenus	109'000.00	526'900.00	123'409.51	600'543.05
10	Etat civil	201'090.75	118'000.00	226'576.60	146'611.50
11	Police municipale	676'404.90	130'000.00	673'677.36	128'940.66
14	Incendie et secours	689'485.00	96'000.00	685'430.44	111'504.30
16	Protection civile	326'028.15	197'000.00	289'967.95	221'597.15
21	Ecoles publiques	3'181'973.20	75'900.00	3'070'909.95	50'164.70
30	Encouragement à la culture	980'562.20	93'000.00	950'991.35	63'427.70
33	Parcs et promenades	1'093'486.50	6'000.00	1'054'044.51	7'429.50
34	Sports	2'428'748.15	241'268.00	2'355'405.17	291'389.65
35	Autres loisirs	73'000.00	3'000.00	71'215.00	3'000.00
54	Institutions pour la jeunesse	3'869'144.35	483'205.00	3'855'244.90	572'912.75
58	Aide sociale	380'166.70	52'500.00	329'733.25	42'821.60
62	Routes communales	2'797'245.15	36'000.00	2'614'707.75	80'282.25
65	Trafic régional	359'700.00	92'000.00	350'910.15	98'549.00
71	Protection des eaux	455'252.00	20'000.00	467'741.30	15'677.90
72	Traitement des déchets	1'927'200.00	82'000.00	1'802'913.55	86'125.50
74	Cimetière et crématoire	53'425.00	6'000.00	47'950.60	11'621.70
78	Autres tâches protection de l'environnement	107'100.00	0.00	92'836.87	0.00
79	Aménagement du territoire	58'805.00		58'805.00	
90	Impôts	1'791'744.00	25'556'541.00	2'144'966.10	25'518'206.80
94	Charges et revenus des capitaux	1'103'000.00	817'550.00	767'601.15	872'467.23
95	Immeubles du patrimoine financier	507'894.05	538'222.00	416'978.02	502'302.05
	TOTAL	29'418'382.05	29'453'846.00	28'520'810.27	29'822'071.83
	Excédent des revenus / (charges)	35'463.95		1'301'261.56	
		29'453'846.00		29'822'071.83	

Dettes au 31.12.2009

TABEAU DE LA DETTE COMMUNALE AU 31 DECEMBRE 2009

Arreté du Conseil d'Etat du	Etablissement	Taux	Montant Initial	Solde au 31.12.2008	Amortissement en 2009	Augmentation 2009	Solde au 31.12.2009	Echéances
21.12.05	BCGE	2.40	2'000'000.00	2'000'000.00	2'000'000.00		0.00	27.03.2009
21.12.05	BCGE	2.525	1'000'000.00	1'000'000.00			1'000'000.00	27.03.2010
20.12.06	BCGE	3.77	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	26.07.2022
29.10.04	DEXIA Municip. Agency	2.89	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	29.10.2014
10.11.05	DEXIA Municip. Agency	2.535	2'500'000.00	2'500'000.00			2'500'000.00	07.12.2010
10.11.05	DEXIA Municip. Agency	2.535	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	07.12.2012
10.11.05	DEXIA Municip. Agency	2.535	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	07.12.2015
21.12.05	DEXIA Municip. Agency	2.97	2'000'000.00	2'000'000.00			2'000'000.00	30.10.2016
21.12.05	DEXIA Municip. Agency	2.9925	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	30.10.2017
15.01.04	SUVA	2.888	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	15.01.2011
22.12.04	SUVA	2.55	3'000'000.00	3'000'000.00			3'000'000.00	15.03.2013
TOTAL				28'500'000.00	2'000'000.00	0.00	26'500'000.00	

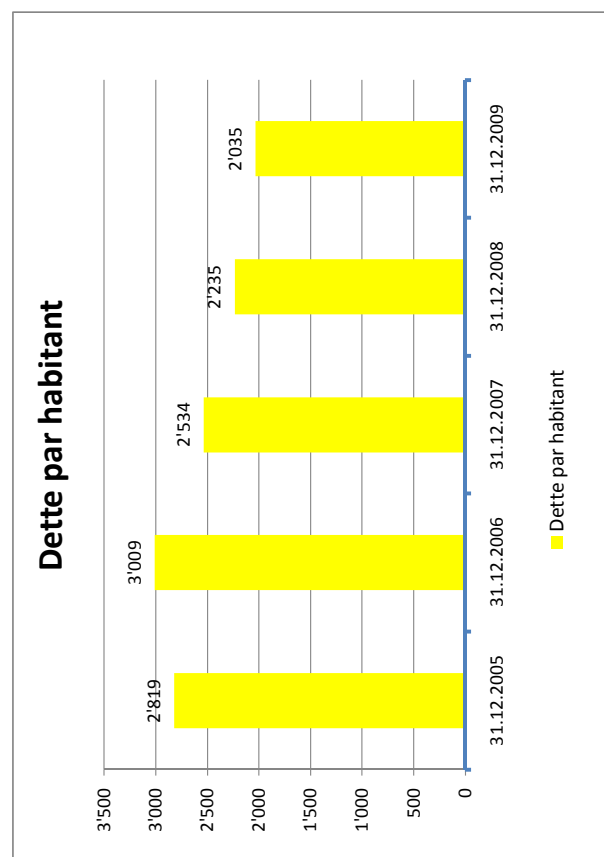
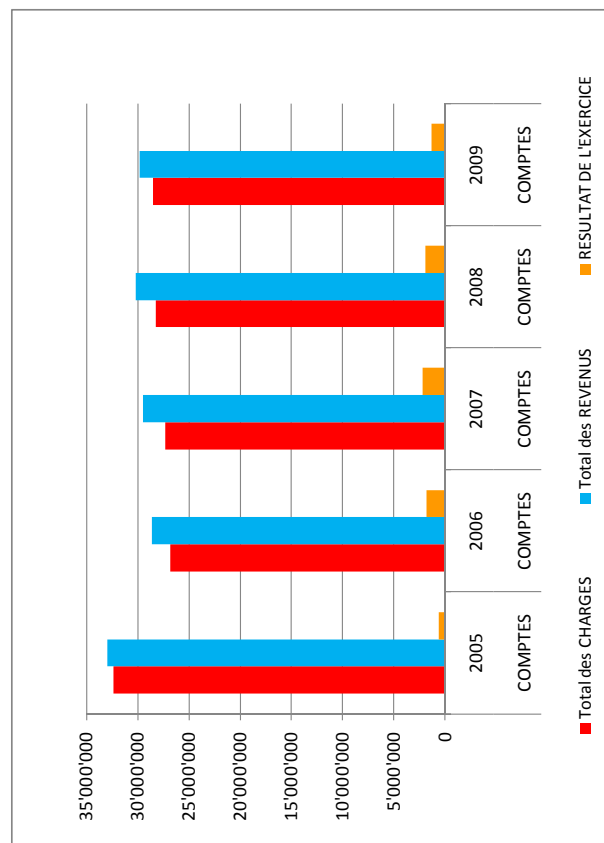
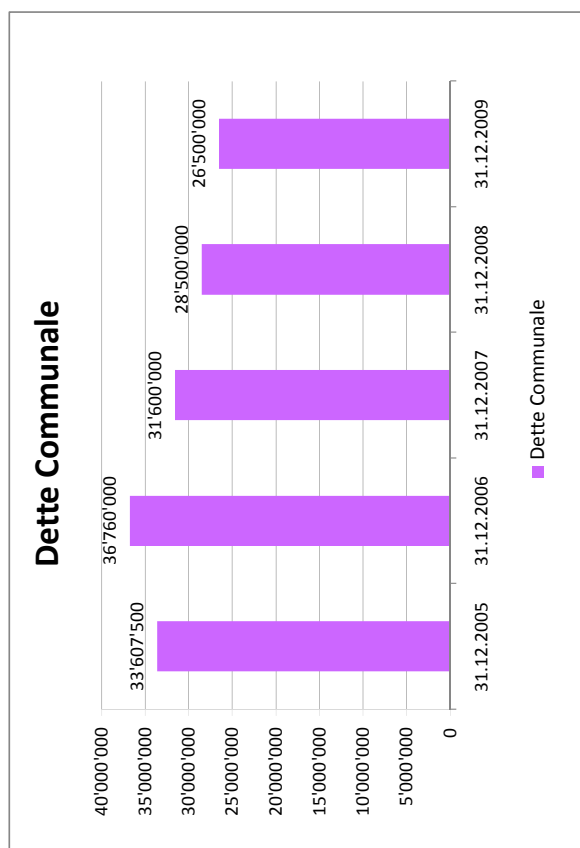
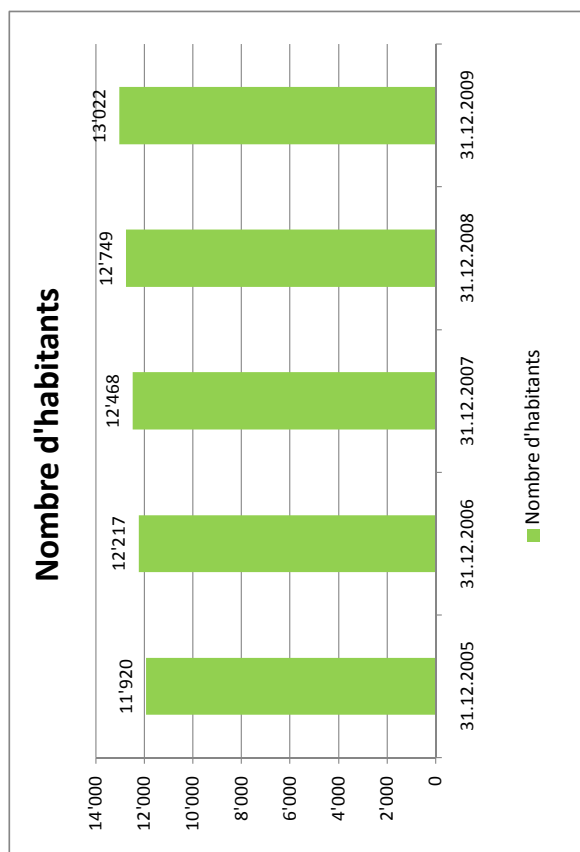
Tableau évolution dette

COMMUNE DE VERSOIX
EVOLUTION DE LA DETTE COMMUNALE & NOMBRE D'HABITANTS & DETTE PAR HABITANT
2005 - 2009

	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2008	31.12.2009
Dette Communale	33'607'500	36'760'000	31'600'000	28'500'000	26'500'000
Nombre d'habitants	11'920	12'217	12'468	12'749	13'022
Dette par habitant	2'819	3'009	2'534	2'235	2'035

	COMPTES 2005	COMPTES 2006	COMPTES 2007	COMPTES 2008	COMPTES 2009
Taux Centimes additionnels	49	49	49	49	49
Total des CHARGES	32'387'170	26'848'740	27'323'286	28'265'856	28'520'810
Total des REVENUS	32'982'566	28'620'554	29'499'172	30'179'376	29'822'072
RESULTAT DE L'EXERCICE	595'396	1'771'815	2'175'886	1'913'520	1'301'262

Graphiques évolution dette ; hts ; dette/ht ; charges-revenus



Bilan actif

BILAN

		Bilan au 31-12-2008	Bilan au 31-12-2009
1	ACTIF	103'353'622.50	104'047'449.58
	TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	53'974'589.18	53'163'991.28
10	Disponibilités	3'228'384.41	10'518'282.70
100	Caisses	7'380.70	13'703.50
101	Chèques postaux	229'371.92	3'228'760.65
102	Banques	1'469'816.10	2'611'699.38
103	Etat de Genève	1'524'815.69	4'664'119.17
109	Compte de virement	-3'000.00	0.00
11	Avoirs	28'276'079.34	19'672'996.34
111	Comptes courants	5'737'761.94	5'392'236.37
112	Impôts à encaisser	14'787'871.64	13'508'352.26
113	Dédommagements collectivités publiques	0.00	0.00
115	Autres débiteurs	647'636.76	675'516.71
116	Avoirs à terme fixe	7'000'000.00	0.00
118	Compte de liaison	116'509.00	108'191.00
119	Autres créances	-13'700.00	-11'300.00
12	Placements	22'177'723.10	22'669'634.64
121	Actions et parts sociales	3.00	3.00
122	Prêts	15'829.25	14'110.80
123	Immeubles	22'161'890.85	22'655'520.84
13	Actifs transitoires	292'402.33	303'077.60
130	Intérêts	8'361.11	0.00
131	Loyers	0.00	0.00
137	TVA à recevoir	0.00	0.00
139	Autres comptes transitoires	284'041.22	303'077.60
	TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	49'379'033.32	50'883'458.30
14	Investissements	40'709'135.07	42'351'960.05
140	Terrains non bâtis	61'797.20	54'947.20
141	Ouvrages de génie civil	7'179'660.31	7'642'299.71
143	Terrains bâtis	32'040'098.36	33'263'676.29
145	Forêts	15'406.00	13'206.00
146	Mobilier, machines, véhicules	1'037'248.35	897'020.15
149	Autres biens	374'924.85	480'810.70
15	Prêts et participations permanents	8'669'898.25	8'531'498.25
152	Communes	123'790.25	101'690.25
153	Propres établissements	5'885'101.00	5'768'801.00
154	Sociétés d'économie mixte	2'661'007.00	2'661'007.00
155	Institutions privées	0.00	0.00

Bilan passif

		Bilan au 31-12-2008	Bilan au 31-12-2009
2	PASSIF	103'353'622.50	104'047'449.58
	TOTAL ENGAGEMENTS	48'881'995.25	47'732'119.53
20	Engagements courants	2'104'815.80	1'672'555.73
200	Créanciers	2'100'815.80	1'666'855.73
201	Dépôts	4'000.00	5'700.00
204	Subventions à verser	0.00	0.00
208	Comptes de liaison	0.00	0.00
209	Autres engagements	0.00	0.00
21	Dettes à court terme	0.00	0.00
210	Banques / dettes à court terme	0.00	0.00
22	Dettes à moyen et long termes	28'500'000.00	26'500'000.00
221	Reconnaissance de dettes	28'500'000.00	26'500'000.00
223	Emprunts par obligations	0.00	0.00
23	Engagements envers entités particulières	37'018.65	121'732.45
233	Fonds et fondations	37'018.65	121'732.45
24	Provisions	18'020'812.00	19'139'930.35
240	Compte de fonctionnement	18'020'812.00	19'139'930.35
25	Passifs transitoires	219'348.80	297'901.00
250	Intérêts	190'421.00	190'185.00
259	Autres comptes transitoires	28'927.80	107'716.00
	FINANCEMENTS SPECIAUX ET PREFINANCEMENTS	4'149'909.67	4'692'350.91
28	Engagements envers les financements spéciaux	4'149'909.67	4'692'350.91
280	Taxes d'équipement	1'291'927.60	1'663'778.60
281	Taxes d'épuration	0.00	0.00
282	Taxes d'écoulement	1'449'700.95	1'562'977.45
283	Contributions de rempl. constr. abris publics	611'432.11	642'447.86
285	Fonds de bienfaisance	0.00	0.00
288	Immeubles locatifs	796'849.01	823'147.00
	FORTUNE	50'321'717.58	51'622'979.14
29	Fortune nette	50'321'717.58	51'622'979.14
290	Fortune	48'408'197.41	50'321'717.58
291	Résultat de fonctionnement	1'913'520.17	1'301'261.56
	Hors Bilan		
	Fonds divers	1'304'714.35	1'306'271.65
	Cautionnements	23'473'715.50	27'873'712.50

Crédits en cours

TABLEAU DES CREDITS D'INVESTISSEMENT EN COURS AU 31 DECEMBRE 2009

n° complexes	Libellé	Date de délibération	Crédit Brut	Subventions Estimées	Crédits votés	Total dépenses au 31-12-2008	Paiements effectués en 2009	Total dépenses au 31-12-2009	Subventions au 31-12-2009	Solde disponible (dépeusement)
05.600.146.96	Véhicule administration communale /07-11	19-06-2006	22700.00	0.00	22700.00	22658.00	0.00	22658.00		42.00
08.109.143.96	Station carburant Voirie	15-11-2004	240000.00	0.00	240000.00	209366.00	0.00	209366.00		30634.00
08.110.143.96	Rénovation Annexe Mairie 08-17	20-11-2006	140000.00	0.00	140000.00	59173.80	0.00	59173.80		80826.20
08.111.143.96	Travaux été 07 gérance - BAT 08-17	19-06-2007	26500.00	0.00	26500.00	21731.25	0.00	21731.25		4768.75
08.112.143.96	Travaux été 08 gérance - Imm. PA 09-18	19-05-2008	92300.00	0.00	92300.00	16394.80	12000.00	28394.80		63905.20
08.120.143.96	Rénovation salle de Gym Ecogia + C. étude+ Val PF	13-12-2004	750640.00	0.00	750640.00	769276.23	2299.00	771575.23		-20935.23
08.122.143.96	Rénovation Serre Ecogia - 07-26 + Val PF	10-04-2006	231240.00	0.00	231240.00	205052.15	0.00	205052.15		26187.85
08.123.143.96	Rénovation Magin-Jacquet 08-37	19-06-2007	1540001.00	0.00	1540001.00	157388.10	1223948.60	1381356.70		158644.30
08.400.143.96	Aménagements Beau-Rivage - 07 à 16	23-01-2006	290000.00	0.00	290000.00	309684.98	0.00	309684.98		-19684.98
08.600.143.96	Vx- centre-ville - immeuble - PA 10-39	22-06-2009	7743000.00	0.00	7743000.00	38522.40	38522.40	38522.40		7704477.60
21.081.143.96	Réfection Bloc F.éc. Lachenal + Créé étude	19-04-2004	3480000.00	1050000.00	3480000.00	2978759.40	169927.50	2995752.15		484247.85
21.088.143.96	Crédit étude amiante 10-14	19-05-2008	44000.00	0.00	44000.00	4486.30	22886.50	27372.80		16227.20
21.090.143.96	Travaux été 07 gérance - ECOLES 08-17	19-06-2007	67000.00	0.00	67000.00	44597.75	0.00	44597.75		22402.25
21.091.143.96	Travaux été 08 gérance - Ecoles 09-18	19-05-2008	169900.00	0.00	169900.00	22486.65	125397.05	147883.70		19016.30
21.251.143.96	Crédit étude Ecole-Mt-Fléury II 10-29 (cf. 21.251.503.01)	02-02-2009	100500.00	0.00	100500.00	0.00	0.00	0.00		100500.00
21.301.143.96	Rén. Ecole Mt-Fléury II 10-29 (cf. 21.251.503.01)	22-06-2009	2311500.00	560000.00	1751500.00	0.00	214530.35	214530.35		1538969.65
21.302.143.96	Amén. Aire de jeux école BS 07-16	18-09-2006	250000.00	0.00	250000.00	219412.75	1400.00	220812.75		29187.25
21.400.143.96	Eclairage école Bon Séjour 09-18	23-06-2008	105525.00	0.00	105525.00	19562.00	25808.20	45370.20		60154.80
30.001.143.96	Assèchement chaufferie courvoisier 10-19	13-10-2008	44220.00	0.00	44220.00	7220.00	29900.00	37120.00		7100.00
30.002.143.96	Crédit étude - VRAC - étude contre projet 10-14	23-06-2008	100000.00	0.00	100000.00	0.00	35940.00	35940.00		64060.00
30.302.143.96	Concept éclairage événementiel	19-05-2008	220000.00	0.00	220000.00	138977.20	54858.30	193835.50		26164.50
34.077.143.96	Travaux été 08 gérance - Culture 09-18	19-05-2008	51500.00	0.00	51500.00	47450.28	0.00	47450.28		4049.72
34.079.143.96	Réaménagement entrée plage Pt-Choiseul	13-12-2004	390000.00	260000.00	390000.00	380954.06	4289.20	385243.26		4756.74
34.079.143.96	Cré. étude trav. Entret. Piscine CSV cf 34.079.143.96	31-01-2005	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
34.080.143.96	Réfection Piscine CSV + crédit étude	20-06-2005	2260000.00	0.00	2260000.00	2216792.97	395.45	2217188.42		42811.58
34.084.143.96	Rénovation restaurant CSV 08-17	20-11-2006	295000.00	0.00	295000.00	395951.81	12879.80	408831.61		-11383.61
34.084.143.96	Crédit étude faisabilité piscine olympique Vx	14-05-2007	50000.00	0.00	50000.00	43084.40	0.00	43084.40		6915.60
34.086.143.96	Travaux été 07 gérance - CSV 08-17	19-06-2007	23000.00	0.00	23000.00	22829.30	0.00	22829.30		170.70
34.085.143.96	Transfo part. vestiaires CSV 09-28	10-12-2007	93000.00	0.00	93000.00	88101.61	2762.30	90863.91		2136.09
35.080.143.96	Espace polysportif rte des Fayarads 08-17	26-02-2007	195000.00	55000.00	140000.00	0.00	11061.30	41546.55		53753.45
54.100.143.96	Réalis resto Scolaire Rado/07-36+C.éto Cf 54.100.503.01	28-06-2006	2160000.00	0.00	2160000.00	186659.29	0.00	186659.29		105187.83
54.200.143.96	EVE - C.const. 08-37 + C.étude1+2 (cf 54.200.503.01/02)	23-04-2007	5865000.00	800000.00	5065000.00	2091830.10	49819.56	2141649.66		18350.34
62.108.146.96	Caméras parking BS 10-19	22-06-2009	40000.00	0.00	40000.00	528048.75	2596925.35	3124994.10		1940005.90
62.123.141.96	Aménagement Choiseul	21-04-2008	900000.00	300000.00	600000.00	149412.30	588323.50	737735.80	400000.00	20820.30
62.132.141.96	Passage inférieur rte St-Loup	16-09-2002	925000.00	500000.00	925000.00	1030272.40	0.00	1030272.40		-105272.40
62.137.141.96	Réaménagement Mail Voltaire	20-09-2004	930000.00	572000.00	930000.00	593194.95	8888.00	602082.95		327917.05
62.138.141.96	Piste Cyclable Malagny	19-03-2007	250000.00	250000.00	0.00	13073.40	174797.10	187870.50		-187870.50
62.139.141.96	Réfection Ch. Pont-Céard 08-37	17-09-2007	360000.00	0.00	360000.00	315631.35	0.00	315631.35		44368.65
62.141.141.96	Crédit étude parking supplém. 70 pl VX-Centre-Ville	19-11-2007	24000.00	0.00	24000.00	3957.55	0.00	3957.55		20042.45
62.142.143.96	Annén. Désaligner/Imparter/Ds St-Loup 30km/H 10-29	17-11-2008	412050.00	0.00	412050.00	20961.10	385540.75	406501.85		5548.15
62.143.141.96	Crédit construction dépôt de Braille 10-19	06-04-2009	160800.00	0.00	160800.00	0.00	47060.00	47060.00		113740.00
62.144.141.96	Crédit travaux environnement 10-29	21-09-2009	211000.00	0.00	211000.00	0.00	25112.55	25112.55		185887.45
62.301.141.96	Crédit étude route de Suisse	21-09-2009	136114.00	0.00	136114.00	0.00	11677.00	11677.00		124437.00
62.603.146.96	Crédit construction giratoire Etraz/Bollay 10-29	02-02-2009	422100.00	0.00	422100.00	0.00	178172.60	178172.60		243927.40
62.604.146.96	Véhicules STVE 09-13	15-09-2008	175000.00	0.00	175000.00	89610.20	84811.15	174421.35		578.65
62.604.146.96	Véhicules STVE 11-15	26-10-2009	270000.00	0.00	270000.00	0.00	0.00	0.00		270000.00

Crédits en cours (suite)

n° comptes	Libellé	Date de délibération	Crédit Brut	Subventions Estimées	Crédits votés	Total dépenses au 31-12-2008	Paiements effectués en 2009	Total dépenses au 31-12-2009	Subventions au 31-12-2009	Solde disponible (dépeçement)
62.800.141.96	Construction Passerelle ancien Péage	06-06-2005	265'000.00	65'000.00	265'000.00	232'990.60	207'113.00	253'703.60		11'296.40
71.200.141.96	PGEE assainissement agricole 07-11	13-03-2006	510'000.00	480'000.00	510'000.00	259'351.90	188'71.85	278'223.75		23'176.25
72.000.152.01	Parific. GICORD	20-09-1999	332'000.00	0.00	332'000.00	322'688.25	0.00	322'688.25		9'311.75
72.005.141.96	Déchetteries Richellen/PI-Céard/C.-Coeur	18-06-2001	300'000.00	0.00	300'000.00	250'899.20	0.00	250'899.20		49'100.80
72.006.141.96	Déchetteries Nxx Centre Vallée	12-05-2003	80'000.00	0.00	80'000.00	78'392.80	0.00	78'392.80		1'607.20
72.007.141.96	Conteneurs enterrés Bourg 08-17	17-09-2007	46'000.00	0.00	46'000.00	385.00	0.00	385.00		45'615.00
74.001.143.96	Crypte îlot Nord 10-39	15-12-2008	311'550.00	0.00	311'550.00	1'550.00	0.00	1'550.00		310'000.00
74.044.143.96	Amngint cimetiére et nouveau Columbarium	17-11-2003	531'000.00	0.00	531'000.00	478'652.00	9'643.00	488'295.00		42'705.00
79.103.149.96	C.étude Plan direct. Dépl). Scie, Terre-Sainte	19-06-2000	120'000.00	0.00	120'000.00	106'547.75	0.00	106'547.75		13'452.25
79.104.149.96	Plan directeur communal 03-05	15-04-2002	148'000.00	0.00	148'000.00	163'279.15	0.00	163'279.15		-15'279.15
79.105.149.96	CI complémen.plan direc. réseaux déplacmt	16-06-2003	37'000.00	0.00	37'000.00	10'608.25	0.00	10'608.25		26'391.75
79.109.149.96	Cr.étude aménag. extér. Vx C-Ville	10-12-2007	210'000.00	0.00	210'000.00	38'378.35	75'804.15	114'182.50		95'817.50
79.110.149.96	AWO Versoix Centre-ville + étude Adrien-Lachenal 10-14	15-12-2008	114'570.00	0.00	114'570.00	570.00	38'292.20	38'862.20		75'707.80
95.000.123.00	ETAT - Achat parcelle 5648 & cession 5649	26-02-2007	1'194'000.00	0.00	1'194'000.00	1'128'685.00	0.00	1'128'685.00		65'315.00
95.000.123.03	Parcelle 5342 Alessi	19-06-2006	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00		0.00
95.000.123.05	Narthen -Echange pille 6965 par 6576+suite	26-02-2007	1'097'000.00	0.00	1'097'000.00	1'040'004.20	0.00	1'040'004.20		56'995.80
95.000.123.24	Travaux été 07 gérance - PF	19-06-2007	91'500.00	0.00	91'500.00	87'254.50	0.00	87'254.50		4'245.50
95.000.123.27	Rénovation toiture ferme Ecogia - PF	19-06-2007	400'000.00	0.00	400'000.00	125'921.30	459'688.79	585'590.09		-185'590.09
95.000.123.28	Cr. Etude butte antibruit Ecogia	10-12-2007	34'000.00	0.00	34'000.00	13'039.50	0.00	13'039.50		20'960.50
95.000.123.29	Aménagements extérieurs d'Ecogia	23-06-2008	663'300.00	15'000.00	648'300.00	413'535.10	154'774.00	568'309.10	25'000.00	79'990.90
95.000.123.34	Cré. étude Réf. salle gym d'Ecogia cf 08.120.143.96	14-06-2004					0.00			0.00
95.000.123.35	Cré.étude Aménagement extérieur d'Ecogia	28-06-2006	66'000.00	0.00	66'000.00	67'125.35	240.75	67'366.10		-1'366.10
95.000.123.36	Crépi et charpente ef ferme Ecogia	13-10-2008	246'225.00	0.00	246'225.00	1'225.00	32'074.50	33'299.50		21'925.50
95.000.123.41	Achat p. 5157 rte de Suisse 55 - Etat de Genève	10-12-2007	81'200.00	0.00	81'200.00	84'386.67	0.00	84'386.67		-3'186.67
95.000.123.42	A chat p. 1351 rte de Suisse 84 - Etat de Genève	10-12-2007	128'400.00	0.00	128'400.00	131'586.67	0.00	131'586.67		-3'186.67
95.000.123.43	Achat p. 1002 rte de Suisse 50 - Etat de Genève	10-12-2007	9'850.00	0.00	9'850.00	13'036.66	0.00	13'036.66		-3'186.66
95.000.123.44	Travaux été 08 gérance - Maison Ferrier PF	19-05-2008	10'000.00	0.00	10'000.00	8'523.70	0.00	8'523.70		1'476.30
95.500.123.01	Achat parcelle chemin Dégouiller	20-06-2005	275'100.00	0.00	275'100.00	264'745.20	0.00	264'745.20		10'354.80
95.600.123.01	Vx- centre-ville - immeuble - PF	22-06-2009	5607'000.00	0.00	5'607'000.00	0.00	27'895.60	27'895.60		5'579'104.40
95.600.123.02	achat parking 70 places (Cf crédit étude 62.139.501.01)	22-06-2009	3'381'500.00	0.00	3'381'500.00	0.00	16'823.35	16'823.35		3'364'676.65
TOTAUX			51'231'486.00	4'907'000.00	49'251'486.00	18'777'911.53	7'037'211.82	25'815'123.35	425'000.00	23'436'362.65

Rapport de la fiduciaire

EXTRAIT DU RAPPORT SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2009, ÉTABLI PAR LA SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE FIDUCIAIRE REVISION S.A. :

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 2009 :

- diminution de la dette communale de Fr 2'000'000.--, portant ladite dette à Fr 26'500'000.-- au 31 décembre 2009, soit Fr 2'035.20 par habitant ;
- augmentation des disponibilités de Fr 7'286'898.29 ;
- excédent de revenus de Fr 1'301'261.56 pour 2009, par rapport à un excédent budgétaire 2009 de Fr 35'464.--et un excédent de revenus de Fr 1'913'520.17.-- pour 2008 ;
- les recettes « impôts » diminuent de Fr 187'634.08, soit 0.73 % ;
- augmentation des provisions relatives au ducroire sur la production fiscale de Fr 1'200'000.-- ;
- augmentations des investissements nets de Fr 3'193'555.53.

En conclusion, hormis les remarques mentionnées dans le corps du présent rapport, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 2009 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue.

Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions. D'autre part, les directives du Département du territoire, en ce qui concerne l'application du plan comptable des communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie. Nous remercions en particulier le personnel du service comptabilité pour sa collaboration.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 2009 qui vous sont soumis.

Carouge, le 23 avril 2010

SCF REVISION S.A.

Dicastère de M. Cédric Lambert, Conseiller administratif

Cédric Lambert a occupé la fonction de Maire jusqu'au 31 mai 2009, puis celle de Conseiller administratif dès le 1er juin 2009.

SJS : SERVICE SOCIAL – JEUNESSE – SÉCURITÉ

Chef de Service : Christiane Bernath

Collaborateurs :

- 1 secrétaire
- 1 assistante sociale
- 1 apprenti
- Restaurants scolaires : 6 employées
- Sécurité municipale :
 - 1 Brigadier, Chef de poste
 - 1 Appointé, Remplaçant Chef de Poste
 - 2 agents
- Patrouilleuses scolaires : 8 patrouilleuses
- Protection civile : 1 responsable

Le Service est divisé en plusieurs secteurs dont les tâches sont différentes : Social / Jeunesse / Sécurité / Sports (et Transports jusqu'en mai 2009)

Vu la proximité du champ professionnel de l'urbanisme avec celui de la gestion de la mobilité, **le secteur de la politique des transports a été confié à M. Christophe Kobler, nouvel Urbaniste communal** entré en fonction le 1^{er} juin 2009.

Le service des sports est rattaché au dicastère de M. Claude Genequand (avec Mme Bernath comme cheffe de service). Voir page 37.

Missions du service

Social-jeunesse

Le service propose des activités et offre des prestations de soutien pour tous les âges de la population.

Il développe l'accueil à la petite enfance en lien avec les différents intervenants de la petite enfance et selon différents modes de garde (crèche, garderies, accueil familial de jour, espace de vie enfantine).

En accord avec les directeurs (-trices) des établissements scolaires, le service planifie et aménage les infrastructures scolaires et apporte une aide financière pour les sorties scolaires.

Il gère les quatre restaurants scolaires de la commune en étroite collaboration avec le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et le fournisseur des repas.

Au sein des différents quartiers urbains de la commune, le service met à disposition des enfants et des adolescents des activités et un appui socioéducatif assurés par des animateurs, des moniteurs et des travailleurs sociaux hors murs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) qui sont également soutenus par le monde associatif (Centres de loisirs, Villa YoYo, etc.).

En relation avec les différents intervenants sociaux cantonaux (Hospice général, FSASD, Office de la jeunesse, Office de la formation et de l'orientation professionnelle) et locaux (assistante sociale), l'action sociale communale octroie subsidiairement des aides financières individuelles et familiales tout en développant un travail en réseau au service de la prévention et de l'aide communautaire au cœur des quartiers.

Il organise également à l'intention des aînés une grande sortie annuelle ainsi que la fête des jubilaires pour les couples fêtant leurs 50 ou 60 ans de mariage ainsi que pour les nonagénaires et centenaires. Il suit également l'évolution de la fondation communale pour le logement des personnes âgées.

La commune consacrant 0.7 % de son budget de fonctionnement à l'aide au développement, le service prépare les dossiers, pour partie avec l'aide de la fédération genevoise de coopération (FGC), de manière à soutenir des projets dans les pays les plus pauvres de la planète.

Sécurité

Le Service de la sécurité municipale met en œuvre une politique de sécurité basée sur la prévention, l'application de la loi et l'action de proximité.

Il soutient un dispositif de sécurité proche du citoyen (Agents de Sécurité Municipale, patrouilleuses scolaires, sapeurs-pompiers, sauvetage du lac, samaritains, etc.) et intégrée dans une plateforme de sécurité cantonale et régionale, Gendarmerie, garde frontière, sécurité incendies et secours (SIS), gardes de l'environnement, office régional de protection civile.

Il développe des initiatives coordonnées de prévention et de médiation dans les quartiers avec les différentes instances.

Il est également en charge du respect de l'occupation du domaine public et de l'affichage des procédés de réclame.

Le Service social

Depuis 2007, le Service social de Versoix s'est occupé de 179 dossiers dont 95 ont été classés en 2009. 46 nouveaux dossiers ont été ouverts et 38 dossiers sont suivis depuis un ou deux ans. Ainsi pour l'année 2009, 84 dossiers ont été actifs.

Cette augmentation du nombre de dossiers montre que le Service social de Versoix se fait connaître à la fois au sein du réseau des professionnels et auprès de la population.

Durant cette année, un travail important a été effectué tout particulièrement auprès des médecins de Versoix du fait que de nombreux usagers qui font appel au Service social ont des problèmes de santé physique ou psychique et sont socialement isolés. Ces problèmes socio-sanitaires peuvent les empêcher de gérer leurs affaires administratives et financières. Plus d'une quinzaine de dossiers du Service social ont demandé la collaboration de médecins et quatre demandes de suivi ont été effectuées par ces derniers. Pour éviter de lourdes conséquences aux personnes en difficulté, pouvant aller jusqu'à l'expulsion de leur logement, le médecin et l'assistante sociale collaborent à l'établissement d'un dossier de demande de curatelle ou de tutelle qui est transmis au Tribunal Tutélaire.

Ces collaborations s'effectuent toujours après que l'utilisateur ait donné son accord, en respectant les principes de confidentialité et du secret de fonction.

La permanence sociale de la Pelotière, qui se déroule au café-rencontres chaque mardi, permet également à l'assistante sociale communale d'accueillir et d'aider 6 à 10 personnes durant l'après-midi, à proximité de leur lieu de vie.

Le soutien psychosocial représente toujours une grande partie du travail de l'assistante sociale qui est à l'écoute de personnes fragilisées et isolées. Le soutien à la parentalité reste aussi un travail conséquent particulièrement auprès des familles monoparentales, des jeunes mères mais également auprès de familles « maltraitantes ».

Le Service social communal de Versoix fait également des interventions de types communautaire et collectif dont le but est d'observer, repérer et comprendre les préoccupations, les manques, les enjeux, les potentialités de la commune de Versoix et de ses acteurs.

Ainsi, en juin 2009, une soirée de soutien aux proches vivants avec des personnes alcooliques a été organisée avec la présence de deux associations : les Alcooliques Anonymes et Al Anon. En effet, lors d'entretiens individuels, il est apparu que plusieurs jeunes adultes vivaient avec des parents alcooliques et demandaient l'aide du Service social pour une aide administrative mais également un soutien psychosocial important.

Souvent, la méconnaissance de la maladie, mais aussi la loyauté envers le parent alcoolique, empêchent les enfants de construire leur avenir.



Travail social hors murs (TSHM)

Françoise Greder et Paul Lemaitre sont les deux travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Versoix. Ils sont accompagnés pour certaines activités de Nasser Vogel, moniteur.

Il y a deux axes importants : le travail dans le quartier de la Pelotière à travers le Café-Rencontres, lieu utilisé par un enseignant du cycle pour le soutien scolaire à différents groupes, des cours de français pour les femmes, des activités ados, des groupes de parole ainsi que la permanence sociale tenue par l'Assistante sociale communale. A noter aussi que ce lieu est le « QG » des travailleurs sociaux dont une pièce fait office de bureau.

Le Café-Rencontres est très utilisé pour le suivi individuel de jeunes de tout Versoix, en attendant de pouvoir bénéficier d'un autre lieu plus centralisé. Cet aspect du travail prend de l'ampleur vu l'augmentation du nombre de jeunes qui se retrouvent en rupture scolaire et autre.

Notons encore le soutien à l'Association du quartier pour l'organisation de différentes fêtes.

L'autre volet est le hors murs dans Versoix avec des tournées dans les lieux sensibles, les contacts et la collaboration avec différents partenaires, l'ouverture d'une salle de sport chaque vendredi soir ainsi que les caves de Bon-Séjour les mardis de 18h00 à 23h00. Ces deux endroits réunissent régulièrement entre 20 et 30 jeunes. Ces activités permettent de créer et maintenir un lien avec les jeunes, ce qui est primordial dans le travail des TSHM. C'est par ce biais qu'ils peuvent ensuite aborder d'autres sujets ou les suivre dans une éventuelle réinsertion.

Des sorties et week-ends organisés à la montagne ont permis à plusieurs jeunes de s'extraire temporairement de leur environnement et pour certains de découvrir pour la première fois les joies du ski et, pour tous, de découvrir la nature. Ces moments sont très privilégiés, ils permettent d'instaurer un lien fort, d'aborder des thèmes lors de moments choisis et de mieux vivre ensemble.

Dans le domaine de la prévention, les TSHM travaillent en lien étroit avec les écoles et le cycle d'orientation ainsi qu'avec les APM par le biais d'interventions auprès des élèves.

Les TSHM animent le groupe du DFIG (dialogue et prévention intergénérationnels) qui fait partie du travail en réseau et réunit mensuellement tous les partenaires intéressés de Versoix.

DFIG « Dialogue et prévention intergénérationnels »

Le DFIG regroupe des professionnels de la santé, du social et de la sécurité qui se



rencontrent régulièrement, ce qui permet de renforcer le travail de réseau entre les différents intervenants de la prévention. Cette année, l'accent a été particulièrement mis sur la présentation de différents thèmes liés aux enfants, aux jeunes et aux familles, dont notamment :

- le dispositif « Equip » qui unit différentes institutions du Canton de Genève pour rendre une formation professionnelle certifiante accessible à des jeunes entre 15 et 25 ans en situation précaire ;
- la question des violences ordinaires et des incivilités a également été abordée avec la participation de M. Michel Vuille, sociologue, et de M. Orlando Moro, chef de la Brigade des mineurs à la Gendarmerie ;
- l'association Action Innocence est venue parler de ses activités liées à la préservation de la dignité et de l'intégrité des enfants sur Internet ;
- deux éducatrices sont venues présenter l'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) qui vise l'accompagnement et le soutien à domicile de familles fragilisées

Centre d'action sociale (CAS)

Le Centre d'action sociale de Versoix (CAS), sis au 12, chemin Versoix-la-Ville, délivre des prestations destinées à l'ensemble des citoyens résidant sur les communes de Genthod, Bellevue, Céligny, Collex et la Ville de Versoix

A Genève, l'aide sociale dépend du Canton. Sa gestion est confiée à l'Hospice général. Son principal cadre légal est la loi sur l'aide sociale individuelle et son règlement d'exécution.

Dotation

La dotation de l'Hospice général (postes plein temps) pour l'année 2009 est répartie de

la manière suivante :

Service d'accueil : 0.9 secrétaires-réceptionnistes

Unité d'action sociale individuelle (UASI) :

- 3.7 assistants sociaux

- 1.8 assistants administratifs

Ces 6,4 postes sont occupés par 8 personnes (5 assistants sociaux, 2 assistantes administratives, 1 secrétaire réceptionniste,

travaillant pour partie à temps partiel), et sont placés sous la responsabilité d'un responsable d'unité.

Le service d'accueil

Les missions de ce service sont :

- l'accueil du client
- l'orientation de ce dernier
- la réponse à une demande simple
- la transmission d'une demande spécifique, en matière d'aide sociale ou de soins aux professionnels de l'unité concernée.

La secrétaire-réceptionniste assure également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation concernant l'ensemble du réseau socio-sanitaire genevois, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le centre.

En 2009, 3'978 personnes, ont été accueillies à la réception et le secrétariat a répondu à 5'871 appels téléphoniques.

L'unité d'action sociale individuelle (UASI)

Plusieurs objectifs sont visés, notamment :

- garantir les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins correspondant à un minimum vital social.
- favoriser la réintégration sociale et professionnelle des bénéficiaires afin de permettre leur retour à l'autonomie.
- aider au maintien ou à la reprise d'une activité lucrative.

Au 31 décembre 2009, le nombre de situations suivies régulièrement par les assistants sociaux se monte à 231.

Contacts avec les partenaires et communes

Les collaborateurs sont en contact régulier avec les différents acteurs sociaux œuvrant sur son secteur d'intervention et participent au travail de réseau en collaboration avec les partenaires communaux dans le but d'apporter conseils et orientations aux usagers sollicitant nos services en tenant compte de la réalité environnementale.

Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD)

Effectifs :

Stabilisation du nombre de collaborateurs : 36 personnes ce qui correspond à 26,65 postes équivalents temps pleins. Un départ à la retraite à 60 % a été remplacé par un 80 %.

Clientèle :

A ce jour 234 personnes sont prises en charge par la FSASD, toutes activités confondues et sur toutes les communes du secteur (Versoix – Genthod – Bellevue – Collex – Bossy – Céligny). La majorité de la clientèle reste composée

de personnes de plus de 80 ans souffrant de pathologies psycho-gériatriques.

Canicule :

La météo n'a pas obligé la Direction Générale de la Santé à déclencher d'alerte cet été.

Grippe A H1N1:

Le plan d'action de la FSASD mis en veille. A ce jour, aucun cas n'est à signaler en 2009, tant chez les clients que chez les collaborateurs depuis le début de l'épidémie.

Consultation hebdomadaire parents-enfants :

En une année, 59 bébés (161 l'année précédente) ont été vus à la consultation dont 20 « nouveaux » bébés (22 l'année précédente); la moyenne du nombre de bébés par consultation est de 2 pour une fréquentation maximale de 6 bébés et une fréquentation minimale de...0.

On observe une nette diminution de cette activité.

2 fois dans l'année une pédopsychiatre de la Guidance Infantile a été à disposition des parents pour répondre à leurs questions.



Autour d'une table :

Le succès remporté par cette activité au restaurant de Montfleury continue de se confirmer cette année avec la présence régulière d'une dizaine de personnes âgées, chaque lundi, encadrées par une bénévole de l'association des habitants de Montfleury (AHM).

Le projet de développer un autre lieu sur la commune a été compromis, d'abord par le manque de personnes intéressées à y participer, ensuite par la fermeture de l'Auberge du Raisin, restaurant initialement prévu.

Collaboration avec l'Association des Chauffeurs Bénévoles de Versoix :

La FSASD a reçu en moyenne 16 demandes de transports par mois (10 l'année précédente).

La communication via internet a été introduite entre les deux services et facilite le travail de part et d'autre.

Aide au développement 2009

Sur proposition de la Commission Social-Jeunesse, le Conseil administratif a attribué un montant de CHF 114'000.- réparti entre des projets présentés par la Fédération genevoise de coopération (FGC), un projet présenté par un Conseiller municipal et le soutien à des projets auxquels ont participé de jeunes Versoisens.

Fédération genevoise de Coopération (FGC)

- Bénin, ACCED
Scolarisation, formation et insertion socioprofessionnelle des orphelins et enfants vulnérables dans les départements de l'Ouémé et du Plateau de Porto Novo
CHF 50'000.-
- Guatemala, Centrale Sanitaire Suisse
Centre de formation pour les sages-femmes traditionnelles et de soins pour les femmes enceintes dans le département de Quetzaltenango
CHF 50'000.-

Projet présenté par un Conseiller municipal, membre actif de l'association

- Mauritanie, Réseau des entrepreneurs solidaires
Soutien aux religieux œuvrant dans les quartiers défavorisés en faveur des enfants malnutris, orphelins et de nombreuses familles très pauvres
CHF 9'500.-

Projets présentés par des collégiens versoisens

- Burkina Faso, Nouvelle Planète
Participation d'une jeune Versoisienne à un projet ayant pour but de regagner des terres cultivables sur les espaces désertiques dans le village de Koura-Bangré
CHF 500.-
- Bénin, La Liane, Groupe humanitaire du CEC Emilie Gourd
Construction d'une unité scolaire dans le village de Toffo
CHF 4'000.-

Sortie des Aînés 2009

C'est le 9 septembre 2009, la veille du Jeûne genevois, qu'a eu lieu la traditionnelle sortie des Aînés. Une journée splendide qui a permis de découvrir la région de Neuchâtel, son lac, ses vignobles et ses paysages.

Les 221 personnes présentes ont visité, avec ou sans guide, le musée et le parc archéologique du Laténium magnifiquement situés au bord du lac avant de partager un moment convivial dans la détente et la saveur au restaurant de « La Tène » où les attendait un délicieux repas, servi avec originalité et accompagné de vins de la région.

Puis, départ vers le débarcadère pour une croisière de rêve qui a permis de profiter de la beauté paisible du lac et des paysages jusqu'à Yverdon où attendaient les cars pour le retour.

Un grand merci à la FSASD et aux Samaritains qui offrent chaque année les services d'une infirmière, sans oublier les conseillers administratifs et plusieurs conseillers municipaux qui ont tous largement participé au bon déroulement de cette magnifique journée.

Jeunesse

Ecoles

Pour l'année 2009/2010, ce sont 1'128 enfants qui ont fréquenté les différents établissements scolaires de la commune, ce qui représente une très légère baisse par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'enfants dans nos écoles est stable depuis plusieurs années, malgré la construction de nouveaux logements, alors que dans le même temps l'effectif des élèves accueillis dans les restaurants scolaire et aux activités parascolaires a explosé.

Des conseils d'établissements regroupant les directeurs et des représentants des enseignants, des autorités communales, du parascolaire et des parents d'élèves ont été mis sur pied dans le but d'améliorer la communication entre les différents intervenants. Madame Bernath, Chef du Service Social, Jeunesse, Sécurité, Sports et Monsieur Jean-Pierre Vulliet, Chef du Service



FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION
GENEVE +41 22 908 02 80

Publications de la FGC

Par le biais de ces diverses publications, la FGC souhaite informer largement sur les enjeux de la solidarité internationale et de la coopération au développement. En s'adressant à des publics différents (autorités, élus, société civile, individus) via des supports différents, elle milite avec conviction et sans relâche pour une solidarité internationale vivante, dynamique et accessible à toutes et à tous.



de la Gérance, ont été les représentants de la commune aux deux premiers conseils qui ont eu lieu dans chaque établissement scolaire durant l'année.

Parascolaire

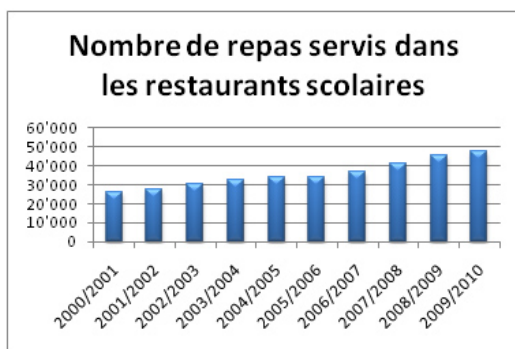
Pour l'année scolaire 2009/2010, ce sont 47'752 repas qui ont été servis, soit presque 2'500 de plus que l'année précédente. En moyenne, 313 enfants ont mangé chaque jour dans les différents restaurants scolaires de la commune.

La fréquentation journalière moyenne indique que 10 enfants ont fréquenté l'accueil du matin de l'Ecole de Montfleury, seul établissement qui propose cette prestation, et 123 ont participé aux activités du soir qui ont lieu entre 16h00 et 18h00.

En raison des dangers liés à la grippe H1N1, la Résidence de Bon-Séjour a décidé de ne plus accueillir les enfants de l'Ecole de Bon-Séjour pour le repas de midi dès la rentrée de septembre. Ceux-ci ont donc rejoint les enfants de l'Ecole Ami-Argand à la Galette basse où les repas ont été servis en trois services.

Le 1^{er} décembre 2009 a eu lieu l'inauguration de la Villa Argand donnant ainsi un nouvel espace de 100 places pour le parascolaire des enfants des écoles Ami-Argand et Bon-Séjour.

Tous les élèves de 6P inscrits pour midi au parascolaire se retrouvent une fois par mois au Centre de loisirs du Rado pour partager un repas. Ils peuvent ainsi faire connaissance avant le passage au cycle d'orientation et découvrir le Rado qu'ils pourront fréquenter dès leurs 12 ans.



EVE (Espace de vie enfantine)

Les travaux de construction du bâtiment de l'EVE ont commencé et le groupe de travail de la petite enfance s'est réuni à plusieurs reprises tout au long de l'année pour définir les aménagements intérieurs du bâtiment et valider le projet organisationnel proposé par la Mairie en vue du regroupement des différentes structures d'accueil de la petite enfance sous une même direction au sein d'une fondation communale unique.

Ce projet organisationnel a été validé par le Conseil municipal, le 14 décembre.

Crèche Fleurimage

85 enfants ont été accueillis chaque semaine, au minimum à 50%, avec une majorité d'inscriptions de 3 à 4 jours par semaine. La demande de places est cependant toujours aussi grande. A fin décembre, 90 enfants étaient inscrits sur liste d'attente.

Cette année, le nombre de familles ayant des difficultés de paiement est plus élevé, toutes les classes sociales semblent touchées, mais des arrangements ont pu être établis.

En ce qui concerne le personnel, l'équipe éducative est composée de 25 personnes (2/3 diplômés -ées, 1/3 non diplômés -ées petite enfance) pour 13.5 postes à temps complet. La moitié du personnel habite sur la commune de Versoix.

La formation a toujours une place importante au sein de l'institution, l'apprenant assistante socio éducative a terminé sa première année. D'autre part, plusieurs stagiaires des écoles professionnelles ont été reçus pour des durées à moyen et long termes. L'équipe éducative a suivi la deuxième année de la formation « Jouer c'est magique », une pédagogie provenant du Canada que la crèche souhaite mettre en œuvre.

Une collaboration avec différents services a permis d'intégrer des enfants et des familles ayant des besoins particuliers. Il faut cependant relever que certains moyens financiers manquent pour accueillir au mieux ces enfants « différents ».

Enfin, la collaboration avec les Mouflets, Supernounou et la bibliothèque communale a permis l'organisation d'une semaine du livre durant le mois de mai.

La Garderie Les Mouflets, (année scolaire 2009-2010)

La garderie des Mouflets a accueilli 109 enfants âgés de quelques mois à 1 an pendant l'année scolaire 2009-2010. Répartis en 3 groupes, les enfants ont profité d'un environnement chaleureux et professionnel où ils se sont épanouis au contact de leurs pairs et à travers des jeux et activités diverses. Le taux d'occupation des 24 places par demi-journée a été très élevé, exception faite du mercredi.

L'équipe éducative a choisi « La maison » comme thème central de l'année, afin d'aborder aussi la problématique du changement de lieu lié au déménagement de la garderie dans le bâtiment de l'EVE.

Des sorties ont été organisées (bibliothèque, vendanges, musée, théâtre) pour les plus grands, alors que tous les âges ont pu participer aux fêtes de l'Escalade et de Noël, en compagnie de leurs parents.

Grâce au soutien bénévole du comité, un grand vide-grenier a été mis sur pied en novembre dans l'école Bon-Séjour voisine.

La garderie des Mouflets fait partie du collectif qui produit la Semaine du Livre (mai) pour la petite enfance de Versoix : cette 3^{ème} édition a rencontré un beau succès auprès du public.

Après 28 ans dans les murs des Mouflets de Bon-Séjour à la route de Sauvigny, la garderie s'est préparée à partir au 56 de la même route. Un article dans le Versoix-Région et une grande fête en juin ont célébré cette transition importante !

L'Association pour l'accueil familial « Supernounou »



L'association pour l'accueil familial « Supernounou » organise un service de coordination des mamans de jour sur la commune de Versoix et les communes voisines. Le placement en famille d'accueil a l'avantage d'offrir un accueil chaleureux dans un cadre familial et une plus grande souplesse au niveau des horaires d'accueil. « Supernounou » assure l'organisation, le suivi et l'accompagnement des placements dans des familles d'accueil agréées. Elle collabore avec 23 familles d'accueil. Environ 60 enfants y sont accueillis durant l'année.

En outre, l'association est chargée de :

- promouvoir ce mode de garde ; accueillir et accompagner les parents dans les démarches et les besoins liés au placement de leur enfant ;
- collaborer et soutenir les familles d'accueil à travers leur activité ;
- offrir des moments de rencontre à travers des réunions où chacun peut exprimer ses inquiétudes, ses expériences ;
- être présente à différentes manifestations ;
- être en relation avec les partenaires cantonaux et communaux de la petite enfance afin d'améliorer, par des réflexions et des actions, l'évolution de ce mode de garde.

Une coordinatrice diplômée gère non seulement les placements, mais privilégie également les contacts offrant soutien et conseils, tout en s'occupant de toute la partie administrative de la structure. Un grand merci aux membres du comité qui œuvrent bénévolement.

« Villa Yoyo » de Versoix



Heures d'ouverture

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 16h00 - 18h30

Mercredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 10h00 - 12h00

Total des journées de présence: 269

Fréquentation

Nombre d'enfants bénéficiaires:

environ 150

Nombre de visites :

Nombre de visites totales: 10'686

Enfants par jour de présence: 39

Pourcentage des filles: 40%

Pourcentage des enfants avec provenance étrangère : 90%

Provenance:

Nombre de nationalités : 16

Pays représentés : Kosovo, Albanie, Tunisie, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Philippines, Maroc, Congo, Soudan, Yemen, Irak, Togo, Somalie, Algérie

Personnel

Personnel fixe (Nom / taux d'activité):

Prisca Fuchs 60%

Marie Piacadio 50%

Stagiaires/programme de réinsertion professionnelle/service civil/bénévoles etc. :

2 personnes placées par l'Office Cantonal de l'Emploi

2 personnes placées par l'Hospice Général

1 personne en emploi de solidarité

1 stagiaire



Événements importants en 2009

Fourmillement de projets avec la projection du film « Le Temps d'un YoYo ». Tourné en 2008, il a été projeté à une multitude d'enfants et de parents en présence de représentants de la commune de Versoix, qui l'ont tous beaucoup apprécié.

L'équipe a fidèlement participé à la fête de la Jeunesse. La nouveauté cette année : plusieurs « grands » de la Villa ont été engagés par la commune pour servir les repas ... une formidable réussite et une grande fierté.

A l'issue du premier partenariat avec l'Institut Jaques Dalcroze, les participantes ont démontré leurs talents au cours d'un merveilleux spectacle sur le thème de la mémoire à l'Institut. Émouvant de découvrir une danse albanaise, puis une évocation de la mort, en résonance profonde avec le passé. Grâce à l'association Musique et Vie, ce projet sera reconduit durant l'année scolaire 2009 / 2010.

Les préadolescents et adolescents de la Villa se sont investis en rafraîchissant d'un joli coup de pinceau quelques murs. Ils ont choisi ensuite une mémorable excursion au bowling pour fêter leur travail.

En collaboration avec l'association des habitants de la Pelotière, l'équipe a organisé la fête de l'Escalade, ainsi que celle de Noël tout en assurant la décoration de la cour.

Dernier né des projets versoisiens : la création du Ciné YoYo (ciné club) qui réunit une cinquantaine d'enfants chaque quinzaine autour d'un film choisi pour sa qualité et son ouverture à la réflexion.

Durant cette année riche, beaucoup d'initiatives ont été réalisées, minuscules ou intenses, émouvantes ou joyeuses, toujours animées. En voici quelques exemples : écriture et tournage d'un court-métrage « le dernier martien » par un groupe de garçons qui a découvert les valeurs de l'orthographe en corrigeant collectivement le script, réalisation d'une fresque murale, participation à une marche en faveur des droits de l'enfant, ...

Conveniat

Durant le mois de juillet, les Unions Chrétiennes Suisses ont organisé un camp géant à Saignelégier, regroupant quelques 4000 personnes dont un grand nombre de cadets. La Villa YoYo a tenté le pari de se joindre à ce grand rassemblement avec 17 enfants. L'organisation fut laborieuse, avec des inscriptions jusqu'à la veille du départ ... un suspense total. A l'arrivée sur les lieux, un froid sibérien et 5 enfants qui n'avaient pas de sac de couchage. La boue, la pluie, la cuisine rudimentaire, l'incompréhension

de certaines instructions en allemand n'ont pas terni une extraordinaire expérience. Merci à tous les cadets de Winterthur, qui ont encadré les quelques romands et prêté des chariots, organisé des jeux de rôle et favorisé le dialogue entre des groupes très dissemblables.

Rado

Radis : Enfants de 4 à 11 ans

Accueil du mercredi de 8h00 à 18h00

1 animatrice (qui est entrée en fonction début 2009) et 4 moniteurs
32 enfants sont inscrits aux activités du mercredi, mais en moyenne seuls 26 sont présents, alors qu'il y a beaucoup d'enfants sur liste d'attente, ce qui relance la réflexion sur la pertinence de l'accueil sur inscription. La Mairie a pour l'instant refusé un projet d'accueil libre dans l'attente des nouveaux horaires scolaires liés à Harmos. Des problèmes dus à la différence d'intérêts des enfants en fonction de leur âge ont été relevés ce qui a amené l'équipe à décider de séparer autant que possible le groupe des grands et des petits à la fin 2009.



Plusieurs activités ont été organisées en 2009, dont notamment :

- des ateliers photo qui ont amené à l'organisation d'une exposition ouverte aux habitants de Versoix ;
- atelier de réparation de vélos, sortie à vélo dans les bois, parcours vélo ;
- sortie en trottinette en ville de Genève avec 30 enfants ;
- olympiades : journée de jeux collectifs organisés par le Radis et plusieurs centres de loisirs et de rencontres du canton de Genève ;
- atelier musique.



Centres aérés

Durant les vacances, sont accueillis des enfants de Versoix et des communes partenaires ; plus de la moitié des enfants fréquentent déjà le Radis à l'année.

Centre aéré de février : 32 enfants

Centre aéré d'automne : 33 enfants dont une majorité de 4 et 5 ans

Centres aérés d'été du 29 juin au 21 août 2009, accueil de 200 enfants entre 5 et 11 ans, répartis en deux groupes d'âge, les 5-8 ans et les 9-11 ans :

groupe des 5-8 ans, sept semaines étaient complètes avec 32 enfants, une semaine a accueilli 26 enfants ;

groupe des 9-11 ans, les huit semaines étaient complètes avec 16 enfants par jour.

Rado : 12 à 17 ans

Heures d'ouverture

Mardi : 16h00 à 19h00

Mercredi : 13h00 à 18h00

Jeudi : 11h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h00

Vendredi : 16h00 à 22h00

Samedi : 13h00 à 18h00

(uniquement de novembre à fin mars)

La fréquentation reste stable ; l'accueil libre ne permet pas de donner des chiffres exacts sur la fréquentation, mais une baisse du nombre de jeunes peut être relevée les mardis et jeudis après-midis.

Les horaires ont varié durant les vacances scolaires :

vacances de février :

22h00 d'ouverture réparties du mercredi au vendredi

Fréquentation : entre 15 et 30 adolescents.

vacances de Pâques :

18h00 d'ouverture du mardi au jeudi

Fréquentation : entre 15 et 30 adolescents.

vacances d'automne :

25 heures d'ouverture du lundi au vendredi

Fréquentation : entre 30 et 40 adolescents.

Les problèmes de violence verbale et physique continuent à donner du souci. De plus, les relations filles-garçons et la consommation d'alcool restent des sujets à surveiller.

Différentes activités proposées :

Discos aux caves de Bon-Séjour

Suite à la fermeture du Galaxy, la Commune de Versoix a proposé d'y organiser des soirées dansantes pour les jeunes.

4 discos ont été organisées, bilan négatif (très faible fréquentation).

Jeudis panini le jeudi midi

30 à 45 panini servis entre 12h00 et 13h00 pour offrir une alternative à la cafétéria du cycle d'orientation et aux magasins d'alimentation.

Atelier « graff »

8 samedis, de 14h00 à 16h00, sans inscriptions

Fréquentation : 10 à 15 adolescents

Grand succès.

Atelier DJ

8 samedis de 13h30 à 15h30

Fréquentation : env. 10 adolescents

Résultat mitigé car l'intervenant n'était pas très motivé.

Les petits jobs

9 contrats ont été émis cette année

Ces contrats permettent une prise de contact avec les valeurs du monde professionnel.

Participation à diverses fêtes et/ou manifestations :

disco de l'Escalade du cycle

d'orientation : animation ;

bonhomme hiver en collaboration avec le GIAP (parascolaire) ;

fête de la Jeunesse : tenue d'un stand

de cocktails sans alcool ;

organisation d'une marche à travers

Versoix en collaboration avec les

associations de quartier d'Ami-Argand

(Les Conifères) et de Montfleury pour

marquer le

10^{ème} anniversaire de la convention sur

les pires formes de travail des enfants et

le 20^{ème} anniversaire de la convention

internationale.

Parlement des Jeunes

Pour l'année 2009, le Parlement des Jeunes de Versoix a continué sur sa lancée. Il a notamment :

organisé une soirée concerts aux Caves de Versoix le 2 mai (groupe « caves »),
participé à la Journée de la Jeunesse du 10 mai en tenant une bourse aux vélos,

tenu la buvette d'École & Quartier le 16 mai,

organisé le Zooloo Festival le 12 septembre (groupe « zooloo »),

organisé chaque mois les séances «Ciné-JV» en collaboration avec Ciné-Versoix (groupe « ciné-jv »),

organisé plusieurs débats sur les votations (groupe « débats votations »),
participé à une séance de la commission sociale de la commune de Versoix et rédigé un avis sur les résultats de l'enquête menée sur les jeunes de Versoix

participé à plusieurs séances du Conseil Municipal (groupe « engagement communal »),

accueilli plusieurs intervenants dans le cadre de ses séances,

rédigé plusieurs articles dans le Versoix-Région.

Lors de son Assemblée Générale du 6 octobre 2009 et après quelques changements au sein du bureau, le PJV se reforme et continue ses activités pour 2010.



Sécurité



Sécurité municipale



L'équipe de la Sécurité municipale de Versoix en compagnie du commissaire J.-E. Gueschwoner.

La Sécurité municipale de Versoix compte quatre agents dont les activités pour 2009 sont répertoriées ci-dessous.

Son rôle premier est la prévention et le contact avec la population. 1089 personnes se sont rendues au guichet de la police municipale et 2764 appels téléphoniques ont été traités.

Lors de ses patrouilles, elle a effectué 660 interventions directes et répondu à 223 réquisitions téléphoniques concernant la tranquillité et la salubrité publique, les feux de jardin, la taille des haies, l'affichage sauvage, les chiens errants, le stationnement illicite, les infractions à la circulation routière, les accidents de la circulation, la déviation du trafic lors d'incendies, les musiciens ambulants, la maraude, la mendicité, les conflits de voisinage.

En partenariat avec la **Gendarmerie**, elle gère le bon fonctionnement des manifestations organisées par la commune et a établi 11 formulaires de demande d'autorisation.

Elle a délivré 60 préavis pour la tenue de stands sur le domaine public, 20 préavis pour la pose de banderoles annonçant des manifestations, cinq préavis pour l'installation de terrasses d'été pour les cafés-restaurants de la place et 22 préavis pour l'installation de procédé de réclame. Elle a procédé à 44 contrôles de sécurité aux abords des écoles et a été engagée 66 fois avec la Gendarmerie et 2 fois avec les Gardes de l'environnement.

Au vu de leur préparation aux nouvelles attributions de police, les agents ont



régulièrement suivi des cours de techniques et tactiques d'intervention et ont commencé à procéder à des contrôles de circulation avec ou sans la gendarmerie.

Il faut relever une collaboration étroite entre les agents de la Sécurité municipale et la Gendarmerie dans des opérations en patrouille mixte de prévention des délits, de contrôles d'identité, et en menant en commun des actions préventives ponctuelles et intensives de surveillance en soirée ainsi que des auditions de suspects. Le nouveau projet de loi sur la police municipale, accepté par le grand conseil en septembre 2009, voit attribuer - dès son entrée en vigueur soit en septembre 2009 pour la première partie des attributions puis une seconde partie au 1^{er} janvier 2010 - de nouvelles compétences de police, notamment en ce qui concerne le port du bâton tactique, l'exécution des mandats de conduite en matière de poursuite pour dette et faillite, la vérification des autorisations et des patentes dans les établissements voués à la restauration et au débit de boissons, la fouille sommaire de sécurité.

La Sécurité municipale reste à votre disposition pour tout renseignement au 022 775 66 99.

Les mandats de la sécurité privée

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, mairie, etc.) ainsi que les lieux sensibles d'accès public plusieurs fois par semaine.

Des séances de coordination sont organisées régulièrement avec la Sécurité municipale afin de cibler précisément les lieux de surveillance.

Une patrouille de deux agents circule en voiture et à pied tous les week-ends (nuits des vendredis et samedis) de 21h30 à 02h30 dans Versoix, en prêtant une attention toute particulière aux points sensibles (gares, plages, CSV, etc.). Des agents effectuent périodiquement des contrôles dans les points de récupération afin de lutter contre les contrevenants à la loi sur la gestion des déchets.

Sapeurs pompiers volontaires

L'année 2009 a été marquée par un changement à la tête de la compagnie. Le Capitaine Philippe Decrind a fait valoir son droit à la retraite après 25 ans de service et 9 ans d'activité comme commandant de la compagnie. Il a été remplacé par le Capitaine Philippe Blanchard, entré à la compagnie en 1994.

Au 1^{er} janvier 2009, l'Etat-Major est composé d'un commandant, de deux officiers, d'un sergent-major et d'un fourrier. Il s'est réuni lors de 10 séances annuelles afin de régler les affaires courantes de la compagnie.

Il est aidé pour cela par quatre chefs d'intervention.

Suite à un effort soutenu au niveau du recrutement, 6 nouveaux sapeurs (dont 2 femmes) ont rejoint les rangs de la compagnie. Ils ont été équipés et ont commencé leur formation de base lors des exercices de section.

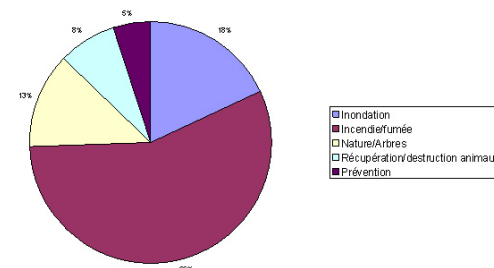
Interventions

La compagnie est intervenue à 39 reprises en 2009 (diminution de 30% par rapport à 2008) ; elle est intervenue 18 fois seule (5 x pour des inondations, 5 x pour des incendies, 5 x pour des situations dites « nature/arbres » et 3 x pour des interventions diverses).

Le SIS (pompiers professionnel de la Ville de Genève) est intervenu 112 fois sur la commune (dont 94 interventions seuls - ambulance et ascenseurs y compris -).

Au total des interventions annuelles (SIS+compagnie), les incendies représentent le 56% des interventions, suivi des inondations (18%) et des déblaiements d'arbres et branches sur les routes (13%).

De plus, la compagnie a prêté main-forte aux sapeurs-pompiers de Collex-Bossy le 7 février en renfort pour l'incendie d'une maison.



Formation

La formation donnée aux membres de la compagnie s'est composée de :

4 exercices de section, 2 exercices de compagnie (dont un dans une maison de feu au Centre de la Sécurité Civile à Bernex), 8 exercices pour les porteurs d'appareils respiratoires, 6 exercices pour le groupe antichute, 6 cours de cadres, 1 cours pour chefs d'intervention, 4 cours chauffeurs et 8 cours facultatifs. Ce qui représente plus de



1300 heures d'instruction sur l'année. Au Centre de la Sécurité Civile de Bernex, 4 sapeurs ont suivi une école de formation de base, 2 sapeurs ont suivi l'école pour porteurs d'appareils respiratoires, 1 sous-officier a suivi l'école de sergent-major, 1 autre sous-officier a suivi un cours de perfectionnement pour chefs d'intervention. En comptant quelques autres cours, cela donne un total de 328 heures de formation suivies.

Véhicules, équipement

Après respectivement 20 et 30 ans de services, les deux camions tonne-pompe (véhicules transportant du matériel d'intervention ainsi qu'une citerne d'eau de 1200 ou 1800 litres) sont tombés en panne et n'ont pu être réparés. Une procédure de remplacement est en cours.

Tous les sapeurs ont été équipés de pantalons de feu, ce qui leur permet de travailler dans de meilleures conditions.

Protection civile – ORPC Valavran

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- la formation des cadres;
- l'entretien du matériel et des constructions;
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires;
- l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

Les autorités communales ont été informées tout au long de l'année par le Major Stéphane Granger, Commandant de l'ORPC, de l'activité de l'Office lors des séances intercommunales présidées par Mme Y. Humbert, Maire de Genthod.

Au 30 Septembre 2009, les effectifs sont évalués comme suit :

Population de l'ensemble du regroupement	32'237 habitants
Effectif réglementaire	375 personnes
Effectif actuel	295 personnes
Etat-Major	16 personnes

Pour compléter les effectifs des différents services, durant les cours, lors d'interventions ou toutes autres manifestations, l'ORPC recherche du personnel motivé.

161 personnes ont participé au cours de répétition de l'ORPC Valavran comptabilisant 415 jours effectués par les différents services « protection et assistance », « télématique », « protection des biens culturels », les services combinés et l'Etat-Major.

Les cours « Protection des biens culturels » se sont succédés afin de réaliser un travail de préparation exemplaire. La convention de La Haye ratifiée par le Suisse en 1962 accorde une attention publique indispensable à la protection des biens culturels. L'inventaire constitué par le service de l'ORPC permet

d'organiser la sauvegarde et le contrôle permanent de l'état des collections. Les documentations sont achevées pour 25 objets et ont été élaborées de manière à renseigner sur les mesures de protection, d'évacuation et de sécurité.

A Versoix sont inventoriés :

- Villa Bartholony / Sans Souci (Versoix) / cat. A
- Site Port-Choiseul (Versoix) / cat. B
- Villa Fleur d'Eau (Versoix) / cat. B
- Maison Montfleury (Versoix) / cat. B

Le Sauvetage est fin prêt pour intervenir, tout en continuant son perfectionnement et l'adaptation de son matériel. Un travail en campagne, dans les bois de Richelien, avec pour but de parfaire la connaissance et l'utilisation des engins de terrain, a été accompli avec succès lors du cours combiné de septembre. Un réaménagement des locaux des Colombières a été effectué et a permis de libérer définitivement le local.

Les transmissions ont, pour l'année 2009, à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la commune de Versoix et ont participé au traditionnel essai des sirènes en février.

Le service de renseignement continue son soutien auprès de l'Etat-Major en lui fournissant de précieux services pour l'élaboration de documentations relatives à leur organisation (PGPC), ainsi que pour la maintenance et le support informatique (remplacement du support pour Abri 2000).

Le service Construction maintient à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de deux groupes techniques. Le service Transport s'est chargé de la transformation du véhicule Puch (4X4), avec l'équipement de 6 ceintures de sécurité. Ceci permet de maintenir un bon quota de transport de personnes lors des interventions et des cours.

Dans le cadre des cours de répétition du service Protection et Assistance, la collaboration entamée en 2003 avec les Samaritains de Versoix et ses environs lors des journées de Don du sang a été poursuivie. Le soutien apporté à cette occasion par le service Protection et Assistance est très apprécié des Samaritains et de la population. C'est également l'occasion de communiquer à la population l'importance des missions de la Protection Civile et l'évolution du groupement.

Pour conclure l'Etat-Major rappelle à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Adresse: ORPC Valavran, Office intercommunal, Mairie de Versoix, case postale 107, 1290 Versoix, Tél./fax : 022 775 66 56.



CULTURE ET COMMUNICATION

Chef de service : Pascal Clément

Collaborateurs:

1 secrétaire

Bibliothèque: 3 bibliothécaires

Les Caves: 1 auxiliaire

La mission du service

Le service de la culture est structuré en cinq secteurs, les affaires culturelles, la bibliothèque, les manifestations communales, les Caves de Bon-Séjour et la communication.

Affaires culturelles

Expositions, subventions aux associations culturelles, patrimoine versoisien, projets culturels

Manifestations communales

Soupe du 1er janvier, Festival du Chocolat, Fête du Printemps, Sérénade au Maire, Fête des promotions, Fête Nationale du 1er août, Marché de Noël et diverses manifestations ponctuelles.

Bibliothèque communale

Elle se situe au 2 Rampe de la Gare, 1290 Versoix, tél. 022 775 66 80. La bibliothèque offre un large choix de prêts de livres, de revues, d'émissions de TéléVersoix, etc.

Sur réservation, possibilité d'accéder gratuitement à Internet.

Elle organise également des animations pour les jeunes et les adultes, des ateliers ainsi que des conférences.

Les Caves

Situées dans la Salle de spectacle au 6, route de Sauverny, Les Caves sont ouvertes du jeudi au samedi soir et offrent une programmation variée établie en collaboration avec laide de particuliers et de sociétés locales à vocation culturelle.

Communication

Les activités relatives à la communication sont : la gestion du site internet communal, les informations publiques (conférence, soirée d'information), les inscriptions dans les documents officiels, les communiqués de presse, la gestion des informations dans les pages communales du Versoix Région, les relations avec les médias locaux, dont Téléversoix, la réalisation et l'envoi de tous-ménages.

Affaires culturelles

Initiative culturelle du VRAC

Suite à l'aboutissement de l'initiative populaire intitulée «Créons au cœur de Versoix un lieu de rencontre, d'arts et de cinéma» lancée par l'association versoisienne VRAC (Versoix Rencontre Art Cinéma) et la décision du Conseil Municipal de la Ville de Versoix, dans sa séance du 15 décembre 2008, d'y opposer un contre-projet intitulé «Espace Culturel Versoix», la population était invitée à se prononcer le 17 mai 2009 sur les questions suivantes:

Acceptez-vous l'initiative populaire "Créons au cœur de Versoix un lieu de rencontre d'arts et de cinéma ?" OUI NON
Acceptez-vous le contre-projet "Espace culturel Versoix" OUI NON
Question subsidiaire : si l'initiative (IN) et le contre-projet (CP) sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ? IN CP

L'historique et les textes de l'initiative et du contre-projet peuvent être demandés à la Mairie de Versoix.

Le dépouillement fonctionnait comme suit :

Dans la mesure où l'initiative passait (plus de 50%) et que le contre-projet était refusé (moins de 50%) c'était l'initiative qui aboutissait ou vice-versa. Si l'initiative passait et le contre-projet également, quel que soit le nombre de voix attribué à l'un ou à l'autre, c'est la question subsidiaire qui tranchait.



Résultats de la votation

Nombre d'électeurs : 7'380
Vote enregistrés : 2'919
Vote rentrés : 2'915
Nuls : 4
Taux participation : 39.6 %
Prise de position des partis

Initiative Arts et Cinéma

Oui : 1'274
Non : 1'564
Blanc : 73

Contre-projet

Oui : 1'666
Non : 1'133
Blanc : 112

Question subsidiaire

Initiative : 1'148
Contre-projet : 1'618
blanc : 145

L'initiative a été rejetée et le contre-projet accepté par le peuple.

Projet de création d'une grande fête populaire

Le Président de la Commission culture et communication, Monsieur Serge Pellaton, créé un groupe de travail - composé de Monsieur Cédric Miche, Conseiller municipal et de Monsieur Cédric Lambert, Conseiller administratif délégué à la culture - en vue d'organiser une grande fête populaire en 2010 sur le thème du cirque.

2009 : Année Mondiale de l'Astronomie

L'International Astronomical Union (IAU) a décidé que 2009 serait l'Année Mondiale de l'Astronomie (IYA2009) sous la dénomination «The Universe, Yours to Discover». C'était également l'occasion de fêter le 400e anniversaire de la première observation astronomique par Galilée à travers une lunette. Les Nations Unies ont

proclamé 2009 comme Année Mondiale de l'Astronomie le 20 décembre 2007. Avec l'Observatoire de Genève et l'ISDC, Versoix est un centre de recherche astronomique de renommée mondiale. Ce n'est donc pas un hasard si les postes de coordinateurs suisse et romand du comité de pilotage des activités étaient occupés par M. Pierre Dubath, astronome à l'Observatoire, et M. Gilbert Burki, Directeur de l'Observatoire.

La Ville de Versoix a participé activement aux festivités en organisant une exposition placée sous le thème des Mystères de l'Univers avec deux conférences à la salle communale, ainsi qu'un Festival musical intitulé «les Mars de la Guitare», organisé par Mme Brigitte Siddiqui. Ce festival s'est déroulé aux Caves de Bon-Séjour durant trois dimanches du mois de mars.

Le programme était le suivant :

Samedi 7 mars 2009, 14h00-17h00
Portes ouvertes de l'Observatoire de Sauvigny

Mercredi 18 mars 2009

Salle communale, 12 rte de St-Loup
19h00 : **«Voyage aux confins de l'Univers»**, conférence de M. Pierre Dubath, Astronome à l'Observatoire de l'Université de Genève
19h45 : **Vernissage** de l'exposition consacrée aux Mystères de l'Univers (salle inférieure)

Du 18 mars au 5 avril 2009

Salle communale, 12 rte de St-Loup

Exposition consacrée aux mystères de l'Univers.

Exposition ouverte du mercredi au dimanche.

Mercredi : 14h00-19h00

Judi et vendredi : 17h00-21h00

Samedi et dimanche : 14h00-17h00

Possibilité de visite guidée pour les écoles sur demande auprès de la Mairie.

Samedi 28 mars 2009

Salle communale, 12 rte de St-Loup
De 9h00 à 18h00, dans le cadre du Festival du Chocolat, **exposition de créations en chocolat** sur le thème de l'Astronomie.

Mercredi 1er avril 2009

Salle communale, 12 rte de St-Loup
20h30 : **«Zéro fois l'infini, le problème de la vie dans l'Univers»**, conférence de M. André Maeder, Professeur à l'Université de Genève et ancien Directeur de l'Observatoire.

Festival «les Mars de la Guitare» aux Caves

Toujours dans le cadre des festivités liées à l'Année Mondiale de l'Astronomie, les Caves ont accueilli la 1ère édition du festival «Les

Mars de la Guitare», initiative de Madame Brigitte Siddiqui dont le programme était le suivant :

Dimanche 08 mars à 17h30

Récital de guitare : «Portraits»

Alessio Nobilo et Martin Jenni

Dimanche 15 mars à 17h30

Récital de guitare : Duo Linhares/Migy.
«Echos d'Espagne et d'Amérique du Sud»

Dimanche 29 mars à 17h30

Récital de guitare : Ensemble «Terzetto».
Hommage à Paganini

En ouverture de chaque concert, le public a pu découvrir de jeunes talents de la guitare, élèves du Conservatoire de Musique de Genève.



Patrimoine

Nombreux sont les hommes qui ont marqué l'histoire de Versoix. Patrimoine Versoisien a choisi, à travers ces personnages de conviction et de passion, quelques exemples qui permettent de rappeler au public l'image qu'ils ont laissée ici et dans le monde.

Le programme de la saison 2009 a débuté par la conférence de Monsieur Gérard Miège, historien versoisien désormais coutumier de la salle du Charron, qui est venu le 18 mars, nous parler du Refuge suisse de Louis Napoléon Bonaparte.

Le 9 mai, était inauguré le site de l'ancienne papeterie de la Bâtie. La mise en valeur des vestiges, par des membres de l'association et le propriétaire, a permis de sauvegarder les traces de cet important lieu industriel qui fut en fonction jusqu'à la fin du 19ème siècle et qui a vu passer dans ses murs d'imminents savants parmi

lesquels Louis-André Gosse et Achille de Mongolfier.

L'exposition Artisans et outils présentée du 29 avril au 17 mai, voulait rendre hommage aux hommes et aux femmes qui par leur connaissances et leur habileté, perpétuent le savoir-faire. Parmi eux, Christiane Terrier, brodeuse, Claude-Alain Kindler, bijoutier, et Madeleine Golay, peintre sur porcelaine, ont animé l'exposition. Les Journées du patrimoine ont réuni des dizaines de visiteurs sur le thème « Au fil de l'eau », le 13 septembre sur le site de l'Usine électrique de Richelien et celui de la Bâtie, où le fonctionnement des turbines et roues à aubes était commenté par André Estier.

Après le succès de la quinzaine polonaise de 2008, une Quinzaine argentine s'est déroulée du 15 au 30 septembre. En collaboration avec les autres acteurs culturels de la commune, divers événements étaient proposés: une exposition d'œuvres d'artistes peintres argentins, des films, une conférence, un concert. A l'Espace patrimoine, du 15 septembre au 11 octobre, une exposition était proposée sur Michel César Hippolyte Bacle, itinéraire d'une passion (1794-1838). Elle retraçait la vie de ce versoisien qui explora le Sénégal et fit carrière en Argentine où il mourut tragiquement.

Michel César Hippolyte Bacle
1794-1838
Itinéraire d'une passion

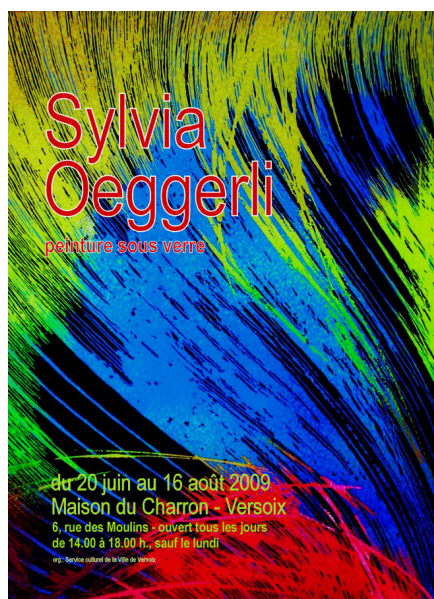
15 septembre au 11 octobre 2009

ESPACE PATRIMOINE - MAISON DU CHARRON
Du 15.09 au 27.09 Mercredi au dimanche de 14h à 18h
Du 30.09 au 11.10 Mercredi et jeudi 10h à 20h et Samedi et dimanche 10h à 12h
Entrée libre
Rue des Moulins 6 - 1290 VERSOIX - Rue des Dissidents 1

Mme Odette Hottelier, à Ecogia, a cessé son activité de brodeuse et par là même ses cours, pour prendre une retraite bien méritée. Grâce à elle, qui a formé de nombreuses dames à cet art délicat, la relève est assurée. Patrimoine versoisien a eu le plaisir d'accueillir dans ses rangs un groupe de brodeuses issu de son cours, qui se réunissent une fois par mois à l'Espace patrimoine.

Exposition d'été

La 6ème exposition d'été à la Maison du Charron était consacrée à la peintre sur verre **Sylvia Oeggerli**. Depuis sa première exposition à Versoix en 1977, quel incroyable chemin artistique a parcouru cette artiste aujourd'hui installée à Chavannes-des-Bois. Dans le calme de la campagne et de son magnifique atelier aux lignes épurées, un lieu baigné de lumière, elle a exploré l'Art avec une constante curiosité. En pratiquant des techniques variées, dont on peut voir quelques exemples dans une salle voisine, l'artiste a démontré sa volonté d'avancer dans la découverte, l'apanage des artistes généreux. Et si l'on additionne son exaltation pour la couleur qui lui a permis de créer des œuvres aux moult sujets d'inspiration, à celui de ses nombreuses formations artistiques, on



comprend qu'en 2002, elle a osé aborder un tournant vers l'abstraction avec la peinture sous verre. Pour Sylvia, ce sont surtout les années passées dans la gravure qui ont influencé ses œuvres actuelles.

Des faisceaux balayant l'espace avec précision pour déposer des colorations intenses rencontrées dans la xylographie. Ce sont d'amples gestes que l'artiste trace dans une progression séduisante, attachante par sa sincérité, sa volonté et la grande sensibilité du dessin. Hors d'échelle et du temps, ces évocations proposent de relier l'humain à l'univers, d'assembler l'organique à l'esprit, tout comme le sensuel à l'imagination. Texte d'Alain Rességuier.

Du 20 juin au 16 août 2009. Vernissage samedi 20 juin à 11h. Maison du Charron, 6 rue des Moulins. Exposition ouverte tous jours de 14h00 à 18h00, sauf le lundi.

Versoix Expo 09

Paysages et natures mortes, portraits et personnages colorés, poisson rouge et fleurs du Japon, lignes abstraites et figures hâtives... comme le disait Paul Valéry : «La peinture permet de regarder les choses en tant qu'elles ont été une fois contemplées avec amour». Cris du cœur prolongés du geste de la main, comme des sculptures qui vous inviteront aussi à des rencontres inédites avec l'âme de la matière. Texte de présentation de M. Cédric Lambert, Conseiller administratif délégué à la Culture.

L'Expo 09 des artistes de Versoix et des environs n'a pas manqué de surprendre une fois encore le nombreux public présent. Au total, un peu plus de Chf 7'000.- d'oeuvres ont été vendues

Versoix Expo Collective
28 octobre
1^{er} novembre

peintres & sculpteurs

ouvert jeudi - vendredi : 15-19 h.
samedi - dimanche : 14-18 h.
salle communale Adrien-Lachenal
route de Saint-Loup

Artistes list:
Aglaé
Baridon Marthe
Boisseau François
Boncean Robert
Delhoune Olivier
Gelmetti Mariella
Girod Ruth
Hieu Jacqueline
Hufschmid Sylviane
Imhof Eduard
Kotler Irène
Labarthe Francine
Lenoir Marianne 'Marion'
Lucot Anne-Virginie
Manika
Moghtaderpour Andisheh
Ngo Hec Team
OJD
Perrot Simone
Rastéguler Alain
Röll Jean
Siebold Micha
Weber Louise
Zbinden-Genequand Cécile

Bibliothèque



Bibliothèque en quelques chiffres :

La Bibliothèque s'est enrichie de 1'940 livres et revues en 2009, soit 190 ouvrages de plus qu'en 2008, dont 61 multi-média. Parmi ces documents, 437 sont des dons (69 en plus), 54 ont été reliés par un relieur professionnel, 216 par Anne-Marie Cominetti, 18 livres consolidés et 198 petites réparations.

Ces 1'940 documents se répartissent ainsi :
838 documents pour le secteur jeune (J)
1'102 documents pour le secteur adulte (A).

Le prêt

La bibliothèque a prêté 37'165 documents à 9'185 usagers, soit légère diminution du prêt général par rapport à 2008, mais avec augmentation du secteur adulte et une diminution dans le secteur jeunesse.

Multimédia

Les livres accompagnés d'un CD ou d'un DVD ont permis 876 prêts à 566 utilisateurs, principalement dans le secteur «enfant» (829 prêts). Ce secteur montre une augmentation majeure de 50% (+481 prêts par rapport aux 495 prêts en 2008).

Bibliomédia

L'abonnement chez Bibliomedia (pour la location des BD adultes, romans allemand, anglais et espagnol) a suscité 477 prêts à 230 usagers, les BD étant les plus empruntées.

Désherbage

L'élimination annuelle des revues est de 469 exemplaires chez les adultes et 154 chez les jeunes. Pour faire face au vieillissement du fonds et au manque de place, le désherbage a été poursuivi, en particulier, dans les secteurs adultes italien, allemand et les romans français, les documentaires regroupés sous la philosophie, la religion, les sciences sociales, la peinture, le sport et la littérature. 673 documents supprimés chez les adultes et 246 chez les jeunes.

Achat

Les achats se sont concentrés en particulier sur :

- les multimédias (61), en majorité pour les bébés et les enfants,
- les BD et mangas pour adolescents (50),
- les guides pour la France dans le secteur «géographie».

Le secteur italien a été revu en effectuant des achats ciblés et le secteur anglais s'est enrichi de 134 livres se répartissant équitablement à 67 pour la section jeunesse et 67, principalement des romans, pour la section adulte. De nombreux livres en dons ont été offerts. Pour faire face à cet apport important, un document, donnant des adresses d'organismes récoltant des livres et nos critères de sélection, a été créé.

Animations

Ce sont 35 groupes d'enfants qui sont venus pour des visites et des moments de lecture. Il s'agit d'une diminution de presque de moitié (67 groupes en 2008).

L'envoi du programme des animations a été effectué par courrier électronique en janvier et en août.

6 animations pour les adultes et l'ouverture d'un atelier d'écriture «Au jardin des mots» ont été organisés durant l'année. Concernant les jeunes, 2009 c'est : 9 «Bébé bouquine !», 2 moments de conte et 1 rencontre pour le prix Chronos 2008-2009, la «Semaine du livre de la petite enfance» en collaboration avec Fleurimage, Les Mouflots et les Supernous, 2 moments de lecture d'albums par les bibliothécaires, 2 ateliers philosophiques en collaboration avec la Bibliothèque Municipale de Pregny-Chambésy, la reprise du calendrier de l'Avent durant le mois de décembre.

TéléVersoix a été présent à plusieurs moments produisant un reportage qui a soutenu très positivement la démarche de favoriser le contact avec le livre et les contes dès la petite enfance.

Action «Livres en liberté»

Des livres déposés dans les lieux publics (Cabane des Bûcherons, Buvette de Port-Choiseul, Gare) : une soixantaine distribués par Françoise et Anne-Marie, avec l'étiquette: « En vérité, chaque lecteur est, quand il lit, le lecteur de soi-même », phrase extraite de l'œuvre de Marcel Proust. Nous privilégions les lieux de passage, plutôt abrités, et gardons l'idée d'une boîte à livres transparente. Constatation satisfaisante : les livres posés, sur les bancs, à la gare de Pont-Céard vers 11h, ne sont plus là vers 14h.

Manifestations

Comme les années précédentes, 2009 a été rythmée par de nombreuses manifestations communales qui, dans la plupart des cas, sont organisées en collaboration avec des sociétés locales, sans l'aide desquelles aucune fête ne pourrait avoir lieu. Résumé des différentes manifestations en 2009 :

Soupe du 1er janvier

Pour la deuxième année consécutive, la Soupe du 1^{er} janvier a accueilli la population à la salle communale. La soupe a été préparée par les bons soins d'une délégation du Sauvetage de Versoix.

5ème Festival du Chocolat, samedi 28 mars 2009

Malgré un temps très maussade, la cinquième édition du **Festival du Chocolat** a battu le record de participation avec environ 20'000 visiteurs le 28 mars 2009. Cette année, les chocotrains ont acheminé le public de la place du Bourg à la salle communale, où les visiteurs étaient invités à découvrir une exposition de création en chocolat sur le thème de l'astronomie qui s'est tenue dans le cadre de l'exposition «les Mystères de l'Univers». Un Jury composé de pairs de la profession, de représentants des Autorités de la Ville de Versoix et de représentants du milieu de l'astronomie a choisi les lauréats suivants :

1er prix : David, l'Instant Chocolat (Crans-Montana)

2ème prix : Pâtisserie Paganel (Carouge)

3ème prix : Cartier Chocolatier ex-aequo avec Chocolats Manuel

De son côté, la boutique ScrapHorizons a lancé un concours de scrapbooking sur le thème du Chocolat. Les œuvres réalisées ont été exposées durant le Festival à la Maison du Charron. La place du Bourg était quant à elle entièrement consacrée aux enfants avec un atelier de confection d'oeufs en chocolat et divers jeux et animations.

Les 27 chocolatiers suivants ont participé à la cinquième édition du Festival :

Absolument Chocolat (St-Cergue - Vaud)
Brocard Pâtissier Chocolatier (France)
Cartier Chocolatier (Versoix - Genève)
Chocolats Manuel (Crissier - Vaud)
Chocolats Rohr (Carouge - Genève)
Chocolaterie de la Fontaine (Coppet - Vaud)
Chocolaterie Philippe Pascoët (Carouge - Genève)
Chocolaterie Stettler (Genève)
Chocophile (Lausanne)
Confiserie Boïllat (St-Prex - Vaud)
Confiserie Maier (Morges - Vaud)
Confiserie Rapp (Prangins - Vaud)
Confiserie Taillens (Crans-Montana - Valais)
Confiserie Wodey-Suchard (Neuchâtel)
Confiserie Zenhäusern (Sion - Valais)
David, L'instant Chocolat (Crans-Montana - Valais)
Favarger (Versoix - Genève)
Gruyent Maître Confiseur Sàrl (Epagny - Fribourg)
Jean-Claude Hochstrasser (Meinier - Genève)
La Bonbonnière (Genève)
La Chocolaterie (Sierre - Valais)
L'Epicerie de Châteauevieux (Satigny - Genève)
Mademoiselle Zizou (Versoix - Genève)
Noz Chocolatier (Lausanne - Vaud)
Pâtisserie C.J. Mérigonde (Genève)
Pâtisserie Paganel (Genève)
Vincent Kuonen Confiseur (Crissier - Vaud)

Fête du Printemps, samedi 9 mai 2009

La traditionnelle Fête de printemps, organisée en collaboration avec les Dames Paysannes s'est déroulée le samedi 9 mai 2009 sous le couvert de Lachenal. De 9h00 à 14h00, un service gratuit de rempotage de caissette à fleurs étaient offert au public par le service communal des Espaces Verts. Les Dames Paysannes proposaient

à la vente une grande variété de fleurs pour embellir jardin, bordures, balcons et fenêtres. En parallèle au marché, un vide grenier était organisé avec pas moins de 20 stands présents et dans le cadre de l'encouragement au développement durable, le TCS proposait des tests de vélos électriques qui a rencontré un vif succès.

Sérénade au Maire, jeudi 4 juin 2009

Le parc de la Mairie a accueilli, le jeudi 4 juin 2009, la **Sérénade au Maire**, donnée par la Musique Municipale de Versoix au nouveau Maire, Monsieur Claude Genequand et au Président du Conseil municipal, Monsieur Daniel Ricci.

Fête des Promotions, jeudi 26 et vendredi 27 juin 2009

Après deux années d'exil au Centre Sportif de la Bécassière, la Fête des Promotions a regagné l'enceinte de l'Espace Lachenal. Le parcours du cortège a été modifié pour partir depuis Bon-Séjour, pour le plus grand plaisir des résidents de l'EMS.

Fête Nationale, samedi 1er août 2009

Cette année encore, la population a pu assister à un magnifique tir de feu d'artifice d'une quinzaine de minutes. Au préalable, une centaine d'enfants ont déambulé dans le bourg en formant un cortège aux lampions. Les stands de nourritures et de boissons organisés par le Sauvetage de Versoix ont rassasié le nombreux public présent.

Le Marché de Noël, samedi 12 décembre 2009

s'est déroulé sur la place du Bourg. Organisé conjointement par la Mairie, Artifex et le Téléthon, de nombreux stands d'artisanat ont présenté diverses créations. Une soupe de l'Escalade était vendue au profit de Téléthon.





Les Caves

Ouverture du 15 janvier au 24 mai et du 17 septembre au 17 décembre.

Ouverture permanente du jeudi au samedi, un dimanche par mois ainsi que les mardis à partir du mois d'octobre.

98 spectacles ont été organisés en 2009, sans compter les soirées organisées par les associations versoisiennes.

Les objectifs pour 2009 étaient de consolider les objectifs déjà fixés en 2008, à savoir :

- Proposer une offre culturelle régulière et hétéroclite à l'ensemble de la population

- Fidéliser le public en offrant des spectacles adaptés aux attentes

- Atteindre un ratio x2 de rendement du bar des Caves

- Développer la collaboration avec les privés et les associations à vocation culturelle.

Le budget de Chf 5'000.- destiné à l'acquisition de matériel durable a permis l'achat :

- un frigo pour la nourriture proposée aux Caves

- la construction d'un meuble pour la régie technique

- divers matériels de décoration des nouveaux micros

La programmation artistique des Caves a été effectuée par le service culturel de la Mairie avec la collaboration de Mme Brigitte Siddiqui pour la programmation de la musique classique (le dernier dimanche de chaque mois) et de M. Gérard Zihlmann pour la programmation jazz et chanson française (chaque jeudi).

D'autre part, les Caves ont été mises à disposition gratuitement à des associations versoisiennes pour l'organisation d'activités culturelles publiques à savoir :

- Les soirées TSHM, chaque mardi, à part lors des Cafés de Parents, soirées ciblées sur les jeunes, avec bar sans alcool et animations réalisées par les TSHM sous forme d'ateliers (depuis le mois d'octobre).

Les Cafés de Parents, environ une fois par trimestre, organisés par l'APEV, conférence/débat sur des thèmes proposés par l'APEV. Les soirées du PJV, organisées par le Parlement des Jeunes de Versoix, le dernier samedi du mois durant le premier semestre.

Les soirées du Galaxy, organisées par le Rado

La nouvelle formule mise en place en fin d'année 2007 (à savoir l'ouverture à des jours et heures réguliers) a porté ses fruits mais nécessite une plus longue période d'activité pour pouvoir tirer un bilan.

Les collaborations avec les particuliers et les associations versoisiennes ont continué à se développer en 2009. Outre le Parlement des Jeunes, les Travailleurs Sociaux Hors Murs, l'Association des Parents d'Elèves, la Bibliothèque et Alroma, le Rado et l'association Vrockal ont pu organiser des soirées aux Caves en 2009.

De nombreux DJ ont animé les samedis soirs aux Caves avec plus ou moins de succès.

Durant le 1er semestre, des tapas maisons étaient proposés à la vente. Toutefois, en raison de la variation du taux de fréquentation des Caves et de la difficulté de conservation des ingrédients nécessaires à la réalisation des tapas, l'expérience ne fut pas reconduite au 2ème semestre par manque de rentabilité.



Programmation 2009

Janvier

15 Pepper Funk
16 Welcome week-end
17 Soirée Galaxy
22 Ester Val
23 Welcome week-end
25 Duo harpe et flûte
29 Junction five
30 Sakail

Février

05 Loraine Félix
06 Welcome week-end
12 Jam Session
13 Welcome week-end
19 Concert CPM
20 Welcome week-end
22 Duo piano et violoncelle
26 I tritoni
27 Street art
28 Soirée Galaxy

Mars

05 Moncef Genoud & Saccon
06 Welcome week-end
12 Jam Session
13 Welcome week-end
19 Erin
20 Welcome week-end
21 Soirée Galaxy
26 Ellipse Jazz Quintet
27 Welcome week-end

Avril

02 Big Band des Eaux-Vives
03 Welcome week-end
09 Jam Session
10 Welcome week-end
17 Welcome week-end
23 Chant variété adultes CPM
24 Chant variété ados CPM
25 Soirée Galaxy
26 Nathalie Manser
30 Choeur Gospel

Mai

01 Welcome week-end
07 Passion & Amour
08 Welcome week-end
10 Bêtes de Scène
12 Bêtes de Scène
14 Jam Session
15 Welcome week-end
17 Trio Ariadante
21 Jammin Groove
22 Stallfish
23 Music Arts
24 Music Arts

Juin

03-13 Alroma "J'y crois pas"

Septembre

17 Jam Session
18 Galloway
19 Funky DJ TJ Party
24 Les restes de demain
25 Soul Party DJ TJ
27 Soirée Argentine

Octobre

01 Hotegezugt Musique
02 Latina Fever
03 Vrockal Metal Fest I
08 Jam Session
09 Groove Fever
10 Lodd
11 Vladimir Croft piano
15 Gérard Aubert
16 Looming
17 Funky Pulsion
22 Antonello Messina
23 Disco Funk & Boogie
24 Pure Malt
29 Zam Zam
30 Soufull Night
31 Fireball

Novembre

05 Jean-Yves Poupin
06 Vrockal Metal Fest II
07 Breaks and rare Groove
11 Les Heures Sombres
12 Jam Session
13 DFS
14 Eclectik Groove
15 Duo piano-violon
19 La puce qui r'nifle
20 P.L.
21 Ragga dance hall
26 Brél Unplugged
27 Dog HeaDed Spirits
28 Jazz Power

Décembre

03 Patricia Tondreau Quintet
04 Vrocka Metal Fest III
05 Funky Reggae Party
10 Jam Session
11 Licia Chery
12 Groove's Family Party
17 Moncef Genoud

Communication

Création d'un poste de travail consacré à la communication institutionnelle

Pour faire face à la croissance des activités culturelles, le service de la culture et de la communication a ajusté ses structures. Ainsi, un nouveau poste de travail à 50% a été créé. Il est rattaché directement au Secrétaire Général pour s'occuper exclusivement de la communication institutionnelle.

TéléVersoix

Suite à la fin de la réception des chaînes de télévisions par voie hertzienne et la non-reconduction de la concession, TéléVersoix a exprimé ses craintes de ne plus pouvoir diffuser ses émissions sans un accord avec Cablecom. D'autre part, le souhait de diffuser TéléVersoix uniquement sur Internet ne correspond pas à la philosophie d'une télévision de qualité selon les fondateurs de TéléVersoix. L'ensemble des partis représentés à la commission culture est disposé à soutenir TéléVersoix sous sa forme actuelle mais uniquement si celle-ci peut s'adresser à toute la population.

En 2009, TéléVersoix a diffusé 9 émissions de 45 minutes environ comprenant 26 reportages sur des sujets de la vie locale. La liste des sujets est disponible sur le site www.versoix.ch. Les dvd peuvent être achetés ou empruntés à la bibliothèque.

Liste des émissions en 2009 :

(diffusion sur TéléVersoix en février 2009)

- Un après-midi littéraire à Versoix
- Le Père Noël à la Pelotière

(diffusion sur TéléVersoix avril 2009) DVD n°1

- Atelier d'écriture à Bon-Séjour (février)
- La compagnie Anao en spectacle pour « La Voie des Dunes »
- Le 8^e Derby des Bois (mars)

(diffusion sur TéléVersoix mai 2009) DVD n°3

- Cinquième Festival du chocolat (mars)

(diffusion sur TéléVersoix mai 2009) DVD n°4

- Reportage « Vrac ou Contre-projet ? »
- Délyr'hic présente « Bêtes de scène »

(diffusion sur TéléVersoix en octobre 2009) DVD n°7

- La fête de la Jeunesse et la course de caisse à savon (Mai)
- Tournoi de foot de l'ascension (mai)
- La semaine du livre de la petite enfance
- Les travaux de Versoix Centre-Ville (juin)
- La Sérénade au Maire (juin)

(diffusion sur TéléVersoix en août-septembre 2009) DVD n°6

- Les promotions (juin)
- La fête du 1er août
- Archives: «Versoix, un jour», film de 1979

(diffusion sur TéléVersoix en novembre 2009) DVD n°8

- Soirée d'inscription à Ecole et Quartier (septembre)
- La Gallagiu, soirée de dégustation (septembre)
- Visite de la centrale hydroélectrique de Richelien
- Le temps d'unYOYO, un film de Samantha Granger

(diffusion sur TéléVersoix en décembre 2009)

- Hommage aux aînés
- Les pompiers à l'épreuve du feu
- 29^e Versoix Expo

(diffusion sur TéléVersoix en janvier-février 2010)

- Tournoi de foot-tennis à Versoix (novembre)
- La Marché de Noël (décembre)
- Portrait d'Alain Rességuier

Versoix Région

2009 restera comme étant la première année du nouveau format du Versoix Région (voir Compte Rendu 2008). La Mairie a réalisé, dans les 10 numéros annuels, la colonne « agenda » en première page, la page centrale consacrée aux informations officielles de la Mairie, la demi page consacrée aux activités de la Bibliothèque ainsi que la page "mémento" sur laquelle sont répertoriées les différentes manifestations qui se déroulent à Versoix.



TIQUES

Mairie - Route de Suisse 18 - 1290 Versoix	022 775 66 00
Horaires d'ouverture	lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 jeudi ouvert jusqu'à 19 h 30
Service des locations de salles	022 775 66 11
Sécurité municipale	022 775 66 99
Gendarmerie de Versoix	022 755 10 21
Centrale des gardes de l'environnement (notamment pour la grippe aviaire)	022 388 55 00
Vétérinaire de garde	0900 83 83 43
Info déchets mairie de Versoix	022 775 66 36
Etat: Info-Service	022 327 47 11
Serbeco (sous-traitant de la Commune pour la levée des déchets recyclables)	022 341 15 20
Transvoirie (sous-traitant de la Commune pour la levée des ordures ménagères)	022 306 15 15
Compostière intercommunale du GICORD (à Bellevue)	079 596 62 57

Info déchets mairie de Versoix (français, anglais, espagnol)	www.versoix.ch
Liste des récupérateurs genevois	www.geneve.ch/dechets/repreneurs
Recyclage du verre	www.vetrorecycling.ch
CIDEC (déchets carnés : animaux morts, viandes et os avariés)	022 342 50 43
Service cantonal de géologie, sols et déchets	www.ge.ch/dechets
Association Réalise (pour le matériel informatique en état de fonctionner)	8, rue Viguet - 1227 Les Acacias

Si vous souhaitez vous séparer d'objets encore en bon état (meubles, appareils électriques, vêtements, etc.)

pensez aux œuvres caritatives:

Armée du salut - 20, rte de Chêne - 1207 Genève - 022 736 15 80

Caritas Genève - 53, rue de Carouge - 1205 Genève - 022 708 04 44

Centre Social Protestant - 7, ch. de la Cartouchière - 1228 Plan-les-Ouates - 022 884 38 00

Communauté d'Emmaüs - 5, rte de Drize - 1227 Carouge - 022 301 57 57

Numéros d'urgence

Police 117 / Pompiers 118 / Urgences, médecins, ambulances 144

Tiré du calendrier annuel de la voirie

Mise en page et impression:

Imprimeries de Versoix SA

